Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

# LA LIBERTÉ



Vol. 67 No 48 SAINT-BONIFACE JEUDI 27 MARS 1980

## Au sommaire

### Raymond Hébert

"Il faudra peut-être un jour que nous jugions aussi sévèrement nos propres leaders que les autorités gouvernementales" note cette semaine dans sa chronique Raymond Hébert. Pourquoi en arrive-t-il à cette conclusion? Parce qu'il analyse la disparition du Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface.

### Les 101 ans de Marie Jobin

Mme Marie-Jeanne Delaquis de Saint-Claude nous offre en pages 34 et 35 une deuxième tranche de la vie de Mme Marie Jobin.



## Des suffragettes au "Women's Lib"

**Dans le premier article d'une série de trois, Armand BÉDARD trace les grandes lignes du mouvement pour la libération de la femme. Un chapitre des luttes féminines qu'il est indispensable de connaître pour saisir la portée de l'obtention du droit de vote aux femmes. C'est l'époque des suffragettes. Sur la photo, on remarque les forces de l'ordre parisiennes "à l'oeuvre" en 1910.**

### 600 personnes à l'assemblée annuelle

# Les orientations de la S.F.M. ont été discutées

**Pour la 12e fois et pour la première fois dans les années 80, la Société franco-manitobaine avait convié, en fin de semaine dernière, les Franco-Manitobains à assister à son assemblée annuelle. Quelque 600 personnes ont répondu à l'appel de "l'organisme parapluie et chef de file qui coordonne et canalise les énergies", comme l'a qualifié dans son rapport le président sortant, M. René Piché.**



Plusieurs résolutions ont été adoptées en plénière

par Bernard BOCQUEL

Mme Gilberte Proteau, première femme élue à la présidence de la S.F.M.

Dans huit ateliers différents, les participants ont été invités à donner leur opinion sur les principles orientations formulées durant l'année écoulée par les responsables du bras politique des Franco-Manitobains, qui considèrent que la S.F.M. doit assumer un rôle de leadership. Il s'agissait donc de vérifier les options auprès de la population. Bien entendu, il ne faut pas mettre dans l'ombre les côtés information et animation qui découlent d'un tel événement.

Il semblerait que les orientations mises sur papier par la S.F.M. aient dans l'ensemble été bien accueillies par les participants. Toutefois, le format de l'assemblée annuelle, qui voulait que les précisions sur les orientations fussent données dans différents ateliers, n'a certainement pas permis aux participants d'obtenir une vue d'ensemble des options de la S.F.M. pour les années à venir.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter que le nouvel exécutif de la Société franco-manitobaine, présidé dorénavant par Mme Gilberte Proteau, saura véhiculer, dans les prochains mois, toutes les informations utiles aux Franco-Manitobains sur les directions prises par la S.F.M. On ose espérer, dans ce sens, que la population franco-manitobaine disposera de tous les éléments d'information nécessaires pour comprendre la position que la S.F.M. ne manquera pas de prendre face à la question du référendum québécois.

*Voir nos reportages en pages 2, 3 et 5.*




**Cours de français et de pédagogie d'immersion pour professeurs au CUSB**

voir page 6

# Les critiques contre la S.F.M. n'ont pas manqué

**Pour la première fois ces dernières années, l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine prévoyait un atelier où les membres de la société pouvait s'exprimer librement sur les programmes, les projets et l'orientation générale de l'organisme.**

par Raymond HÉBERT

Une cinquantaine de personnes ont profité de l'occasion pour laisser savoir leur façon de penser aux dirigeants de la S.F.M., en l'occurence au président sortant, M. René Piché, et au directeur-général, Mme Marie Déquier; un autre membre de l'exécutif ainsi qu'un ou deux membres de l'administration assistaient également à l'atelier.

Même si les critiques ont été formulées généralement dans un esprit de sérénité par les participants et bien reçues par les dirigeants, il n'en demeure pas moins que ces critiques ont porté, à cause surtout de leur spécificité. En voici un résumé:

## Démission du médecin à Lourdes

Le médecin salarié de Notre-Dame-de-Lourdes, le docteur William MacKay a donc décidé de donner sa démission au bureau de direction de l'hôpital. Comme nous l'expliquions la semaine dernière, derrière le départ du docteur MacKay se situe toute l'épineuse question de la stabilité des services médicaux à Lourdes. Maintenant plus que jamais devrait être lancée une enquête qui permettrait de savoir si le village peut se permettre d'avoir deux médecins résidants, solution qui aurait l'avantage de garantir la stabilité des services médicaux.

Plusieurs personnes, l'abbé Claude Blanchette en tête, ont posé une série de questions sur le rôle de la S.F.M. par rapport à ses deux représentants au conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface. M. Piché a indiqué que, lorsque la S.F.M. nomme des représentants à des organismes du genre (le C.C.F.M. en est un autre exemple), elle ne demande pas de comptes à ces personnes. La S.F.M. ne veut donc pas s'ingérer dans le fonctionnement des organismes en question.

## Aller vers la démocratisation

La discussion s'est terminée par l'adoption en atelier d'une résolution, à savoir que a) les critères pour le choix des deux représentants de la S.F.M. au conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface soient révisés et publiés; et b) que les deux représentants deviennent responsables à la S.F.M. pour les décisions prises".

La première partie de cette proposition, faite par l'abbé Blanchette et appuyée par Hélène Roy, fut adoptée en plénière; la seconde fut défaite. Les participants à la discussion ont affirmé clairement qu'il faut aller dans le sens de la démocratisation du conseil d'administration du Collège, afin que les personnes qui s'y retrouvent aient des comptes à rendre à quelqu'un.



Quelques participants à l'atelier "C'est à notre tour... de parler à la S.F.M. de la S.F.M.".

La S.F.M. elle-même fut assez fortement critiquée pour n'avoir pas réagi au lendemain de l'annonce de la décision de la Cour suprême sur le cas Forest. "Pourquoi, un participant a-t-il demandé, le 13 décembre la S.F.M. n'était-elle pas prête à aller voir le gouvernement provincial avec sa position?"

M. Piché a maintenu que la S.F.M. était prête, mais qu'elle a choisi le moment d'intervenir. Par contre, la direction avoua, plus tard dans la discussion, que la S.F.M. n'avait aucun comité légal sur la question, même si elle avait consulté quelques avocats.

Un autre participant, en plus de déplorer le fait que la S.F.M. n'avait pas exprimé de position sur la question, a affirmé qu'elle aurait voulu voir "une fête spontanée, au lendemain de la décision, en famille. On manqué le bateau. C'était une chance d'avoir un renouvellement chez-nous".

Plusieurs participants ont souligné le manque de communication qui existe, l'absence de dialogue continue entre la direction de la S.F.M. et ses membres. Le procès-verbal de l'atelier indique qu'il y a "manque de dialogue entre les Franco-Manitobains et la S.F.M. sur ses activités et ses politiques. Il fut suggéré que la S.F.M. étudie et emploie différentes méthodes pour informer et encourager la participation des Franco-Manitobains dans les affaires de la S.F.M.".

## Seulement suivre?

Une foule d'autres questions furent soulevées, questions auxquelles les dirigeants répondirent, ou encore qui sont demeurées sans réponse. Vers la fin de l'atelier, un des participants a peut-être résumé le problème fondamental en posant la question de la non-ingérence par rapport au leadership: "Est-ce que la S.F.M. va fournir du leadership à la communauté, ou seulement la suivre?"

---

Lettres à LA LIBERTÉ

# LA LIBERTÉ est-elle un journal catholique?

M. A.Y. Rompré
Rédacteur en chef

Je tiens à remercier M. Lucien Daoust de Saint-Boniface qui, dans sa lettre à votre journal: "Soixante-sept ans d'histoire" parue le 7 février dernier, précise avec conviction la catholicité de **LA LIBERTÉ**. Le petit exposé historico-religieux qu'il a fait est, par ailleurs, bien connu par tout francophone qui s'intéresse, un tant soit peu, aux racines de sa communauté.

Si à une certaine époque, heureusement révolue, **LA LIBERTÉ**, pour les besoins de la cause et les conditions particulières de la communauté, fut considérée comme un journal catholique; faut-il, toutefois, qu'il en soit ainsi aujourd'hui?

Actuellement **LA LIBERTÉ** est uniquement prise en charge par des laïcs et c'est bien aussi.

Je ne renie pas le rôle qu'a pu jouer l'église catholique pour la survivance du fait français au Canada, principalement par le truchement de l'enseignement. En affirmant cela et par objectivisme historique et ne faut pas aussi oublier que le rôle de l'église fut aussi, à certains moments, néfaste ou pour le moins, non-actif. Ceci est vrai, tant pour le Québec, que le Nouveau-Brunswick que pour le Manitoba. Rappelons-nous l'époque de Louis Riel ou la Révolution tranquille au Québec! Le Canada français en général et plus particulièrement le Québec, berceaux de notre culture francophone, n'auraient pas pu s'affirmer; s'ils étaient encore sous la tutelle de la soutane!

De mon point de vue personnel et du point de vue de nombreux Franco-Manitobains, **LA LIBERTÉ** devrait être un journal défendant la cause de la francophonie manitobaine sans aucune obédience religieuse.

La séparation du temporel et du spirituel est de nos jours (et même depuis belle lurette...) un principe utile, admis même par l'église catholique. C'est le seul moyen pour se sortir des ténèbres moyenâgeuses.

Je répète donc ma question au conseil d'administration de Presse-Ouest et plus spécifiquement à son président, en espérant cette fois-ci avoir une réponse dans **LA LIBERTÉ**: "Est-ce que **LA LIBERTÉ** est un journal catholique qui doit obligatoirement se plier à exprimer les seules idées acceptées par la hiérarchie religieuse?"

Avec le ferme espoir d'être bientôt éclairé via le journal, je demeure,

Un lecteur assidu,
Jean S. Soliman
Saint-Boniface, Manitoba
le 27 février 1980

**Lettres à LA LIBERTÉ**

**LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.**

**Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.**

**Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.**


**LA LIBERTÉ**

**Journal hebdomadaire** publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



**Rédacteur en chef:** André-Yves ROMPRÉ
**Journaliste:** Bernard BOCQUEL
**Collaborateur:** Raymond HÉBERT
**Publicité:** Léo GROUETTE
**Composition:** Arlette LACHIVER
**Correction d'épreuves:** Augusta DAVIDSON
**Montage:** Louis KIROUAC
**Secrétariat:** Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

**LA LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

# La province va payer les frais de traduction devant les tribunaux

**Le procureur général de la province, M. Gerry Mercier, a révélé durant l'atelier politique, qui s'est déroulé sous le thème "Une province bilingue, ça mange quoi en hiver?", que le gouvernement provincial assumerait les frais de traduction de documents et de services d'interprétation devant les tribunaux.**

**par Bernard BOCQUEL**

Toutefois, pour une raison obscure, les propos de M. Mercier ont été interprétés d'une manière très restrictive. En effet, durant la plénière de dimanche, l'assemblée pensait que le gouvernement provincial ne paierait que pour la traduction simultanée en Cour d'appel. Or il n'en est rien, du moins si l'on se tient à une lettre par Gerry Mercier aux juges en chef des Cours d'appel, de comté, du banc de la reine, provinciale et de la famille, rendant compte d'une décision prise par le cabinet le 20 mars.

*"Cabinet approved that the crown fund a language office to provide a translation service for all court documents, where necessary, and without cost to the litigants. Further, the crown will fund all interpretive services required to permit witness and/or counsel to speak in either official language. With particular regard to the Court of Appeal, the crown intends to develop a simultaneous translation service for oral submissions where necessary".*



**Durant l'atelier politique. On reconnaît de gauche à droite: Ronald Bisson, Donald Foidart, Jean-Yves Rochon, le procureur général Gerry Mercier et Jean-Marie Taillefer.**

## Violer la loi

Par ailleurs, le procureur général n'a pas manqué de répéter à maintes reprises que l'application du jugement de la Cour suprême du mois de décembre se heurtait à de nombreux problèmes, comme l'embauchage de traducteurs et d'autres secrétaires bilingues compétentes dans leurs domaines. Quant à l'aspect financier, M. Mercier a souligné que des efforts étaient déjà entrepris pour ce qui a trait à l'éducation française. On aurait néanmoins apprécié qu'il précise que sans les subventions du gouvernement fédéral, l'éducation française au Manitoba n'irait pas très loin.

L'agent de planification et de recherche de la S.F.M., M. Ronald Bisson, a rappelé plusieurs fois que, si l'on s'arrête à la lettre de la loi, l'article 23 qui a repris force de loi ne permet véritablement au Franco-Manitobain d'utiliser "officiellement" sa langue que s'il devient député ou s'il viole la loi.

Maintenant, la question qu'il s'agit de poser est la suivante: le Manitoba va-t-il rester une province anglaise avec des traductions françaises, ou bien le gouvernement ira au-delà de la lettre de la loi. Est-il prêt à donner (concéder, offrir...) ce que Ronald Bisson a appelé "les choses normales dont doit disposer un peuple"? Difficile de se montrer catégorique sur cette question.

Mais une chose s'avère d'ores et déjà certaine. Le premier projet de loi bilingue (numéro 2), "la loi sur l'application de l'article 23 de l'Acte du Manitoba aux textes législatifs", celui qui abroge la loi qui avait fait de l'anglais la seule langue officielle constitue ni plus ni moins que l'application stricte du jugement de la Cour suprême. Une résolution a été votée à l'assemblée de la S.F.M. demandant à l'organisme de voir à une application plus large de la notion de bilinguisme.

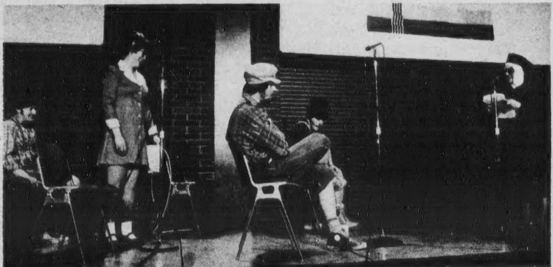
Il reste que le gouvernement provincial a entériné l'établissement d'un mécanisme de liaison entre la S.F.M. et le gouvernement. Comme l'avait écrit M. Mercier dans une lettre en date du 20 février adressée à la S.F.M.: "Je vous confirme que le sous-ministre des affaires culturelles et du patrimoine, M. René Préfontaine, est habilité à agir (...) et qu'il vous aidera à établir des liens entre vous et ses collègues des différents ministères dont les activités vous concernent".

Toutefois, les participants à l'assemblée annuelle ne se sont pas déclarés entièrement satisfaits de ce mécanisme et ont demandé à la S.F.M. de clarifier le rôle de l'agent de liaison et, si le besoin s'en faisait sentir, que la S.F.M. transige directement avec le gouvernement.

Il a aussi été résolu que la S.F.M. mette sur pied une sorte de bureau de plaintes et de suggestions. Parmi les services gouvernementaux dont les Franco-Manitobains voudraient disposer, on remarque Autopac, la voirie, la santé, des parc et loisirs. Quant aux priorités pour la traduction des lois, on évoque assez souvent la loi scolaire, les lois sur le mariage et le divorce, les lois de finances. Mais, faut-il le souligner, sur toutes ces questions, le procureur général n'avait pas de position claire à offrir.



**René Piché, président sortant. "Je vois à l'horizon des nuages noirs qui planent sur la question scolaire et sur l'application concrète, pratique et raisonnable du jugement de la Cour suprême du Canada".**



**La soirée du samedi était intitulé "Bières et saynètes". Ici, on présentait une pièce intitulée "La petite école".**




**par Daniel Tougas et Robert Freynet**

La chronique de Raymond HÉBERT

# Le Centre de recherches: un "acquis" disparaît



***On parle souvent, dans le jargon particulier de nos organismes politico-culturels, d'"acquis". Par exemple, le Centre culturel, le Bureau de l'éducation française, l'Institut pédagogique, le Centre de ressources éducatives, sont des "acquis" à la communauté franco-manitobaine, des éléments essentiels à l'épanouissement de notre communauté.***

L'implication, lorsqu'on entend utiliser ce terme, est que tout "acquis" a été difficile justement à acquérir; qu'il a fallu presque l'"arracher" à des autorités gouvernementales qui sont inévitablement peintes comme étant réticentes, sinon activement anti-francophones. Ces mêmes organismes, il n'y a pas tellement longtemps, présentaient à peu près toutes les autorités gouvernementales sous cet angle, que ce soit Ed Schreyer ou Pierre-Elliott Trudeau, en passant par Laurent Desjardins et Ben Hanuschak. (J'ai moi-même entendu ces deux derniers, aux moments critiques de la mise sur pied du B.E.F., décrits dans les termes les plus vils, simplement parce qu'ils étaient les instances décisionnelles du jour.

Le rôle-clé qu'ils ont joué dans la création du Bureau n'a jamais encore été reconnu officiellement et publiquement par les organismes franco-manitobains. (Espérons que cela se produira de leur vivant...)

## Un leadership composé de francophones

Mais qu'arrive-t-il lorsqu'un "acquis" disparaît de la carte par la très grande faute de nos leaders franco-manitobains? Nous avons été témoins, il y a deux semaines, d'une situation de la sorte, lorsque le président du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, M. Maurice Gauthier, a annoncé la fermeture du Centre de recherches du C.U.S.B. Cette fois, ce ne sont pas "les Anglais" qui nous arrachent ce que nous avons considéré comme "acquis", et ce depuis cinq ans. C'est bien un leadership composé entièrement de francophones qui a décidé, dans sa sagesse, qu'une institution comme le Centre de recherches n'était, en fin de compte, pas de très grande valeur à la communauté franco-manitobaine.

Si cela avait été, mettons, le ministre des affaires culturelles qui eût annoncé une telle décision, la communauté dans son ensemble aurait réagit fortement, en criant sans doute au scandale, et avec raison. Mais la décision du conseil d'administration, vu qu'elle a été prise uniquement par des francophones, n'a suscité aucune réaction négative de la part de nos organismes.

Ce souci de solidarité, de ne pas "diviser la communauté", est sans doute louable; par contre, il faudra peut-être un jour que nous jugions aussi sévèrement nos propres leaders que les autorités gouvernementales, dont nous attendons habituellement un minimum de professionnalisme...

Pour ma part, je crois que la fermeture du Centre de recherches est un événement déplorable, et surtout un événement qui aurait pu être évité. Il découle du fait que le Collège comme institution n'a jamais pu accommoder le Centre à l'intérieur de ses portes. Les conseils d'administration qui se sont succédés depuis 1975 n'ont jamais compris la valeur d'un organisme comme le Centre. Dès les débuts, certains professeurs du Collège, plus myopes que d'autres, n'en voyaient que les problèmes syndicaux, à savoir quel statut auraient les chercheurs, seraient-ils membres de l'Association des professeurs universitaires, et ainsi de suite.

L'administration en voyait surtout les problèmes de comptabilité et de structure; on n'a jamais su où se situait exactement le directeur du centre, avec le résultat cocasse que, lorsque les administrateurs ont formulé récemment leur demande de syndicalisation, celui-ci en fut exclu.

## Perdu à tout jamais

Mais il demeure que c'est le conseil d'administration qui doit assumer la pleine responsabilité pour le fait que cet organisme est désormais perdu à tout jamais à la communauté, ce même conseil qui, comme Joe Clark, a le don singulier de tituber d'un bourbier à l'autre: démission du recteur dans des circonstances douteuses mais toujours inconnues, syndicalisation de l'administration au complet (ce qui a comme effet de rendre le prochain recteur, qui qu'il soit, quasi-impotent), et maintenant, la fermeture du Centre de recherches. Et nous avons aujourd'hui des rumeurs que le Collège aurait encouru un déficit important cette année, soit dans les environs de $160,000...

Il y a tout de même du positif à souligner: en effet, on m'apprend que, le 18 mars dernier, un comité de sélection pour choisir le nouveau recteur a été mis sur pied, et ce seulement trois mois après la démission du dernier, et seulement trois semaines après la date limite pour la soumission de candidatures au poste, telle que publiée dans **LA LIBERTÉ**. Ça bouge au Manitoba français!

# Les Franco-Manitobains doivent participer au défi économique de la province

**L'un des ateliers les plus suivis de l'assemblée annuelle de la S.F.M. a été celui consacré à l'économie, puisque quelque 75 personnes se sont penchées sur la manière d'organiser NOTRE économie.**

Ainsi, dans la mesure où les francophones veulent contrôler leur économie, les participants à l'atelier ont envisagé certaines données fondamentales, comme la nécessité de se regrouper, de s'entraider et de s'organiser dans le cadre d'un territoire.

En termes pratiques, les francophones devront donc s'assurer de sources de financement variées, de développer une formule permettant de créer une attitude positive face à l'économie, et d'encadrer l'homme d'affaires de sorte qu'il ait "moins peur des gouvernements et de son gérant de banque et de caisse", comme on le précise dans le rapport sur l'atelier économique.

Dans ces perspectives, il incombe à la S.F.M. un rôle d'initiative, d'encadrement, voire de financement, selon les participants à l'atelier. Toutefois, la S.F.M. ne contrôlerait pas l'essor économique, mais se contenterait plutôt d'inciter son développement.

Cette prise de conscience des Franco-Manitobains dans le domaine économique arrive à un moment où, au niveau de l'économie de la province, des choix vitaux devront être effectués. Car ce n'est un secret pour personne, l'économie manitobaine accuse de nombreux points faibles, et l'avenir semble loin d'être assuré dans certains domaines. C'est dans ce cadre que se situe le commentaire de M. Raymond Gagné, un participant à l'atelier économique qui travaille dans ce même milieu:



**Environ 75 personnes ont pris une part active à l'atelier économique.**

***"Le défi que doit relever le Manitoba pour assurer son avenir économique réside dans l'établissement de liens économiques forts et vigoureux avec les marchés extra-provinciaux, défi qui exigera du dynamisme et de la perspicacité de la part de tous les secteurs de l'économie provinciale" (Extrait du rapport publié par le ministère de l'Expansion économique régionale en décembre 1979).***

**par Raymond GAGNÉ**

*Voulons-nous relever ce défi? La direction qu'ont prise les discussions et délibérations lors de l'atelier économique au congrès annuel de la S.F.M. semble démontrer une volonté de la part des Franco-Manitobains de s'organiser et d'entreprendre des démarches pratiques qui le releveront.*

*La première étape est franchie. Divers phénomènes à l'échelle provinciale et nationale engendrent, avec leurs conséquences, une prise de conscience d'un besoin d'agir: la migration vers les centres urbains, l'inflation, le ralentissement économique général, l'amortissement de l'esprit d'entrepreneur, d'innovateur, etc... La plupart de ces phénomène ne se définissent pas toujours facilement en termes de causes effets. Leur résolution n'est donc pas simple, mais nous possédons les outils nécessaires pour les attaquer et les résoudre tous.*

*Reste à énoncer un plan d'action. Le département économique de la S.F.M. étudie présentement la notion de territoires économico-géographiques. Regroupons et organisons les Franco-Manitobains en trois, quatre ou cinq territoires. Ceci permettra d'identifier et de développer les ressources humaines, idéalogiques et financières propre à chacun des territoires.*

*Gardons nous, par contre, de diviser encore nos ressources limitées et précieuses. Ne pourrions-nous pas nous identifier à un territoire unique, celui du Manitoba? Le poids démographique des Franco-Manitobains permet difficilement des divisions qui amènerent vraisemblablement l'aliénation de ressources et de potentiels importants.*

*On reconnait aussi un besoin d'un changement d'attitude des gens envers le monde des affaires. Savez-vous que le Canadien français a aussi le sang d'un entrepreneur? Il faut le réaliser et en prendre avantage. Pourquoi identifions-nous toujours le commerçant et l'homme d'affaires aux autres groupes ethniques? Avons-nous moins de tête, d'ingéniosité, de capitaux? Est-ce enraciné dans nos moeurs que notre rôle dans la société doit en être un de consommateur de biens et non de producteur? Une telle sensibilisation ne se fait pas du jour au lendemain, et ne réussira pas à moins qu'on le veuille sincèrement. En fait, avons-nous le choix?*

*Le défi que soulève le rapport du M.E.E.R., relevé plus haut, est fait à tous les entrepreneurs de la province de qui relève notre avenir économique. Les temps s'annoncent difficiles mais, ensemble, tout est possible. Laissons-nous encore une fois les autres relever le défi, et en tirer conséquemment les profits?*

## "Qu'en sera-t-il du christianisme en l'an 2000?"

CKSB diffusera, à partir de 17h00 jusqu'à minuit, le vendredi Saint 4 avril une émission spéciale intitulée "Qu'en sera-t-il du christianisme en l'an 2000?". Voilà l'une des questions qui seront posées durant l'émission à Jean Delumeau, lauréat 1978 du Grand prix catholique de littérature pour son ouvrage "Le christianisme va-t-il mourir?" et à Jacques Grandmaison, théologien et sociologue. Mais à cette question fondamentale viendra se greffer bon nombre d'autres questions, comme "Que dire de l'église-pouvoir de jadis?" ou encore "Y a-t-il des signes nouveaux de vitalité chrétienne?".

**Heure de tombée**
**le vendredi à 15h**

# Le référendum québécois n'est pas une priorité

*Décidément, à la S.F.M., on ne s'énerve pas pour un oui ou pour un non. À preuve la question brûlante du référendum québécois, qui a été le dernier sujet abordé lors de la plénière de dimanche à l'assemblée annuelle. Celui qui était encore le président de l'organisme, M. René Piché, a été prié d'expliquer la position actuelle de la S.F.M., dont peu de gens ont - semble-t-il - saisi les subtilités.*

*Mais, a-t-il précisé, la position de la Société pouvait changer. Une remarque qui intervient à quelques jours d'une réunion à Montréal de la Fédération des francophones hors Québec (le dimanche 30 mars), durant laquelle la position officielle de la F.F.H.Q. sur la question référendaire devrait être formulée. On se souvient qu'une telle tentative avait avorté voilà environ un mois.*

*Quoi qu'il en soit, la directrice générale, Mme Marie Déquier, a déclaré que "Pour la S.F.M., la question du référendum n'a pas été incluse dans les priorités au niveau de la discussion avec la population lors de l'assemblée annuelle". Et pour sa part, la nouvelle présidente, Mme Gilberte Proteau, a admis qu'il s'agissait là d'une question "épineuse" et qu'elle n'était pas "encore prête à répondre". De son côté l'A.C.F.C. de la Saskatchewan s'est prononcée récemment en faveur d'un "oui" au référendum.*



**Le nouvel exécutif. De gauche à droite: Robert Rey (secrétaire-trésorier), Louis Fiola (conseiller) Ingrid Joubert (conseillère), Michel Lachiver (2e vice-président), Gilberte Proteau (présidente), Pierre LaRoche (conseiller), Roger Robidoux (conseiller). Est absent le 1er vice-président: Réal Sabourin.**












## Cours de français et de pédagogie d'immersion pour professeurs au CUSB

PRINTEMPS ET ÉTÉ 1980

| DESCRIPTION | CODE DU COURS UNIVERSITAIRE / HEURES CRÉDITS | PRINTEMPS (P) ÉTÉ (E) (DURÉE) | JOUR (J) SOIR (S) | DESTINATAIRES | FRAIS | BOURSES DISPONIBLES AUTRES DU B.E.F. (786-0126) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **COURS SANS CRÉDITS UNIVERSITAIRES** | | | | | | |
| FRANÇAIS ORAL/CONVERSATIONAL FRENCH Débutant/Beginner Intermédiaire/Intermédiate Avancé/Advanced | Cours sans crédits | (P) du 7.04.80 au 12.06.80 (40 hres: 10 sem. @ 4h/sem) ou (E) du 2.07.80 au 7.08.80 (40 hres: 5 sem. @ 8h/sem) | (S) (S) | Professeurs de French et adultes | $50.00 | N/A |
| FRENCH LANGUAGE INTENSIVE IMMERSION BURSARY PROGRAM Débutant/Beginner Intermédiaire/intermediate Avancé/advanced | Cours sans crédits du C.U.S.B. ou: 44.093 (6 crédits) approbation préalable de l'U. du M. requise | (E) du 27.06.80 au 7.08.80 incluant: 3 hres de classes par jour: 2 hres de lab. par jour; activités culturelles; field trips; etc. 6 semaines | (J) et (S) | Professeurs de French Étudiants universitaires Professeurs qui désirent enseigner en français Professionnels | $1,000.00 (hébergement et pension inclus) ou: $700.00 (repas inclus) | $1,000.00 ou $700.00 pour professeurs qui enseignent (enseigneront) en français. $500.00 ou $350.00 pour les autres |
| **COURS AVEC CRÉDITS UNIVERSITAIRES** | | | | | | |
| PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS ÉCRIT | 44.093 (6 crédits) | (E) du 3.07.80 au 15.08.80 (60 hres: 6 sem. @ 2h/jour) | (J) | Francophones et francophiles avancés | Approx. $125.00 | Vérifier au besoin |
| TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT EN SITUATION D'IMMERSION (AU NIVEAU ÉLÉMENTAIRE) | 63.202 (3 crédits) 63.205/399 (3 crédits) | (P) du 21.04.80 au 27.06.80 (60 hres: 10 sem. @ 6h/sem) | (S) | Professeurs qui enseignent ou se destinent à enseigner dans les classes d'immersion | Approx. $125.00 | Vérifier au besoin |

(Renseignements: 233-0210 L. Cloutier, pour cours sans crédit. O. Fillion, pour cours avec crédits universitaires)

## Les meilleures de la semaine!

**INVITÉ À UN ATELIER DE L'AS**semblée annuelle de la S.F.M., le procureur général Gerry Mercier a parlé de M. (rajustez vos oreilles) **Reuni Praifonetéine**, le sous-ministre des affaires culturelles et du patrimoine. Vous pariez que s'il avait évoqué l'éducation française, il n'aurait pas manqué de souligner les mérites des **sssécaules fransssaisses**?

•••

**PRÉSENTÉ AU BANQUET DE** la S.F.M. dimanche soir, le député libéral fédéral de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael n'a obtenu que de polis applaudissements, contrairement à l'an passé, du temps où il n'était que candidat. Voilà pourquoi le chef néo-démocrate Howard Pawley ne devrait pas trop se réjouir d'avoir été littéralement ovationné par la foule présente, car le vent pourrait tourner s'il est élu bientôt premier ministre de la province. À moins qu'il ne demande un truc à Mgr Baudoux qui enregistre toujours la même popularité à l'applaudimètre.

•••

**IL EST GRAND TEMPS QU'IL** lui soit rendu justice, à cet extraordinaire (mais, si, mais si) baroudeur de la francophonie manitobaine, nous avons nommé l'excellent Lucien St-Vincent, actuellement membre de l'équipe du Bureau de l'éducation française, à qui nous devons tous la larme à l'oeil une superbe expression, qui cerne, d'une manière précise, euphémique et délicate, l'angoisse fantasmatique de bien d'ex-francophones. Ainsi, d'une personne qui comprend encore le français mais qui ne le parle plus, il ne faudra pas dire: "Bernie est assimilé"; mais' "Bernard est bilingue des oreilles".

•••

**UN PARTICIPANT À L'ATE**lier "C'est à notre tour à parler à la S.F.M.", et que nous ne nommerons pas pour lui éviter les foudres des participants à l'atelier consacré aux paroisses, a dit, à haute et intelligible voix, ce que l'assemblée annuelle de la S.F.M. ne devrait pas être: "Un petit orgasme qui dure une journée". Bah! On fait ce que l'on peut avec ce que l'on a et mieux vaut tard que jamais!

•••

**Heure de tombée pour les annonces commerciales**

**vendredi à 15h**



# J'AI 20 ANS

# Des suffragettes au "Women's Lib" (I)

**Genèse 3: ligne 16**

Je multiplierai les peines de tes grossesses,
Dans la peine tu enfanteras des fils,
Ta convoitise te poussera vers ton mari
Et lui, dominera sur toi.

# La première longue bataille: le droit de voter

**Le 8 mars dernier avait lieu la journée internationale de la femme. Pour certains et certaines ce fut une journée qui passa presque inaperçue. Pour d'autres, cette journée occasionna quelques manifestations et colloques de mise en situation du statut de la femme dans plusieurs villes du pays.**

**Pour mieux apprécier les diverses actions qui seront entreprises, réussies et manquées, un bref regard en arrière s'avère nécessaire. Pour réclamer une connaissance, si minime soit-elle, du déroulement des événements de l'heure actuelle, il faut tenter de se familiariser avec certains faits économiques et sociaux du passé.**

**par Armand BÉDARD**

Il faut tourner les pages de l'histoire longtemps, avant d'être en mesure de reconnaître un indice quelconque qui pourrait signaler même un faible début du mouvement que nous connaissons aujourd'hui sous plusieurs noms, mais surtout sous celui de la libération de la femme. Cette absence d'un événement marquant qui pourrait nous permettre un point de départ valable n'est pas, après courte étude, tellement surprenant.

Ceux qui prennent le temps de parcourir l'histoire s'aperçoivent immédiatement d'un phénomène qui accompagne l'humanité depuis longtemps, et, pour ce qui est de plusieurs régions de la terre à l'heure actuelle, fait encore partie de la vie quotidienne de bien des millions de gens. Il ne peut être question de la libération ou l'émancipation d'un groupe particulier à l'intérieur d'une société lorsque cette même société entière se trouve encore sous le joug et l'oppression des régimes du passé.

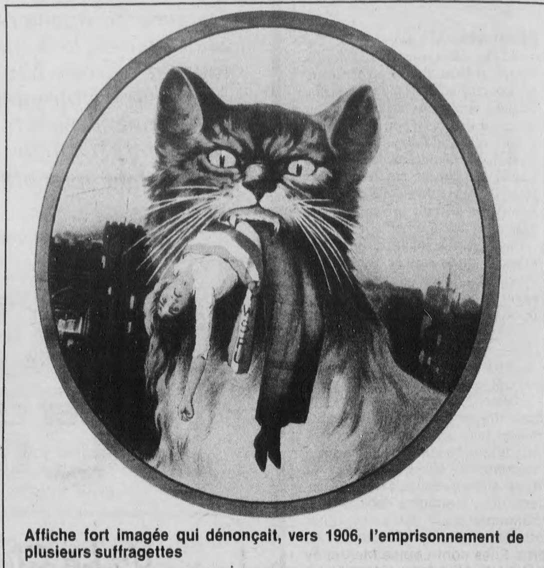
Plusieurs régimes ne croyaient pas et ne croient pas encore qu'il est parfois à leur avantage de permettre, voire même d'encourager l'émancipation du peuple qu'il domine. Donc, la "libération" de la femme, de l'homme, des enfants, des groupes minoritaires ne peut jamais commencer avant que le peuple entier n'ait manifesté la volonté de vouloir exercer un plus grand contrôle sur sa destinée.

À la fin du 18e siècle deux révolutions marquèrent les débuts d'une telle volonté. Pour ce qui est des peuples français et américains, leurs révolutions respectives furent le signal pour un avenir meilleur. Une partie de ces peuples s'était libérée, d'autres pas. Modèles encore cités aujourd'hui, les constitutions qui furent produites par ces deux grands bouleversements ne sont quand même pas des modèles d'ouverture d'esprit et de libéralisme. Ce que les constituants ont "oublié" est beaucoup plus éloquent que ce qu'ils ont dit.

Il reste que des progrès ont été réalisés au niveau des libertés de la personne. Mais les forces du passé, armées d'adages antiques, ne tardèrent pas à reprendre leur place en Amérique et en France et à consolider leur position ailleurs. Le dix-neuvième siècle, c'est le siècle mort pour la libération de la personne. L'Angleterre, berceau du mouvement de la libération de la femme, et toujours fière de louanger sa tradition démocratique, échappa aux bouleversements violents du 17e, mais il semble qu'elle n'avait pas tiré de leçons. Par exemple, une réforme constitutionnelle majeure en 1832 doubla le nombre des électeurs; de trois à cinq pour cent, des hommes s'il vous plaît.



**Christabel Pankhurst, la co-fondatrice de la "Women's social and political union". Cet organisme passa de la désobéissance civile à la guérilla urbaine.**



**Affiche fort imagée qui dénonçait, vers 1906, l'emprisonnement de plusieurs suffragettes**

Ce n'est que vers la fin du 19e siècle que l'on commence à entendre quelques échos de ce secteur de la société qui comprend toujours 50% de la population - les femmes. Et si nous entendons ces quelques premières lamentations lointaines, surtout des États-Unis et de l'Angleterre, il y a là encore une série de facteurs historiques et économiques qui jettent suffisamment de lumière sur la situation pour permettre une meilleure analyse. Ce n'est pas par pure chance que les premières protestations féminines ressortent du chaos social et moral de ladite "révolution industrielle". (Au Canada agricole, il faudra attendre plus longtemps, même s'il y avait quelques braves pionnières ici et là.

Cette révolution industrielle qui est à la base de notre société nantie fut bâtie et consolidée sur le dos des milliers d'hommes bien sûr, mais en bonne partie au dépend des millions de femmes et d'enfants. Penchées au dessus des tables de fabrication dans des usines malpropres ou à plat-ventre dans des mines de charbon, des milliers de personnes mal payées, donc mal nourries, assuraient ainsi la prospérité de quelques individus ou familles "entreprenantes".

En 1903, en Angleterre, deux femmes, Emmeline et Christabel Pankhurst, passent enfin au domaine politique et organisationnel et forment la "Women's Social and Political Union". Trois ans plus tard, Winston Churchill est en campagne électorale et Christabel lui demande son opinion au sujet du droit de vote pour les femmes. Churchill ne répond pas, et finalement Christabel Pankhurst se trouve derrière les barreaux. C'est le début des manifestations, grève de la faim, arrestations, marches sur le Parlement de Londres...

Aux États-Unis, c'est le même scénario qui se déroule, moins les manifestations violentes qui eurent lieu en Angleterre en 1914. En 1869, l'état du Wyoming accordait le droit de vote aux femmes. À partir de cette année plusieurs États et comtés suivirent cette exemple, exemple qui alla en s'amplifiant surtout durant la première

grande guerre. L'urgence de l'effort de guerre avait évidemment poussé les autorités gouvernementales ainsi que l'électorat à élargir les cadres électoraux pour inclure la très grande partie de la population. Aux États-Unis, en 1918, les hommes votent à partir de 21 ans, les femmes à partir de 30 ans. En 1920, le 19e Amendement interdit la discrimination basée sur le sexe dans le domaine politique. Enfin en 1928, les femmes votent à 21 ans.

Au Canada, la lutte se fait plus graduellement et avec moins d'éclats. Deux phénomènes particuliers se dégagent de ce débat. Une grande partie des militantes féminines sont en provenance des provinces des Prairies et on note une "tranquilité" déconcertante au Québec. Le premier facteur peut s'expliquer assez facilement. Une bonne partie des immigrants et immigrantes dans l'Ouest étaient d'origine britannique; donc, ils avaient vécu des expériences dans ce domaine en Angleterre. En plus, quelques progrès avaient déjà été réalisés, l'esprit pionnier ayant laissé des traces. Par exemple: en 1885, dans les Territoires du nord-ouest (Saskatchewan et Alberta), les femmes avaient le droit de vote en matière scolaire et pouvaient aussi occuper des postes élus.

Graduellement les provinces accordèrent le droit de vote aux femmes, processus qui fut accentué encore une fois par la première grande guerre. En 1917, une première dans l'histoire de l'Empire britannique; deux femmes siègent à une assemblée élue, celle de l'Alberta. Elles sont Louise McKinney et Roberta McAdams. Mais il y a encore un problème!



**Emily Murphy, la première femme juge dans l'Empire britannique.**

Les femmes, même si elles peuvent voter à peu près partout, y compris au niveau fédéral à partir de 1918, ne sont pas des "personnes comme telles". Du moins c'est ce que spécifie un règlement du droit commun britannique de 1876. À cet effet, la première femme devenue juge au Canada et dans l'Empire britannique passe un jugement historique en 1916 (encore en Alberta). Ayant sévèrement jugé un vendeur de boisson, le juge Emily Murphy était confrontée à un problème. Elle ne pouvait pas juger son client parce "qu'elle n'était pas une personne", selon l'avocat de la défense. Il faudra attendre 1929 pour que finalement la femme devienne légalement une personne. En 1921, pour la première fois depuis la Confédération, une femme, Agnès McPhail siège à Ottawa.

Au Canada français, donc au Québec surtout, il n'y a pas grand chose qui bouge. Isolée des grands courants de pensées pendant près de deux siècles après la conquête, la femme au Québec avait même perdu des droits par rapport à leurs soeurs en Amérique du Nord qui effectuaient certains progrès. Des femmes votaient et siégeaient au conseil municipal de Montréal vers 1660, époque où des visiteurs de France s'émerveillaient de voir "des femmes indépendantes qui participent aux affaires publiques y incluant des manifestations".

Au niveau du droit de vote et certainement ailleurs aussi, les droits des femmes diminuèrent graduellement après la Conquête en 1760 pour en arriver à leur plus bas 100 ans plus tard. Si on évalue la maturité politique du Québec, en se servant du droit de vote des femmes comme baromètre, l'évaluation doit être sévère. Ce droit leur est restitué en 1941 seulement. Raison suffisante pour que l'on puisse noter une absence quasi totale de revendicatrices francophones à la même époque que les McPhail et les Murphy.

Le droit de vote n'est pas le seul critère nécessaire à l'évolution du statut légal de la femme dans une société. Ce n'est qu'un outil qui sert à mesurer la mentalité de la majorité des électeurs à une période donnée et surtout la mentalité des détenteurs du pouvoir. Il faut bien dire que la tâche ne devait pas être facile quand on pense qu'au début des années '20, 40,000 femmes québécoises signent une pétition disant qu'elles ne voulaient pas du droit de vote.

Au niveau des conditions de travail, les choses ne vont pas tellement mieux. Ce n'est qu'en 1937, par exemple, que Yvette Charpentier réussit à organiser une grève pour que l'industrie du linge respecte enfin la loi du salaire minimum: $11.50 par semaine à un temps où la semaine de 60 heures était la norme. Mais la Révolution tranquille allait quand même changer bien des choses particulièrement en ce qui concerne le Code civil du Québec; ce code que Marie Gérin-Lajoie décrivait comme "la plus grande farce de l'univers" en 1927. Il fut amendé en 1964, deux ans après l'arrivée de Thérèse Kirkland-Casgrain à l'Assemblée nationale du Québec.

Le droit de vote ne fut obtenu qu'après de longues luttes. Et cela explique sans doute la période silencieuse, dans les années 30, 40 et 50 qui ont suivi cette victoire. Bien sûr, il y avait encore des combattantes qui oeuvraient partout sur la scène. Certains progrès se réalisaient. Mais il a fallu attendre la fin des années 60 et les années 70 pour qu'une nouvelle prise de conscience revienne sur la scène. Après tout, le droit de voter a été une étape à franchir. L'égalité en est une autre!

# À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

# SONDAGE

## auprès des commerçants du Centre d'achat

Suite à l'ouverture du plus grand centre d'achat à Winnipeg, et ce, dans une région à forte concentration francophone, **La Société franco-manitobaine** a entrepris d'effectuer un sondage auprès des commerçants du Centre d'achat de Saint-Vital en février et mars 1980. Le sondage donne des renseignements sur la disponibilité de personnel bilingue chez ces commerçants et sur l'affichage et les services bilingues offerts aux consommateurs. Ce sondage a été fait seulement auprès des 93 commerçants déjà établis, au centre, en février et mars.

Il est à noter que lorsque le tableau indique la disponibilité de personnel bilingue, il peut s'agir de personnel à temps partiel.

| MAGASINS | # de téléphone | Personnel bilingue | Affichage bilingue | Autres commentaires |
|---|---|---|---|---|
| A & A Records | 255-9418 | non | oui | disques français |
| A & W | 255-9338 | une | non | |
| Agnew Surpass Shoes | 255-9337 | une | non | |
| Astral Photo | 255-2754 | non | non | catalogue bilingue |
| Athlete's World | 255-9473 | deux | non | |
| Au coin des petits | 255-2784 | trois | non | cartes françaises |
| Audrey Morris Boutique | 255-2217 | une | oui | littérature bilingue |
| Au naturel (Eaton's) | 988-2111 | une | non | |
| Bata Shoes | 255-2118 | deux | non | |
| Bay, The | 783-2112 | 20% | non | cartes françaises à venir |
| Ben Moss | 255-2494 | une | non | |
| Big Steel Man | 255-2800 | non | oui | |
| Birks | 255-2522 | deux | non | littérature bilingue |
| Black Sheep | 255-2981 | deux | non | |
| Boes Accessories | 255-2955 | une | non | |
| Boutique Aldo | 255-2968 | non | non | |
| Boutique Marie Claire | 255-2832 | trois | oui | |
| Canadian Imperial Bank of Commerce | 255-2788 | une | non | littérature bilingue |
| Celebration | 256-2266 | une | oui | cartes françaises à venir |
| City Submarine | 255-2983 | non | non | |
| Classic Bookshop | 255-2056 | une | non | |
| Cojana | 255-2757 | non | non | |
| Coq au Vin Inc. | 255-2120 | non | non | directives bilingues |
| Corfu Pizza & Souvlaki | 255-2242 | non | non | |
| D'Allaird's | 255-2227 | deux | oui | |
| Dalmy's | 255-2854 | une | oui | |
| Den for Men | 255-2330 | non | non | |
| Duet Shoes | 255-9341 | non | oui | |
| Eaton's | 988-2111<br>988-3129 | 40% | non | |
| El Coyote | 255-2185 | une | non | |
| Fairweather | 255-2800 | quatre | non | |
| Foot Locker | 255-1956 | deux | non | |
| Fredelle | 255-2864 | non | non | |
| Frontier Fruit & Nut Co. | 255-2695 | non | non | |
| George Richards Kingsize Clothes | 255-2821<br>253-0128 | une | non | |
| Hallmark Draperies | 255-2770 | une | non | |
| Hans Christian Toys | 255-2974 | non | non | |

| MAGASINS | # de téléphone | Affichage bilingue | Personnel bilingue | Autres commentaires |
|---|---|---|---|---|
| Hickory Farms | 255-2966 | non | non | |
| Irene Hill | 255-9472 | une | non | |
| Ideal Donut | 255-9203 | deux | non | |
| Jack Fraser — The Loft | 255-2170 | une | non | |
| Jean Junction | 255-2798 | une | oui | littérature bilingue |
| Key Man | 255-2334 | non | non | |
| Kinney | 255-1954 | une | non | |
| Kroeker Woodcraft | 255-2214 | non | non | |
| Laura Secord | 255-9325 | non | non | |
| Leather Attic | 255-1223 | une | non | |
| Lewiscraft | 253-1203 | une | non | quelques produits avec directives bilingues |
| Lewis Shoes | 257-1420 | deux | oui | |
| Lighting Unlimited | 255-2058 | une | non | |
| Malt Shop | 255-1227 | une | non | |
| Mankind Shoes | 255-1955 | une | non | |
| Mannequin | 255-9220 | deux | non | |
| Mappins | 255-2036 | une | un peu | |
| Marks & Spencer | 255-2828 | deux | non | |
| May Company, The | 257-2184 | une | non | |
| O.B. Allen | 255-2482 | une | non | |
| Orchid Florists | 257-3673 | non | non | |
| Pancake House, The Original | 257-4118 | non | non | |
| Pennington's | 255-2799 | deux | non | factures bilingues |
| People's Jewellers | 255-9471 | une | non | |
| Permanent, The | 257-2802 | deux | non | littérature bilingue |
| Perth's | 256-7558<br>257-5033 | deux | non | |
| Phone Centre (MTS) | 947-4111 | non | non | |
| Place for Organs & Pianos, The | 255-2469 | non | non | |
| P. Lawson Travel | 257-3119 | non | non | |
| Radio Shack | 257-2093 | non | non | catalogue bilingue |
| Reitman's | 255-2224 | quatre | non | |
| Ricki's | 255-2857 | deux | non | |
| Safeway | 255-2338 | une | non | |
| St-Clair Paint & Wallpaper | 255-2219 | non | non | directives bilingues |
| ST-VITAL CENTRE: Administration office | 257-4449 | trois | non | La direction est sympathique |

## Saint-Vital

Il n'indique donc pas la présence de personnel bilingue en tout temps.

Tout commentaire concernant ce sondage sera grandement apprécié.

Ce sondage a été réalisé par le programme d'information de la SFM. Denise Bernardin en a assumé la responsabilité.

| MAGASINS | # de téléphone | Personnel bilingue | Affichage bilingue | Autres commentaires |
|---|---|---|---|---|
| St-Vital Unisex Hairstyling | 255-2453 | une | non | |
| Sanjusha | 255-2756 | non | non | |
| Scholar's Choice | 255-2466 | non | non | livres français |
| Second Cup | 255-2841 | une | non | |
| Shirley K. Maternity | 255-1202 | une | non | factures bilingues |
| Shirt Stop | 255-2785 | non | non | |
| Shoppers Drug Mart | 257-1639 253-1344 | une | non | directives bilingues à la pharmacie |
| Sideffects | 255-2174 | non | non | |
| Smart Set | 255-2222 | une | non | |
| Sooter Photo Studios | 255-2956 | deux | non | |
| Steak Shop, The | 255-2337 | non | non | |
| Steward N. King Ltd. | 255-2525 253-0314 | non | non | |
| Sunrise Health Centre | 255-9213 | une | non | |
| Suzy Shier | 255-2138 | non | oui | |
| Thrifty's | 255-2226 | une | non | |
| Tip Top Tailors | 255-2738 | une | non | |
| Town & Country | 255-2177 | deux | non | |
| Western Pet Centre | 255-2082 | une | non | |
| W.H. Smith | 256-2847 | une | non | livres français à venir |
| Willsons | 255-2792 | non | non | peut commander livres d'affaires bilingues |
| Woolco | 257-4232 | 30-35% | non | cartes, livres, et disques français à venir |
| Yum Yum Tree | 257-4294 | non | non | |

## ANNONCES

**Grand concert de la Chorale des Intrépides et du Choeur des Petits Intrépides accompagnés de l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Marcien Ferland pour fêter son 20e anniversaire.**

**Au programme:** Les grands succès des vingt dernières années

Le 4e mouvement de la 9e symphonie de Beethoven qui contient le célèbre HYMNE À LA JOIE chanté en français

**DATE:** le vendredi 28 mars 1980

**HEURE:** 20h30

**LIEU:** Salle du centenaire de Winnipeg

**BILLETS:** $5.50, $6.50, $7.50 — adultes
$3.75 — étudiants et personnes de l'âge d'or

Disponibles au Ccfm, au CBO, ou auprès des membres de La Chorale des Intrépides.

# LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

**fondée en 1902** **constituée légalement en 1907**




Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de **13h30 à 16h30.**
Si possible, prenez rendez-vous en téléphonant au **233-0210, poste 134.**

## PUBLICATIONS

Publications de la S.H.S.B.
**en vente:**

**Sr Marie Bonin**, s.g.m., *La Pastorale des malades d'hier et d'aujourd'hui*, 14pp, .75 cents
Gilles Martel, *Louis Riel, prophète du Nouveau-Monde*, 20pp, $1.00
**à paraître durant l'été:**
Gabrielle **Roy**, Armand **LaFlèche**, Pauline **Boutal**, Marius **Benoist**, Roland **Maché**, Martial **Caron**, Maurice **Prud'homme**, Alexandre **LaRivière**, Jean-J. **Trudel**, *Chapeau bas*; réminiscences théâtrales et musicales du Manitoba français.
En collaboration, *Historiques de paroisses et villages du Manitoba*.
**Donatien Frémont**, *Les Français dans l'Ouest canadien*, nouvelle édition, avec introduction par Sr. Hélène Chaput et index de noms.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de **la S.H.S.B.** COMPREND QUELQUE 5,000 titres portant pour la plupart sur l'histoire du Manitoba et de l'Ouest canadien depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours.

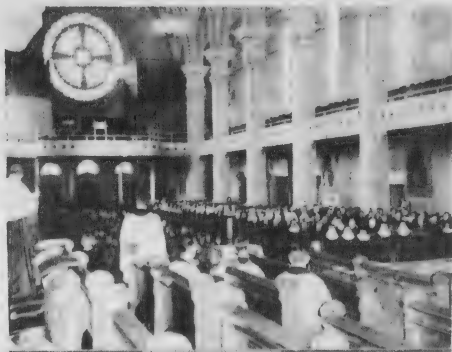
## ARCHIVES

Les archives de **la S.H.S.B.** comprend quelque 2,000 dossiers sous les rubriques personnages, lieux ou sujets. De plus les archives contiennent des fonds considérables provenant de personnalités du Manitoba français en plus de soixante boîtes de documents de l'Association des Canadiens français du Manitoba, 1916—1966. Les vôtres aussi y seraient bien logés; donnez-nous les!

**La S.H.S.B.** a plus de 400 répertoires de mariages - Pontbriand, Campagne, Bergeron, Eloi-Gérard Talbot, Tanguay, etc. - provenant des registres d'autant de paroisses du Québec. Instruments indispensables à quiconque veut retracer sa généalogie.

## PHOTOS

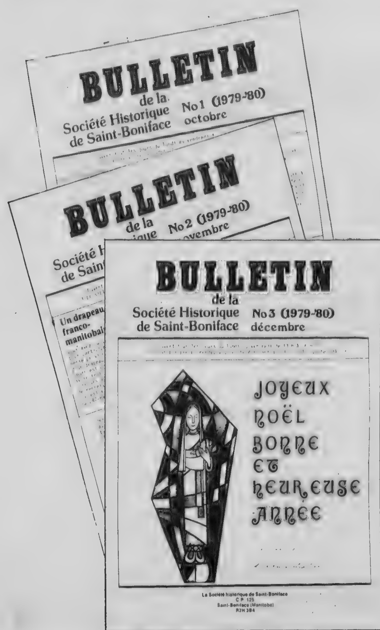
**Près de 4,000 photos** sont classifiées sous le nom de personnages, de lieux ou de sujets





# BULLETINS

*Le Bulletin* de la **S.H.S.B.** paraît six fois entre septembre et mai. Il n'est envoyé qu'aux membres de la Société.




# NOS PROCHAINES RENCONTRES

**le 30 avril**

**à 20h00**
à la salle académique du Collège secondaire
de Saint-Boniface
**196, avenue de la Cathédrale**

professeur Antoine Lussier
Université de Brandon
"Rapports entre les **Métis et les Franco-Manitobains**
depuis le début du siècle"

**le 30 mai**

**L'ASSEMBLÉE ANNUELLE**

# OBJETS de MUSÉE

La collection d'objects de musée de la **S.H.S.B.** est déposée et pour une partie, exposée, au **Musée de Saint-Boniface.**

# LE PRIX ROBERT-PAINCHAUD

**Le prix Robert-Painchaud,**
d'une valeur de **$200.00** ou plus, sera décerné annuellement le **1er octobre.**

**Conditions:**

- **être étudiant(e)** dans une université ou un collège universitaire reconnu;
- **soumettre, avant le 1er juin**, un travail inédit (essai, dissertation, thèse ou autres), traitant de l'histoire des francophones de l'Ouest canadien;
- **le jury** donnera la préférence à un travail régidé en français;
- **la décision du jury** sera finale;
- **tous les travaux** présentés au jury seront déposés aux archives de **La Société historique de Saint-Boniface;**
- **envoyer** son travail à:

**La Société historique de Saint-Boniface**
**C.P. 125**
**Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4**



**Je voudrais devenir membre......de la Société historique de Saint-Boniface** ou renouveler ma cotisation......pour **l'année 1980-1981.** Ma cotisation expirera **le 31 mars 1980**, mais me permettra de participer activement aux décisions de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 30 mai suivant.

......**membre régulier $10.00**
......**membre de soutien $20.00**(ou plus)
......**membre à vie $150.00**

Chèque ou mandat à **La Société historique de Saint-Boniface.**

**NOM..............................................**

**Adresse....................code postal.............**

Faire parvenir à:

**La Société historique de Saint-Boniface**
**C.P. 125**
**Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4**
Téléphone: 233-0210 Poste 134




## Série de concours littéraires et artistiques

# Jeux Floraux depuis cinq ans

# ********** REMERCIEMENTS **********

Les Jeux Floraux du Manitoba remercient les organismes qui les ont appuyés financièrement et moralement:

Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles
Consulat de France
Service culturels de France
Bureau de l'Éducation francaise
Collège secondaire de Saint-Boniface
Collège universitaire de St-Boniface
Association universitaire du Collège de Saint-Boniface
Société historique de Saint-Boniface
Éducateurs franco-manitobains
Alliance française
Société franco-manitobaine
Association France-Canada
Centre culturel franco-manitobaine
Radio-Canada
Club d'hommes d'affaires
Fondation Radio Saint-Boniface
Division scolaire de Saint-Boniface
Association des elèves du collège secondaire de Saint-Boniface
Les éditions du Blé
Club sportif de La Broquerie
Société de Saint-Jean-Baptiste
Institut Collégial de La Broquerie
Commissaires d'ecoles franco-manitobains
Comité culturel de La Broquerie
Club Richelieu
Secrétariat d'État

## Les Évaluateurs

*Mme. Annette* ***Tencha***
*Mme. Rachel* ***Ouellette***
*M. Harry* ***Ragoonaden***
*M. Robert* ***André***
*M. Marcien* ***Ferland***
*Mlle Marie* ***Saras***
*M. Geordes* ***Druwé***
*Mme. Stella* ***Sasseville***
*Mme. Pauline* ***Boutal***
*M. Bernard* ***Mulaire***
*M. Claude* ***Saindon***
*Sr. Annette* ***St-Pierre***
*M. Pierre* ***Palud***
*M. Jean* ***Soliman***
*M. Robert* ***Trudel***
*Sr. Agathe* ***Dorge***
*M. Guy* ***Boulianne***
*M. Ronald* ***Valois***
*Frère Aimé-Onil* ***Dépot***
*M. Jean-Charles* ***Gagnon***
*Mlle Marjolaine* ***St-Pierre***
*M. Henri* ***Grimard***
*Mme. Marguerite* ***LeDorze***
*M. Gérald* ***Gagnon***
*M. Taib* ***Soufi***
*M. Marcel* ***Gosselin***
*M. Albert* ***Dubé***
*Mme.* ***Ragot***
*M. Michel* ***Breton***
*M. Gilbert* ***Rosset***
*M. Louis* ***Perrin***
*M. Jacques* ***Derégnaucourt***
*M. Josué* ***Bensimon***
*M. Roger* ***Legal***
*M. Donald* ***Boulet***
*M. Rossel* ***Vien***
*M. Jean-Louis* ***Hébert***
*Père* ***Caron*** *s.j.*
*Mme. Hélène* ***Martin***
*M. Paul* ***Guyot***
*M. Raymond* ***Bernier***
*Mlle. Réginne* ***Doutremont***
*Mlle Jeannette* ***Arcand***
*M. Fernand* ***Girard***
*M. Guy* ***Delionnet***
*M. Raymond* ***Thuot***
*M. Antoine* ***Gaborieau***
*M. Gérard* ***Jean***
*Père Fernand* ***Lévesque*** *s.j.*
*M.Paul* ***Savoie***
*Mme.* ***Mariette***
*M. Roland* ***Mahé***
*M. Réal* ***Bérard***
*Mme. Ingrid* ***Joubert***
*M. Paul* ***Baril***
*M.Paul* ***Ruest***
*M. André* ***Fauchon***
*Mme. Henriette* ***Ricou***
*Mme. Rosanna* ***Bérubé***
*Mme. Lilianne* ***Bohémier-Bédard***
*M.Raymond* ***Gauthier***
*M. Réal* ***Lévêque***
*M. Marcien* ***Emond***
*Soeur* ***Ménard***
*Mlle Louise* ***Auger***

# ************ FÉLICITATIONS ************

## ÉCOLES PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Collège Secondaire de Saint-Boniface | **1975 à 1979** |
| Institut Collégial de Birtle | **1976** |
| École Guyot | **1977** |
| Institut Collégial de La Broquerie | **1976 à 1979** |
| Institut Collégial de Louis Riel | **1976** |
| École Noël-Ritchot | **1979** |
| Institut Collégial de Notre-Dane-de-Lourdes | **1977 à 1979** |
| École Powerview | **1977 et 1978** |
| Institut Collégial de Sainte-Anne | **1976,1978 et 1979** |
| Institut Collégial de Saint-Claude | **1977 et 1978** |
| Institut Collégial de Somerset | **1976 à 1979** |

## NOMBRE D'INSCRIPTIONS ET D'OEUVRES SOUMISES

| | INSCRIPTIONS | OEUVRES |
|---|---|---|
| 1975 | 95 | 63 |
| 1976 | 200 | 99 |
| 1977 | 361 | 219 |
| 1978 | 216 | 363 |
| 1979 | 102 | 321 |

# horaire de cbwft

## SAMEDI

### 29 mars

**8:30 PASSE-PARTOUT**
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
**9:00 LE CAPITAINE CAVERNE**
Dessins animés.
**9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES**
*Le Trésor*
**10:00 LES HÉROS DU SAMEDI**
Dans le cadre des Jeux du Québec, reportage sur les finales de tennis sur table.
**11:00 ALBATOR**
**11:30 TÉLÉJEANS**
Magazine jeunesse. Invité en studio: Gilles Valiquette — Chronique bricolage — Discussion en studio: la liberté. Musique.

**12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU**
*Les Dragons des Galapagos.* Avec ses plongeurs, Cousteau tente d'éclaircir quelques points sur l'origine des dragons des îles Galapagos.
**13:00 DANIEL BOONE**
**14:00 CINÉ-JEUNESSE**
**À la recherche du paradis perdu.** Un petit garçon se voit confier pour quelques minutes la garde d'un chien. Il retourne à la maison avec son nouvel ami et apprend que son frère aîné a décidé de partir à la recherche du paradis (Can. 74).
**15:30 UN REGARD S'ARRÊTE**
**16:00 BAGATELLE**
Dessins animés.
**17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Reprise.
**18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
*[illegible]* **(1r partie).**
**19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY**
*Au Maple Leaf Gardens à Toronto, les Oilers d'Edmonton rencontrent les Maple leafs.*
**21:30 NOIR SUR BLANC**
Magazine d'information. *[illegible]* avec Pierre Beausoleil. *[illegible]*
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.

**22:50 NOUVELLES DU SPORT**
**23:00 POLITIQUES FÉDÉRALES**
**23:10 CINÉMA**
**La Fille de Ryan** (Ryan's Daughter). Drame réalisé par David Lean, avec Robert Mitchum, Sarah Miles et Trevor Howard. La fille de l'aubergiste Ryan épouse l'instituteur du village, son aîné de vingt ans. Pendant la guerre qui suit son mariage, la jeune femme devient amoureuse d'un officier anglais (Brit. 70).

## DIMANCHE

### 30 mars

**8:30 PASSE-PARTOUT**
**9:00 YOGI ET CIE**
Dessins animés. *Monsieur Brume.*
**9:30 MON AMI GUIGNOL**

**9:45 LES PÈLERINS**
**10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR**
Dimanche des Rameaux. Messe célébrée par le père Maurice Lafond, c.s.c., de la paroisse Sainte-Anne à Varennes.
**11:00 LES PRIMITIFS**

**12:00 L'UNIVERS DES SPORTS**
Reportage sur le championnat du monde de curling, qui se déroule à Moncton, Nouveau-Brunswick.
**14:00 PROPOS ET CONFIDENCES**
Inv.: Gérard Pelletier **(dern. de 4).**
**14:30 D'HIER À DEMAIN**
**15:30 AUX FRONTIÈRE DU CONNU**
*Les Origines de la vie* **(4e de 5).**
**16:00 LA SEMAINE VERTE**

Dossier: l'évolution du rôle de la femme en agriculture.
**17:00 SECOND REGARD**
Magazine de l'actualité religieuse. *Le Jeu de la Passion à Oberammergau. Dans un théâtre contenant 5 200 places, des amateurs, au nombre de 1 400 personnes, tiennent un rôle dans la pièce dans laquelle la Passion. Cette pièce se joue sans aucun artifice de maquillage, perruque, fausse barbe etc. A tous les 10 ans les habitants d'Oberammergau s'appliquent à accomplir de la ... la vie et les souffrances de notre Seigneur et Sauveur.*
**18:00 HEBDO-DIMANCHE**
Magazine d'information.
**19:00 CHEZ DENISE**
**19:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Faut voir ça.** *Un précieux souvenir* avec Jim et Bertrand. Jim Corcoran et Bertrand Gosselin, deux jeunes troubadours québécois, nous racontent le cheminement de leur carrière, en nous interprétant quelques-unes de leurs chansons. Nous les verrons en train de préparer un spectacle, bien tranquillement, dans leur salon. Au programme: *[illegible]* Rech.: Manon Guilbert. Réal.: Daniel Ménard. Communications Audio-visuelles Lumière.
**20:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Le Corps humain (2e de 5). Le miracle de la vie.** Real.: Alfred R. Kelman. Découverte des secrets physiologiques du corps féminin comme réceptacle et artisan d'une vie nouvelle. Nous assisterons au phénomène le plus étonnant de la nature au niveau biologique: le phénomène de l'ovulation.
**21:30 LES BEAUX DIMANCHES**
**L'Homme et la musique (5e de 8).** *L'époque de l'audace.* Nous touchons ici à l'ère de l'industrialisation et du Romantisme. Piano et orchestre ont considérablement élargi le champ de l'expérimentation musicale et les Paganini, Liszt et Chopin triomphent en galvanisant les foules.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**22:50 SPORT-DIMANCHE**
**23:00 LE CINÉMA**
"Soviétique à 60 ans".
**24:00 BEAUX-ARTS**
*Les Chefs du regard, aujourd'hui hors cadres.* Documentaire réalisé par Simone Mohr, avec Alain Bourbonnais. Rencontre avec quelques peintres et sculpteurs français dont l'art s'exerce durant leurs moments de loisir. Leurs oeuvres n'en dénotent pas moins de la spontanéité, de la poésie et de la fantaisie (Suisse).

## LUNDI

### 31 mars

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
**9:30 ANIMAGERIE**
**9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
*Les Livres pour enfants.*
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 WICKIE**
**12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
Premier reportage d'une série intitulée: *La Louisiane. Des professeurs québécois en Louisiane.* Entrevues avec une dizaine de professeurs et avec Monsieur De Mongeau, fondateur de l'organisme CODOFIL, qui se charge de l'engagements des professeurs provenant de l'extérieur de la Louisiane.
**14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE**
De Toronto. *Retraite sans douleur.*
**15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL**
**16:00 BOBINO**
**16:30 AU COIN DE MA RUE**
**17:00 JÉSUS DE NAZARETH**
**(1re de 7).**

**18:00 CE SOIR**
**19:00 LA PETITE PATRIE**
**19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD**
Au menu, le gâteau de Pâques et le punch Martiniquais.
**20:00 TERRE HUMAINE**
**20:30 TÉLÉ-SÉLECTION**
**Douze heures pour mourir.** Drame réalisé par Abder der Isker, avec Mylène Demongeot, Claude Brosset et Feodor Atkine. Deux frères se rendent à Paris pour venger leur frère tué lors d'une fusillade. Très vite, la police est prévenue de leur arrivée. Ils ont pour but de tuer un indicateur de la police (Fr. 78).
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:25 LE CARDINAL DE FER: RICHELIEU**
**Début (1re de 6).** *L'Envol du hobereau.* Le clan poitevin des Richelieu est puissant. En lui se mêlent les trois ordres: noblesse, clergé et tiers état. C'est dans cette famille dévouée au roi et protégée par Henri IV que naît Richelieu.
**0:25 C'ÉTAIT HIER**
Documentaire réalisé par Pierre Laroux et produits par Henri de Turenne, O.R.T.F. L'Histoire des 25 années de l'après-guerre basée sur des documents authentiques. *[illegible]* À peine deux ans après la guerre 39-45, le monde est de nouveau divisé entre deux blocs ennemis, l'un à l'Est, polarisé autour de l'URSS, l'autre à l'Ouest, ayant comme centre les USA (sous-titrés).

## MARDI

### 1er avril

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
*La Sculpture de Cybèle.*
**9:30 ANIMAGERIE**
*Le Dragon II* **(2e de 5).**
**9:45 VIRGINIE**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
*Psychologie* avec M. Bertrand Roy, psychologue. Les mécanismes de défense: quels sont ces mécanismes, pourquoi sont-ils en nous, exemples et effets favorables ou non des mécanismes de défense. *La Femme et ses droits.*
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 LES ENFANTS DU 47 A**

**12:00 PAPA, CHER PAPA**
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
*Les Chocolats Andrée.* Maison fondée en 1940. Elle célèbre donc son 40e anniversaire.

**14:30 CINÉMA**
**Ultimatum.** Drame réalisé par Allen Reisner, avec Ted Bessel, Elisabeth Ashley et Everett Rosenthal. Un scénariste se laisse convaincre par un ami d'écrire le scénario d'un kidnapping, puis de le réaliser dans les faits. Il se rend bientôt compte du véritable but de son ami (USA).
**16:00 BOBINO**

**16:30 MORDICUS**
**17:00 JÉSUS DE NAZARETH**
**(2e de 7).**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 LES ARRIVANTS**
*[illegible]*
**20:00 RACE DE MONDE**

**20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI**
**21:00 TÉLÉMAG**

**22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE**
**(11e de 13).** *Les Énergies douces.* On les connaît, mais il faut apprendre à les domestiquer.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**

**23:25 BARABBAS.**
Film réalisé par Richard Fleischer, avec Anthony Quinn, Silvana Mangano, Vittorio Gassman et Jack Palance. Libéré à la place de Jésus, Barabbas rejoint ses anciens compagnons, mais il ressent une inquiétude confuse depuis qu'il a vu mourir le Christ. De nouveaux actes de banditisme le font condamner aux mines de soufre en Sicile où il est enchaîné à un chrétien. Les deux hommes sont plus tard amenés à Rome pour y lutter comme gladiateurs (USA 61).

## MERCREDI

### 2 avril

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER**
*Dernière cène et agonie.*
**9:30 ANIMAGERIE**
*Le Dragon II* **(3e de 5).**
**9:45 TAM TAM**
**10:00 PASSE-PARTOUT**

**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
**À votre santé,** avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. *Chantons la pomme!* Les différents types de pommes; les qualités nutritives; comparaison de la pomme et autres produits à base de pomme. Recette du jour: pomme et ananas cuits au four. **Trucs à faire chez soi,** avec Jacques Elliott. Récupération des vieux pots de grès.
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
Cuisine: les salades, vinaigres aromatisés, vinaigrette de Monique, salade de carottes de Michèle, salade de pamplemousse et crabe et renseignements sur les fines herbes.
**12:00 MADAME ET SON FANTOME**
**12:00 ACTION-SANTÉ**
*Le Centre Epic.* À la demande d'un groupe d'hommes d'affaires soucieux de leur état de santé, en 1969, le docteur Choquette organise un programme d'entraînement physique pour la prévention des maladies cardiaques.
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI**
**14:30 LE TEMPS DE VIVRE**
**16:00 BOBINO**

**16:30 PLACE DU FONDATEUR**
*La Visite guidée.*
**17:00 JÉSUS DE NAZARETH**
**(3e de 7).**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 À COMMUNIQUER**
**19:30 À CONTREPOIDS**
**20:00 QUELLE FAMILLE!**
**20:30 CAROLINE**
**21:00 BEST-SELLERS**
**La Croisée des destins (5e de 6).**
**22:00 SCIENCE-RÉALITÉ**
*Les Caprices de la croûte terrestre.* La prévision des éruptions et des tremblements de terre demeure dans bien des cas incertaine, mais a fait de gros progrès depuis quelque temps. Quelques succès spectaculaires ont été obtenus et de grands espoirs sont mis dans la télédétection par satellites.
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:25 REFLETS D'UN PAYS**
De Trois-Rivières. *Les Minorités.*
**0:25 CINÉMA**
**Le fils d'Amr est mort ou le Mensonge.** Film réalisé par Jean-Jacques Andrien, avec Pierre Clementi, Claire Wauthion et Malcolm Djuric. Un homme vit à Bruxelles avec son fils et une amie. Il est associé à un Tunisien, dont il ne connaît pas l'identité, pour commettre des vols. Un jour, il découvre le cadavre de son complice et en même temps son identité. Il tente alors d'élucider cette mort (Belge 74).

## JEUDI

### 3 avril

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES ORALIENS**
*Au cirque.*
**9:30 ANIMAGERIE**
*Le Dragon II* **(4e de 5).**
**9:45 OUFS**
**10:00PASSE-PARTOUT**

**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**
*Coiffure* avec Pierre Ladouceur. Les hommes et leurs cheveux: fréquence des visites au salon; l'entretien et les permanentes pour hommes; les teintures et pourquoi, etc. *Alcoolisme* avec René Houle, dir. des services de réadaption Domrémy, Pointe-du-Lac. La réadaptation: le cheminement que doit suivre un usager; le but du programme: différence entre salle d'accueil, unité et centre d'accueil.
**11:00 AU FIL DE LA SEMAINE**
**11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE**

**12:00 LES RICHESSES DE LA MER**
*Le Combat des tortues.*
**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**13:35 ÉMISSION SCOLAIRE**
"Jules le Magnifique". Documentaire sur les handicapés à partir d'un cas concret.
**15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI**
*Les Adolescents et le deuil.* Témoignages de quatre adolescents: Kathou, Marie-Josée, Madeleine et Christian. Ils nous racontent leur vie depuis qu'ils ont perdu un parent très cher, comment ils réagissent vis-à-vis de la mort, comment ils vivent leur relation avec le parent vivant.
**16:00 BOBINO**

**16:30 POP CITROUILLE**
**17:00 JÉSUS DE NAZARETH**
**(4e de 7).**
**18:00 CE SOIR**
**19:00 PROPULSION CTF**
**19:30 DU TAC AU TAC**
**20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
**20:30 LES GRANDS FILMS**

**Armaguedon.** Policier réalisé par Alain Jessua, avec Alain Delon, Jean Yanne, Renato Salvatori et Michel Duchaussoy. Un homme médiocre, gratifié d'une forte somme et désireux d'être reconnu, met en marche une entreprise diabolique de chantage à l'échelle politique qui le conduira à une action mettant en danger la vie de milliers d'hommes. Une enquête est organisée par les diverses forces policière d'Europe. Un duel commence, affrontement implacable entre deux hommes (FR. 76).
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:04 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**

**23:25 CINÉMA**
**Angoisses: Motel tragique.** (Murder Motel). Drame réalisé par Malcolm Taylor, avec Derek Francis et Roby Millan. Un comptable compromis dans une affaire de détournement de fonds est attiré à un rendez vous dans un motel isolé. Il tombe dans un piège tragique (Brit.).

## VENDREDI

### 4 avril

**9:00 EN MOUVEMENT**
**9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR**
*Centour musclé.*
**9:30 ANIMAGERIE**
*Le Dragon II* **(dern. de 5).**
**9:45 LES CONTES DE LA RIVE**
*Hibernation* **(2e partie).**
**10:00 PASSE-PARTOUT**
**10:30 MAGAZINE-EXPRESS**

**11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES**
**12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE**

**12:30 LES COQUELUCHES**
**13:30 LE TÉLÉJOURNAL**

**13:35 FEMMES D'AUJOURD'HUI**
**14:30 LES ATELIERS**
**15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX**
**16:00 BOBINO**
**16:30 LES HÉRITIERS**
**17:00 JÉSUS DE NAZARETH**
**(5e de 7).**
**18:00 CE SOIR**

**18:30 CONCERT DE MUSIQUE SACRÉE**
Évocation du mysère de la mort du Christ à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal à Montréal, avec le concours de Raymond Daveluy, à l'orgue Von Beckerath de l'Oratoire, des *Petits Chanteurs* du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude et les *Ballets poétiques* d'Esther Lambert.
**19:30 CHANTONS L'AMOUR**

**AVEC JOHN LITTLETON**
Émission enregistrée à l'Oratoire Saint-Joseph.
**20:30 LES ARRIVANTS**
*1978* **(dernière).** *Le Présent.*
**21:30 LE REQUIEM DE FAURÉ**

Ce Requiem, l'une des oeuvres les plus importantes du répertoire musical religieux, a été enregistré à l'Église St-Antoine de Longueuil. L'Orchestre de 65 musiciens est dirigé par Charles Dutoit. Solistes: Colette Boky et Bernard Turgeon.
**22:15 LA CATHÉDRALE DE BOURGES**
**Court documentaire sur cette cathédrale gothique du XIIe siècle à Bourges. Réal.: Hugo Borger.**
**22:30 LE TÉLÉJOURNAL**
**23:00 L'OPINION**
**23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS**
**23:25 JORDI BONET: LE LIVRE DES NAISSANCES.**
Mme Huguette Bonet nous lira les inscriptions que son mari avait lui-même gravées sur son cerceuil et nous parlera de sa vie avec lui, à travers son oeuvre et leurs quinze années de vie commune.
**0:25 CINÉMA**
**On s'fait la valise docteur?**
*(What's up Doc?)* Comédie réalisée par Peter Bogdanovich, avec Ryan O-Neal, Barbra Streisand et Madeline Kahn. Un docteur est à San Francisco pour un congrès de musicologues. Il est cependant importuné par une jeune fille excentrique. Elle compromet ses chances d'obtenir une subvention pour poursuivre ses recherches et l'entraîne dans toutes sortes de péripéties (USA 72).



# La Fédération de l'Age D'Or du Manitoba Inc.

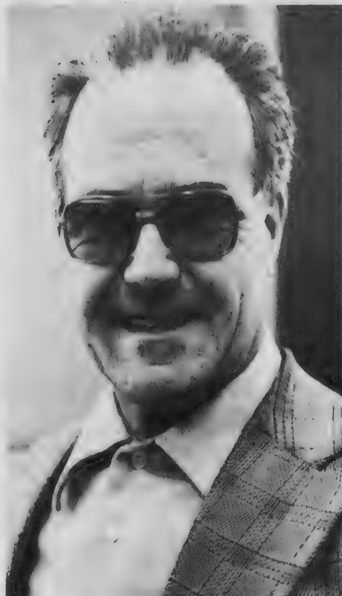
273 TACHE, ST-BONIFACE, MANITOBA R2H 1Z8 TELEPHONE: (204) 247-5162

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Vous l'avez sûrement remarqué, la F.A.D.O.M. a connu durant la dernière année une multitude de projets et de changements tels que la loterie 1500 série 01 et 02 et l'aide que la S.F.M. nous propose.

Comme président de la F.A.D.O.M., je tiens à inviter toutes les personnes de 55 ans et plus, intéressées à venir discuter dans un effort collectif, les possibilités de développement et de l'implication de la F.A.D.O.M. pour les jours et les années à venir.

Pour ce faire, Monsieur Charles E. Douville de Montréal, directeur régional du programme Nouveaux Horizons et expert en la matière, sera des nôtres. De plus, Monsieur Douville, oeuvrait avec les dirigeants de la Fédération de l'Âge D'Or du Québec à l'essor des 900 clubs de l'âge d'or affiliées à cette fédération.



*M. Louis HINCE*

Monsieur Douville est âgé d'environ 55 ans et partagera le rôle important que doit jouer une fédération de l'âge d'or, qui a plus que sa place dans une société comme la nôtre.

Je vous attends donc à notre assemblée annuelle du 26 avril prochain, à Sainte-Anne, qui a pour thème, "Les trois générations...On s'rencontre!"

Un programme intéressant vous attend

Louis Hince,
Président

# Pourquoi une fédération?

**C'est la question qu'on a posé à maintes reprises depuis 1975, au cours de plusieurs voyages aux 4 coins de la province. Nous allons tenté de répondre de notre mieux, mais tout d'abord vous présenter les structures de la FADOM et par la suite donner les raisons de l'existence d'une fédération provinciale.**

## Structure de la Fédération:

C'est une corporation civile qui fonctionne démocratiquemment, avec délégation des pouvoirs, pour le bien de toutes les personnes d'âge d'Or. Elle est administrée par un conseil d'administration (26) président, vice-président, secrétaire, trésorier - délégué des divers clubs. Il y a une assemblée générale une fois par année. Il y a réunion des membres de l'administration mensuellement.

## Les buts:

La Fédération s'occupe surtout de 5 chose: politique, économique, éducation, social et culturel.

## Politique:

Si les décisions prises par les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux vont contre les personnes agées, la Fédération veut s'en occuper.

## Économique:

La Fédération veut tenir les retraités au courant des octrois et des subventions disponibles aux personnes d'âge d'or. L'an dernier, 1/2 million de dollars ont passés aux personnes d'âge d'or, grâce à des renseignements diffusés par la FADOM.

## Éducationnel:

Donner de l'entraînement aux responsables des Clubs. On y donne une formation de base. Elle veut aussi les tenir au courant de ce qui se passe au pays pour les personnes d'âge d'or - Echanger des voyages, par exemple. **Projet nouveau:**Cours de préretraités, pour les 50 - 55 ans, afin de les préparer à la retraite.

## Social:

Organiser des activités intéressantes, emballantes: cabane à sucre partie de Noël, soirée du bon vieux temps, etc... Ces activités de nos membres.

## Culturel:

Organiser des expositions provinciales, développer des talents locaux. Un autre projet nouveau est de préparer un bottin des artistes de l'âge d'or afin de faire connaître les talents de chez-vous et de faire ressortir le patrimoine culturel des Canadiens français du Manitoba.

## Pour résumer:

La Fédération se fait le porte-parole des clubs officiels, donne un service d'animation, coordonne les activités des clubs, offre un service d'imprimerie aux clubs qui le demande.

## ÉDITORIAL

# Une poignée de main tous les 4 ans.

Pour de longues périodes de temps ils ne disent rien; ils n'en demandent pas beaucoup; ne revendiquent leur droits que très peu, généralement on les entasse dans des petits cubicules à l'intérieur de ce qu'on appelle des foyers, là où ils sont le moins visibles. Par contre, tous les 4 ans, lorsque les besoins de l'heure pressse ces nobles bienfaiteurs qui soi-disant, méritent leur appui se présentent à l'intérieur de ces dits foyers pour une fois de plus répéter les adages du passé.

Ce groupe connu sous plusieurs noms (personnes âgées, personnes du 3e âge, âge d'or, retraités, personnes à la retraite) bien qu'un grand nombre d'eutre eux n'a pas encore réussi à se libérer des mytes qui les ont placé là où ils se trouvent présentement.

De dire que ce groupe a largement contribué à la construction de ce pays ne serait que de répéter ce qui a déjà été dit bien souvent. Ce qui n'est pas dit est d'autant plus important. C'est à cause des efforts de milliers de personnes, il y a 50, 40,30 années que nous pouvons aujourd'hui jouir d'un standard de vie tel que nous le connaissons en 1980. Les personnes d'âge d'or devraient-ils avoir droit à un meilleur statut social et économique dans la société canadienne de maintenant? C'est évidement une question qui se répond par un oui, mais la réalité de l'heure actuelle nous dit bien un non. Si celui qui sème n'a pas le droit de jouir des bénéficer qu'il a engendrés, qui alors devrait les recevoir?

Un bref aperçu nous place les choses dans leur vraie perspective. En novembre 1979,le Conseil économique du Canada dévoilait qu'au moins trois Canadiens sur cinq (60%) vivant seuls à compter de 65 ans, ne touchent que $3,654. par année, alors qu'Ottowa établit le minimum vital à $4,527. par an. Dans une société qui se vante continuellement de son système de justice social, $300 par mois nie facilement toutes ces éloquentes déclarations.

Mais le tout ne s'arrête pas là. En plus de prendre les gens de l'âge d'or pour acquis, en plus de les isoler des courants principaux de la société dans laquelle ils "habitent"; on joue à l'obstruction avec eux (nous?). Les gouvernements et leurs alliés, les fonctionnaires veulent à tout prix éviter que l'âge d'or s'organise. Une fois organisé et structuré, les gens de l'âge d'or pourraient devenir une force politique redoutable; une force qui pourrait faire bouger bien des choses; une force qui dérangerait une fois pour toutes le sommeil paisible de nos serviteurs gouvernementaux - élus ou placés-.

Mais tel n'est pas le cas.Soit que la volonté de ces gens se fait prévaloir; soit qu'il y a un véritable manque de "vouloir exister" avec fierté; soit à l'heure où ces mots sont mis sur papier, il importe peu la cause du démembrement de la Fédération se l'âge D'Or du Manitoba! Les raisons sont moins importantes à ce stade que les symptômes contagieux et héréditaires qui nous ont apportés jusqu'ici.

À moins que l'on se mette à songer aux répercussions possibles!...

Pierre Meunier.

---

# Les Gagnants à date de la Loterie 1500 - série 01

**1er tirage tenu à La Broquerie**
Mme Gertrude Mousseau
Mme Rosalie Bergeron
Mlle Rose Pelletier
BILLET - **1048**...

**2e tirage tenu à Eclipse '79**
M. & Mme Steve Langill
Sainte-Anne
BILLET - **182**...

**3e tirage tenu à Lorette**
M. Joe Demarcke
Île- des-Chênes
BILLET - **352**...

**4e tirage tenu à Sainte-Anne**
M. Pierre Meunier
Saint-Boniface
BILLET - **606**...

**5e tirage tenu à Île-des-Chênes**
Mme Denise Savard
La Broquerie
BILLET - **125**...

**6e tirage tenu au C.C.F.M.**
Mme Alice Gousseau
Saint-Boniface
BILLET - **298**...

**7e tirage tenu à Saint-Jean Baptiste**
Sr Bernadette Poirier
Saint-Bòniface
BILLET - **858**...

**8e tirage tenu à Elie**
Mme Louise Devigne
Saint-Boniface
BILLET - **652**...

**9e tirage tenu au C.C.F.M.**
M. Tony Hayek
Winnipeg
BILLET - **83**...

**10e tirage tenu au C.C.F.M.**
M. Edouard Mondor
Île-des Chênes
BILLET - **333**...

**11e tirage tenu à Sainte-Agathe**
M. Hilaire Robidoux
Otterburne
BILLET - **1233**...

**12e tirage tenu à Lorette**
M. Hilaire Robidoux
Otterburne
BILLET - **1233**

**13e tirage tenu au Foyer Chez Nous**
M. André Fréchette
Saint-Boniface
BILLET - **388**...

**14e tirage tenu à la FADOM**
M. Norbert Lavelle
Lebel sur Quevillon, Québec
BILLET - **76**...

**15e tirage tenu au C.C.F.M.**
M. Georges Marion
M. Hubert Gauthier
Saint-Malo
BILLET - **214**...

**16e tirage tenu au C.C.F.M.**
M. Michel Dargis
Saint-Vincent. Alberta
BILLET - **1228**...

**17e tirage tenu à Eclipse '79**
Mme Jeannette Pujo
Saint-Boniface
BILLET - **861**...

**18e tirage tenu au Eclipse '79**
Mlle Angélique Benoist
Saint-Boniface
BILLET - **285**...

**19e tirage tenu au C.C.F.M.**
Mme Georgette Roque
Lorette
BILLET - **1370**...

**20e tirage tenu à la FADOM**
Mme Lucille Dumaine
Saint-Boniface
BILLET - **562**...

**21e tirage tenu au Festival du Voyager**
Mme. Adéline Allarie
Île-des-Chênes
BILLET - **309**...

**22e tirage tenu à la FADOM**
Chevaliers de Colomb 5979
Île-des-Chênes
BILLET - **320**...

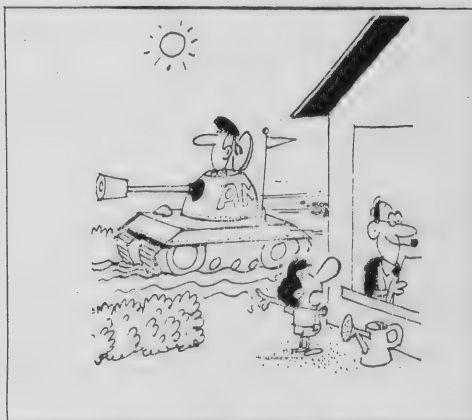
**23e tirage tenu au C.C.F.M.**
Léopold et Ruth Martin
Saint-Claude
BILLET - **270**...

**24e tirage tenu à la FADOM**
M. Lawrence Dubois
Saint-Claude
BILLET - **637**...

**Les deux gagnants des prix-boni du tirage spécial de la Loterie 1500-série 02.**

Abbe Claude Blanchette
Saint-Boniface
(Billet - 1757)

Club Joyeuse Vieillesse
Île-des-Chênes
(Billet - 1609)



— Viens vite, il y a des chenilles dans ton potager !...

# Une fédération c'est...

**1.**Elargir le cercle ce nos amis, favoriser une meilleure organisation de nos loisiers et de nos temps libres.

**2.**Partager nos initiatives et nos expériences.

**3.**Donner plus de force à nos revendications.

**4.**Poursuivre ensemble des projets d'intérêt commun

**5.**Diffuser l'information plus rapidement et d'une façon plus systématique.

**6.**Apporter aide et soutien aux groupes isolés ou moins nombreux ou vivant dans des milieux défavorisés.

**7.**Avoir des personnes continuellement attentives aux intétêts des membres des clubs.

**8.**Participer éventuellement à des projets ou revendications de plus grande envergure avec les fédérations anglophones de la province et du pays.

**9.** Parler au nom des personnes âgées, francophones du Manitoba.

**10.** Uniformiser le fonctionnement des clubs tout en accordant au club la liberté de s'épanouir dans les initiatives locales.

Une autre question qui revient souvent également: Qu'est-ce que la Fédération pour nous jusqu'à présent? Naturellement après deux ans et demi d'existence, la Fédération ne peut pas se vanter d'avoir donné énormément. D'ailleurs c'est la politique bien arrêtée de la Fédération de ne pas s'immiscer dans les affaires des clubs.

Cependant, en encourageant les clubs à se former et à se rencontrer, la Fédération a amené un grand nombre de personnes à fraterniser amicalement et à participer à des activités communes. La Fédération a également contribué à placer nos clubs francophones sur la carte de la province.

De plus nous avons été invités à siéger avec divers organismes qui s'intéressent aux personnes âgées, Cette présence de représentants dans toutes sortes de milieux produira des sympathies profitables aux clubs individuels.

# Services de la Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba, Inc.

**1.** Représentation des 3,000 membres devant les gouvernements et les corps intermédiaires.

**2.**Congrès annuel qui focalise l'intérêt de la société sur l'Âge d'Or.

**3.** Agence de voyages: voyages en groupes.

**4.** La loterie annuelle (tirage FADOM).

**5.**Accès à des sources documentaires.

**6.**Participation à des salons, expositions, symposiums, conférences, colloques...

**7.**Mise en commun des initiatives des 26 clubs affiliés.

**8.**Communications avec les médias.

**9.**Projets mis en chantier, tels loterie 1500, comité de films, journée de leadership, bibliothèque, journée de formation au "St-Benedice Educational Centre", etc...

**10.**Mise en circulation d'objets à l'effigie de l'Âge d'Or tels boutons, crayons, cartes de membres.

**11.**Informations, consultations, documentation, représentation

**12.**Un service d'imprimerie pour l'Âge d'Or.

**13.**Un service d'animation et de coordination.

**14.**Soirée organisée.

**15.**Mise sur pied de clubs de l'Âge d'or.

**16.**Information sur les octrois disponible pour l'Âge d'or.

# Les membres de la F.A.D.O.M.

***LES BLÉS D'OR***
*Mme Cécile Préfontaine*
*Lorette, Manitoba*
*R0A 0Y0*

***JOYEUSE VIEILLESSE***
*M. Louis Hince*
*C.P. 2, Groupe 133*
*Vermette, Manitoba*
*R0G 2W0*

***CLUB D'HARMONIE***
*Sr Anne Gosselin*
*Ste-Anne, Manitoba*
*R0A 1R0*

***CLUB DE L'AMITIÉ***
*Mme Aline Balcaen*
*La Broquerie, Manitoba*
*R0A 0W0*

***RENDEZ-VOUS DES PIONNIERS***
*M. Jos Dumesnil*
*Ste-Agathe, Manitoba*
*R0A 1Y0*

***HORIZON D'OR***
*Mlle Denise Arbez*
*St-Claude, Manitoba*
*R0G 1Z0*

***CLUB D'ÂGE D'OR DE NOTRE DAME***
*Mme Léa Bosc*
*Notre Dame de Lourdes, Manitoba*
*R0G 1M0*

***CLUB D'ÂGE D'OR ST-PIE***
*Mme Fernande Dupuis*
*Letellier, Manitoba*
*R0G 1C0*

***ÉTERNELLE JEUNESSE***
*M. Albert Robidoux*
*St-Pierre, Manitoba*
*R0A 1G0*

***MÉMOIRE D'OR***
*Mme R. Lafrenière*
*St-François-Xavier, Manitoba*
*R0H 1J0*

***RAYONS DE SOLEIL D'ÉLIE***
*M. Joseph Legault*
*Élie, Manitoba*
*R0H 0H0*

***CLUB D'ÂGE D'OR***
*M. P.A. Robert*
*Aubigny, Manitoba*
*R0G 0C0*

***CLUB DES PIONNIERS***
*Mme Juliette Vermette*
*St-Jean-Baptiste, Manitoba*
*R0G 2B0*

***L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE LA RUE BOURGET***

***VOIX D'ANTAN***
*M. Edgar Fourneaux*
*437-261, rue Goulet*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2H 0S3*

***CLUB HORACE***
*M. Noël Boulet*
*508-200, rue Horace*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2H 0R8*

***RIVER HAVEN***
*Mlle M.J. Baril*
*415, av River*
*Winnipeg, Manitoba*
*R3L 0C3*

***LES JOYEUX D'ÂGE D'OR***
*Mme Fleurette Ayotte*
*1606-231, rue Goulet*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2H 0S1*

***ÉTOILE DU SOIR***
*Mme Edith Jeanne Leblanc*
*271, rue Archibald*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2J 0W5*

***COEURS VAILLANTS***
*Mme Léona Fillion*
*St-Joseph, Manitoba*
*R0G 2C0*

***ÉCLIPSE '79***
*Mme J.A. Labelle*
*804-231, rue Goulet*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2H 0S1*

***CLUB PEMBINA***
*Mme Aldéa Weicker*
*Somerset, Manitoba*
*R0G 2L0*

***ATELIER DE BRICOLAGE***
*Mme Alice Saquet, secrétaire*
*Laurier, Manitoba*
*R0J 1A0*

***CLUB RENDONS-NOUS***
*Mme Clara Désautels*
*St-Georges, Manitoba*
*R0E 1V0*

***ACCUEIL D'ÂGE D'OR***
*M. Georges Bernard*
*Haywood, Manitoba*
*R0G 0W0*

***CLUB DES 60***
*Mme M. Balcaen*
*812-187, av. de la Cathédrale*
*St-Boniface, Manitoba*
*R2H 0H6*

# C'est la fête!

Ce projet est rendu possible grâce à une subvention de Francofonds.

# À Saint-Boniface, depuis 1935, les Guides sont présentes ... et prêtes ...

## Activités spéciales

**1980**... Cette année, nous fêtons le **70e anniversaire** de la fondation du Guidisme universel et il ses doit d'être fêté avec éclat. Des activités spéciales à tous les niveaux sont mises sur pied.

- Le **Bureau National** recevra la visite de **Lady Price**, **présidente de l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses.**
- Et nous, ici, au Manitoba, que faisons-nous? Nous sommes en train d'organiser une rencontre provinciale de tous les membres de l'Association et de toute personne intéressée pour marquer le **70e anniversaire du Guidisme. Hélène Desjean**, **commissaire national**, profitera de l'occasion pour venir nous visiter afin de rencontrer les adultes et les jeunes et d'échanger avec tous sur le Guidisme actuel.

## Ralliement des jeunes le 26 avril 1980

Un comité spécial organise actuellement un ralliement provincial pour les jeunes **Jeannettes**, **Guides et Kamsoks** afin de leur permettre d'échanger et de partager leur vécu guide, de créer de nouveaux liens entre les jeunes de différents milieux et de fêter ensemble cet heureux évenement qu'est le **70e anniversaire de** la fondation de notre mouvement. Nous envisageons différentes sortes d'activités adaptées aux trois niveaux d'âge, soit **Jeannette**, 9 à 11 ans, **Guide**, 12 à 14 ans et **Kamsoks** 15 à 17 ans. Il y aura la décoration d'un gâteau de fête gigantesque (en carton), l'animation d'un temps d'échange entre les jeunes (par groupe d'âge), plusieurs activités physiques et le tout se terminera par un feu de camp typiquement guide!

## Ralliement des adultes le 26 avril 1980

Conjointement avec le rallye des jeunes se tiendra le rallye des adultes. Celui-ci permettra aux adultes de l'Association résidant dans différentes régions de la province de se regrouper pour poursuivre leur formation de leader et d'éducateur, de créer des liens et de s'encourager mutuellement à travailler dans une association francophone. L'ordre du jour comprendra une session animée par **Hélène Desjean**, commissaire nationale, qui s'intitulera **"Les éléments essentiels du guidisme et quelques applications pratiques"**. A la fin de la journée, les animatrices se joindront aux jeunes et à leur parents et tous ensemble, nous fêterons à la manière de notre fondateur, **Baden-Powell**, gaiement et joyeusement avec un bon feu de camp ! Ca vous intéresse? Venez donc voir....

## Autres rencontres le 28 avril 1980 et le 10 mai 1980

- Une grande rencontre animée par **Hélène Desjean**, commissaire national, lundi, le **28 avril 1980** rassemblera des représentants de tous les organismes actifs dans notre milieu afin de leur présenter les buts et les objectifs du guidisme et de les intéresser à ce mouvement d'éducation des jeunes. Hélène présentera au rétroprojecteur le programme de formation des jeunes de l'Association et animera un temps d'échange sur le guidisme au Manitoba.
- **Le 10 mai 1980 l'Association des Guides Catholiques** du Canada, province du Manitoba, tiendra sa réunion annuelle. Vous y êtes tous invités! Il y aura plus de renseignements dans les semaines à venir.






Les années ...30



...'40



...'50



...'60



...'70

*Vous y reconnaissez-vous?*

## La main gauche

"...du côté du coeur"

***Au lieu de serrer la main droite, comme tout le monde, les Guides tendent la MAIN GAUCHE, "du côté du coeur". Cette coutume nous vient directement du fondateur, Lord Baden-Powell of Gilwell.***

*Tout jeune, **B.P.** (comme on l'appelle souvent), ne manquait pas une occasion de se faufiler dans le petit bois près de l'école; il y appris à suivre une piste, à étudier les animaux et la nature, à prendre un lapin au collet et à le faire cuire sur un feu de bois sans fumée!*

*En dépit de ses maigres résultats scolaires, il s'incrivit aux examens d'entrée de l'armée: il sortit second sur 700 candidats. Quelle surprise! C'est ainsi qu'à 19 ans, sa carrière militaite était déjà commencée. B.P. fit des campagnes en Inde, en Afrique et en Asie. Devenu officier il groupait ses hommes en patrouilles, leur apprenait à suivre une piste, à se tenir cachés, à prendre des responsabilités: c'est l'art du **scouting** (mot anglais qui signifie "éclaireur" ou celui qui va en reconnaissance).*

*Revenu en Angleterre **B.P.** s'aperçu que bien des jeunes traînaient les rues, gaspillaient leur vie. Pourquoi ne pourrait-il pas leur révéler ses secrets, leur apprendre l'art du "**scouting**" et la joie de vivre? ....Et **le 25 juillet 1907**, 24 garçons de 12 à 16 ans partaient pour 2 semaines avec **Baden-Powell** pour l'île de **Brownsea**!*



BADEN-POWELL

**Guides Catholiques du Canada** 200, rue Kenny Saint-Boniface, Manitoba Tél.: 237-6217

Cette page est rendue possible grâce à une subvention du **Secrétariat d'Etat.**



L'Office national du film présentera les 31 mars, 1er et 2 avril à 20h00 salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain "Ladies and gentlemen, le Québec", une série de trois films d'une durée totale d'environ deux heures produite pour montrer aux francophones comment les anglophones perçoivent. Ces films passent actuellement dans des salles de spectacles du Québec avec bien entendu, le référendum en toile de fond.

Les trois films en question sont "Le jour du référendum dans la vie de Richard Rohmer"; "Le journal de madame Wollock" et "Feu l'objectivité".















Construction de défense Canada
Defence Construction Canada

**PROJET** : à bfc Winnipeg, Man.

(a) Fournir et installation des conduites de vapeur et de condensat bâtisse A-2 (site sud)
Dossier: WG 062 10

(b) Rénovations des cuisines, type "CC" et "H" logements familiaux (site nord et sud)
Dossier: WG 000 10

(c) Fournir et installation d'un système d'électricité souterrain (site sud)
Dossier: WG 061 10

**Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi** (heure normal de l'est)
pour (a) ci-dessus le mercredi 23 avril 1980
pour (b) ci-dessus le jeudi 24 avril 1980
pour (c) ci-dessus le vendredi 25 avril 1980

des soumissions individuelles sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seule les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt

pour (a) ou(c) ci-dessus $ 25.00
pour (b) ci-dessus $ 100.00

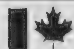
payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée, pour chaque jeu demandé

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

**W.J. Mulock, secrétaire,**
**Construction de Défense (1951) Limitée**
**Billings Bridge Plaza,**
**12e étage, Immeuble SBI**
**2323 Prom. Riverside,**
**Ottawa, Ontario.**
**K1A 0K3**







Construction de défense Canada
Defence Construction Canada

**RAPPEL DE SOUMISSIONS**

**Projet:** construction d'une caserne pour militaires, avec services extérieur, bfc Shilo, Man.

**Dossier:** SL 951 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normal de l'est)

**le vendredi 25 avril 1980**

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon

ainsi qu'a notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaxa,
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

# AIR CANADA

PREMIER VÉRIFICATEUR

**TRAITEMENT DES DONNÉES ELECTRONIQUES**

**COMPTABLE-AGRÉÉ**, ou l'équivalent, possédant au moins une année d'expérience en vérification des données électroniques (EDP). Doit **travailler à Winnipeg**, pouvoir s'impliquer dans l'élaboration des systèmes, la vérification des centres de données et la révision des systèmes financiers.

Doit **pouvoir voyager**, mais **moins que 20%** du temps.

Le (la) candidat(e) doit pouvoir communiquer facilement et travailler sans beaucoup de surveillance.

L'expérience de systèmes d'unités connectées et ensemble de traitements en direct serait un avantage.

*Les intéressé(e)s doivent envoyer leur curriculum vitae au:*

**Chef de la Planification organisation et ressources humaines**
**Air Canada**
**Pièce 1111, Immeuble Richardson**
**Un, Place Lombard**
**Winnipeg, Manitoba R3C 2N2**



# LA BANQUE DE MONTRÉAL

# DÉGÈLE DES FONDS

## PROFITEZ D'UN PRÊT PERSONNEL À TAUX RÉDUIT JUSQU'AU 30 AVRIL

Nous dégelons des fonds: nous avons en effet mis de côté $500 millions, disponibles pour tout nouveau prêt personnel à des conditions plus que concurrentielles!

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir d'excellentes conditions, car nous vous faisons une proposition très spéciale: taux d'intérêt le plus concurrentiel possible sur nos prêts aux particuliers.

Alors si vous avez besoin d'un prêt personnel, venez en faire la demande et négocier en toute confidentialité. Pourquoi ne pas profiter du meilleur taux possible. De plus, comme à l'habitude, vous bénéficierez de conditions de remboursement flexibles, adaptées à votre situation.

Renseignez-vous à la Banque de Montréal. Nous pourrons sans doute dégeler des fonds pour vous. Ça vous fera chaud au coeur... et à nous aussi.



UNE INITIATIVE CHALEUREUSE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

---

Tél.: 247-6202 410, rue Des Meurons, Saint-Boniface

**collette's**

**PRINTING & DUPLICATING**

IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

---

**GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.**

REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321

Ed. Guertin




Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

---

LE CLUB LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

---

# J'AI 20 ANS

**APF hQ** Association de la presse francophone hors Québec
C P 838, Station "B"
Ottawa (Ontario)
K1P 5P9
Tél : (819) 777-3350


Père Hector-L. Bertrand, s.j.
Président-fondateur
de l'A.P.F.H.Q.

# La presse hebdomadaire canadienne-française


M. André Paquette
Président actuel
de l'A.P.F.H.Q.

*De tous les moyens de communications écrits au Canada français, la presse hebdomadaire est de loin celui qui vit le mieux DANS et DE la communauté qu'il dessert.*

*Dans les dix-neuf portraits qui paraissent dans ces pages, vous trouverez, outre la petite histoire de chacun des hebdomadaires membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, une description panoramique de la diversité des communautés qui ont non seulement voulu se donner un journal, mais aussi investi leur argent et leurs énergies pour le faire vivre.*

*Nous espérons donc que l'ensemble de ces dix-neuf tableaux permettra aux Canadiens français de mieux connaître les communautés qui ont voulu se rattacher au réseau de la presse écrite.*

• • •

*Il importe de souligner que les dix-neuf hebdomadaires existants, loin de se croire en situation de monopole, désirent s'adjoindre un 20e, un 25e, un 30e membre.*

*A la lumière des expériences vécues de 1910 à 1980 par les membres actuels du réseau, nous espérons éveiller, chez les chefs de file des communautés les plus en mesure de relever le défi, la volonté de se joindre à nous pour atteindre notre objectif principal : une presse écrite à la hauteur des aspirations des Canadiens français, c'est-à-dire une presse libre, rentable, ancrée dans son milieu, et capable de promouvoir le développement linguistique, culturel, économique, scolaire, social et politique des francophones de la région ou province.*

• • •

*Les membres du conseil d'administration de l'Association de la presse francophone hors Québec souhaitent que, suite à la parution de ces pages, un bon nombre de ceux qui oeuvrent déjà pour la presse écrite, ou qui nourrissent des projets de fondation, donnent signe de vie et entrent en relation plus étroite avec eux.*




Monsieur André Piolat est le président du conseil d'administration de la compagnie Le Soleil de Colombie Ltée (17 actionnaires) et le directeur de l'unique journal francophone de la Colombie britannique, qu'il a fondé le 28 avril 1968 à Vancouver.

**Le Soleil de Colombie** sert de lien écrit de communication entre les quelque 18,000 Franco-colombiens de toute provenance (de plusieurs provinces canadiennes, de France, de Belgique, de Suisse et d'autres pays où le français est langue courante ou culturelle) qui utilisent encore le français au foyer. A cette clientèle s'ajoute un nombre croissant de concitoyens anglophones qui apprennent le français, plus particulièrement à Vancouver et banlieues.

Ses lecteurs fidèles sont dispersés dans une province immense qui, à l'encontre de toutes les autres, n'a pas de communautés ou d'agglomérations francophones d'envergure. La distribution du **Soleil** se fait donc surtout par la poste: 3,200 exemplaires sur 3,600. En outre, 200 écoles reçoivent de 1 à 35 copies par semaine et les enseignants s'en servent pour l'enseignement en français et du français. Voilà pourquoi le directeur-fondateur du journal accorde depuis 1968 des prix annuels pour encourager l'étude et l'utilisation du français: par exemple, en 1979, la Fondation Le Soleil de Colombie a donné un prix de $1,000 à l'élève qui a obtenu les meilleures notes à l'examen français de 12e année.

Les informations contenues dans **Le Soleil** portent d'abord sur la Fédération des Franco-colombiens et autres organismes francophones provinciaux, et sur les activités que lui communiquent les secrétaires des associations régionales et locales à travers la province, mais l'information générale provient de pigistes bénévoles, de communiqués de presse, des services d'information gouvernementaux. Toutes les informations reçues sont publiées selon leur ordre d'importance dans le contexte de la Colombie britannique, compte tenu de l'espace disponible dans les pages réduites au strict minimum . . . à cause des coûts postaux à la hausse et d'un marché publicitaire extrêmement restreint. Car un hebdomadaire francophone à distribution provinciale en Colombie britannique dépend surtout de l'information-publicité des gouvernements fédéral et provincial, les rares marchands francophones "locaux" n'étant guère intéressés à utiliser ce journal.

En dépit de circonstances difficiles, souvent pénibles, le personnel du **Soleil** tient le coup et s'acharne à défendre auprès du gouvernement provincial les droits et les revendications des Franco-colombiens, à mousser la cause de l'éducation en français, à encourager l'enseignement du français dans les salles de classe et les cours d'immersion, à promouvoir les organismes qui cherchent énergiquement à créer, partout où il y a des francophones, une ambiance socio-culturelle valable.

## LE FRANCO

Le journal hebdomadaire franco-albertain a été la propriété des Oblats de 1928 à 1975. En cette année 1975, ils le vendirent (ainsi que leur imprimerie) "pour une somme nominale" à l'Association canadienne-française de l'Alberta, dans le but d'assurer la continuité de leur oeuvre presque cinquantenaire.

Il est vrai qu'un simple changement de propriété (des Oblats à l'ACFA), de nom (de "Survivance" à "Franco-albertain") et de personnel (désormais laïc à 100 p.c.) n'a pu briser jusqu'ici le cercle vicieux si bien connu des éditeurs de la presse francophone hors Québec, et si typique des hebdos d'envergure provinciale, à savoir: le nombre restreint d'abonnés et de lecteurs qui attire peu de revenus publicitaires, ce qui permet difficilement d'engager, de bien rémunérer et de garder un personnel suffisant et compétent.

Mais tout dernièrement, soit le 1er décembre 1979, lors de l'assemblée du Conseil général de l'ACFA, on a adopté un plan d'action visant cinq objectifs susceptibles de faire du **Franco-albertain** un organe efficace d'information francophone: 1. Rejoindre le maximum de francophones et de francophiles en Alberta; 2. couvrir les différentes activités francophones provinciales et régionales; 3. Devenir une entreprise financièrement viable; 4. Promouvoir les droits des Franco-albertains; 5. Refléter, développer et affirmer la présence française en Alberta.

Il est vrai que le **Franco-albertain** a une clientèle potentielle de 100,000 Franco-albertains, mais ceux-ci sont dispersés en petits îlots sur toute la grandeur du territoire provincial. Par conséquent, très peu de commerçants locaux (ceux-là mêmes qui devraient être les annonceurs les plus réguliers) font des affaires à la grandeur de l'Alberta. Quant aux entreprises et organismes nationaux, ils cherchent à placer leurs annonces dans les journaux à tirage élevé.

C'est donc pour remédier à une situation aussi peu encourageante que les responsables du journal ont lancé leur programme d'action. Entre autres solutions, ils mettront dorénavant l'accent sur la "régionalisation" du marché et la "spécialisation" du contenu du journal.

D'abord, ils ont partagé la province en cinq régions, là où sont concentrés les francophones, soit celles de: Edmonton; Calgary, Red Deer et Lethbridge; Morinville, Legal, Saint-Albert et Vimy; Saint-Paul, Bonnyville, Plamondon et Lac-la-Biche; et enfin, celle de Rivière-la-Paix. Chaque région cible, grâce à un réseau de correspondants polyvalents, deviendra la source de nouvelles et d'informations locales et régionales, de recrutement de nouveaux abonnés-lecteurs, et de sous-marchés publicitaires probablement plus attrayants pour les marchands de ladite région.

Ensuite, grâce à des cahiers culturels ou spécialisés visant l'ensemble de cinq marchés, davantage orientés vers la promotion des droits des Franco-albertains, et reflétant la vitalité et la visibilité de la présence française en Alberta, on tentera d'intéresser les 75,000 lecteurs francophones potentiels, et aussi un nombre grandissant de francophiles.

## L'EAU VIVE

Le journal francophone de la Saskatchewan a souvent changé de nom au cours de son histoire: **Le Patriote de l'Ouest** naît à Duck Lake le 22 août 1910; le 23 avril 1941, on fusionne les deux journaux de la Saskatchewan et du Manitoba en un seul, à Winnipeg, sous le nom de **La Liberté et le Patriote**; quelque 30 ans plus tard, les Fransaskois reprennent leur journal et lui donnent son titre actuel, **L'Eau Vive**, traduction française du mot indien Saskatchewan. De tels changements laissent soupçonner les difficultés qu'il a fallu franchir: clientèle infime d'abonnés, personnel incomplet, marché insuffisant de publicité, etc.

Heureusement, l'Association provinciale (l'ACFC) prit la chose en main pendant quelques années, pour enfin confier à M. Rolland Pinsonneault la tâche ardue de recruter des Fransaskois prêts à investir des capitaux dans un journal commercialement rentable. Dès qu'un groupe de quelque 25 convaincus promirent de tels investissements, une réunion des "propriétaires en puissance" fut convoquée à Saskatoon, au cours de laquelle les décisions suivantes furent prises: changer les promesses en chèques, confier à un avocat la tâche d'incorporer Les Publications Fransaskoises Ltée, élire un conseil d'administration, lancer un concours de candidatures au poste de directeur.

Quelques mois plus tard, **L'Eau Vive** recommence en bonne et due forme. Depuis, les initiatives du président, le travail ardu et compétent du directeur et la collaboration empressée des membres du personnel font que le journal répond de plus en plus aux attentes et aspirations de la communauté fransaskoise.

Le 1er février dernier, des membres du conseil d'administration ont étudié les points suivants, en vue d'assurer plus solidement les bases d'un progrès croissant: achat d'équipement électronique, politique éditoriale et du personnel, échelles salariales, réseau de correspondants polyvalents, examen du bien-fondé de l'achat d'une imprimerie et, éventuellement, option d'achat et déménagement.

Tout cela prouve qu'on a adopté la formule permettant à **L'Eau Vive** d'asseoir l'entreprise sur une base commerciale, de garantir son développement, de multiplier ses abonnés-lecteurs, et de valoriser systématiquement le potentiel de son marché publicitaire.

## LA LIBERTÉ

L'hebdomadaire **La Liberté** a été fondé par les Oblats en 1913. Durant les 28 premières années, ils en confièrent la rédaction à deux éminents journalistes laïcs, MM. Hector Héroux (1913-1923) et Donatien Frémont (1923-1941), qui ont contribué à tous les débats politiques et scolaires et collaboré avec les chefs de file de la communauté franco-manitobaine.

De 1941 à 1970, des Oblats prirent la relève et bâtirent sur les fondations que leurs prédécesseurs avaient solidement établies, contribuant ainsi au développement des deux communautés franco-manitobaine et fransaskoise desservies pendant toutes ces années par **La Liberté et le Patriote**. Les deux communautés ont alors fourni jusqu'à 12,000 abonnés annuels.

Vers la fin des années 1960, les Oblats de l'Ouest crurent le moment venu de mettre fin à leur rôle de suppléance en ce domaine de la presse écrite, et donc remirent le journal aux laïcs. C'est ainsi que, pour une somme nominale, le journal est devenu la propriété de Presse Ouest Ltée.

Les responsables de Presse Ouest Ltée ont vite constaté que la publication hebdomadaire d'un journal s'adressant à une communauté dispersée en petits îlots sur un très vaste territoire comporte une charge finan-

**Suite à la page suivante**

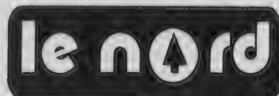
Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

**LA LIBERTE...**
**suite de la page précédente**

cière considérable, d'autant qu'il fallait désormais assurer les salaires d'un personnel même réduit au minimum, et aussi les coûts de composition, d'impression et de distribution.

L'option retenue fut de tenter d'atteindre le plus grand nombre possible de lecteurs, et donc on adopta le mode de distribution gratuite, soit 15,000 exemplaires adressés chaque semaine à toutes les familles francophones. Toutefois, une fois l'an on sollicitera l'appui financier de la population lors d'une campagne de souscription. Ce "coup de pouce" annuel, en plus d'être une source de financement partiel, sert de mini sondage sur l'intérêt que des Franco-manitobains portent toujours à leur hebdo qu'ils connaissent depuis quelque quatre générations.

Assurée que le journal est adressé chaque semaine à chacune des familles franco-manitobaines, la Société franco-manitobaine, à titre de porte-parole de la communauté, utilise régulièrement **La Liberté** pour tenir la population au courant de ses programmes et activités. Occasionnellement, elle le fait sous forme de messages publicitaires. Plusieurs autres organismes francophones font de même.




Quelques jeunes intéressent si fortement la communauté de Hearst à leur projet d'un journal, que 320 "actionnaires" investissent chacun la somme de $50 et créent Les Presses du Nord-Est de l'Ontario, entreprise propriétaire de l'hebdomadaire LE NORD, dont le premier exemplaire parut le 24 mars 1976 et dont le tirage s'élève maintenant à 4,400 copies par semaine, et de l'imprimerie LA BONNE IMPRESSION née en 1977.

Au début, le journal ne couvrait que la région immédiate de Hearst. Il étendit éventuellement son champ d'action à Kapuskasing. Maintenant il dessert une quinzaine de municipalités (comptant 30,000 habitants, à 65% francophones) sur une distance de 250 milles (d'est en ouest) le long de la route 11. Un réseau de camelots se charge de la distribution en milieux urbains (Kapuskasing, Hearst, Smooth Rock Falls); ailleurs, le journal est acheminé par la poste.

Les 15 employés (rédacteur en chef, journalistes, vendeurs de publicité, chef d'atelier, maquettistes, responsables de la photocomposition, imprimeurs, comptable, secrétaires,) reçoivent l'appui de collaborateurs bénévoles pour l'information. En ce qui touche le personnel, le recrutement de candidats sur place s'avère extrêmement difficile, mais on espère qu'un ou des jeunes de la région sauront profiter de la bourse qu'offre LE NORD pour s'inscrire aux cours de journalisme du Collège Algonquin à Ottawa. Déjà, le rédacteur en chef du journal dispense des cours au journal communautaire de Hearst en vue d'intéresser des jeunes au journalisme écrit et au monde de la presse en général.

Le journal compte actuellement 200 annonceurs réguliers (dont 60 annoncent au moins une fois par mois) sur un marché potentiel de quelque 300 commerçants. A quelque différence près, il reçoit la même publicité gouvernementale (fédérale et provinciale) que ses concurrents (journaux et postes de radio et de télévision). La plupart des municipalités ont recours à ses services pour annoncer, mais celles de Kapuskasing et de Smooth Rock Falls le font plus rarement. Les commissions scolaires de Hearst et de Kapuskasing annoncent régulièrement et systématiquement dans LE NORD.

Le Grand Nord ontarien, très éloigné des grands centres de décision, compte très peu de professionnels, de fonctionnaires à l'emploi des gouvernements. Par contre, la région est dominée par l'industrie forestière. C'est dire que l'information qui circule dans LE NORD doit être le plus près possible des bûcherons, des travailleurs d'usine, tout en servant de lien de communication entre toutes les classes de la société. Tels ont été dès mars 1976 et tels sont actuellement les buts et objectifs du journal: "LE NORD... veut informer les gens aussi complètement et objectivement que possible. Il fournit à chacun un moyen de parler aux autres, d'exprimer son opinion sur n'importe quel sujet. Il veut évaluer dans son éditorial hebdomadaire les conséquences pour les francophones en particulier et pour la population du Nord-est en général. Il veut aussi rejoindre les personnes de tous les groupes d'âge."




Des Franco-ontariens de la région du Témiscamingue ontarien rêvaient de doter les familles francophones de New Liskeard et environs d'un journal de langue française qui deviendrait, pour elles, un lien d'identification, de regroupement, d'expression par l'écrit.

Le rêve prit forme en décembre 1977, grâce à un projet "Canada au travail" parrainé par l'ACFO régionale. En effet, la subvention permit de mettre sur pied une équipe de quatre personnes à plein temps qui ont énuméré les familles francophones, identifié le nombre possible de lecteurs, lancé une étude spéciale sur les commerces susceptibles de fournir des revenus de publicité et, enfin, constitué le personnel du futur journal.

On crée dès lors la Corporation du Franco-TEM Ltée, dont les sept membres connaissent bien le milieu. Le premier exemplaire du Franco-TEM est imprimé le 24 janvier 1978 et distribué gratuitement dans les casiers postaux des familles identifiées.

Le personnel du journal se compose actuellement de 5 personnes à plein temps, et de quelques pigistes et correspondants. Leur travail semble répondre aux attentes de la population, puisque les 4,000 exemplaires du jeune hebdomadaire communautaire sont reçus et lus dans plusieurs villes et villages du Témiscamingue ontarien (New Liskeard, siège social, Haileybury, Cobalt, Earlton, Belle-Vallée, Larder Lake, Virginiatown, Kirkland), et aussi du Témiscamingue québécois (Ville-Marie, Guigues, Notre-Dame-du-Nord). La liste d'abonnés s'allonge régulièrement de mois en mois, et les revenus de publicité sont à la hausse lentement mais sûrement.

C'est dire que Franco-TEM prend sa place, face aux média anglophones de la région: l'hebdo The Speaker, le quotidien The Northern Daily News, et le poste de radio CJTT. Réussira-t-il à contrecarrer l'attrait qu'exercent ces moyens de communication anglophones sur le grand nombre, surtout les jeunes? Pour le moment, beaucoup de ses lecteurs (agriculteurs, mineurs, gens de métier, hommes d'affaires. . .) réagissent de façon encourageante au contenu de leur journal, envoient des communiqués et même, parfois, de la publicité; des enseignants de la dizaine d'écoles élémentaires de langue française de la région encouragent leurs élèves à lire le journal, et aussi à y collaborer; et dans l'école secondaire de New Liskeard (46 enseignants; 720 élèves de la 9e à la 13e année), quelques élèves éditent un "journal" étudiant très dynamique. Le présent est satisfaisant, et la relève est pleine de promesse.

## le voyageur

"Ou vous assumez la direction de notre journal, ou nous devrons déclarer faillite", déclarent les responsables de **La Voix française du Nord Ltée**, fin décembre 1974, au père Hector-L. Bertrand, s.j.

Ce dernier, après avoir analysé en profondeur la situation financière désastreuse du journal, se croit obligé de relever le défi. Le 20 janvier 1975, il fait donc son entrée au bureau du **Voyageur** et y rencontre pour la première fois ses quatre employés.

Saborder le journal et tout recommencer à neuf, se dit le nouveau directeur, ça risquerait d'engendrer un sentiment de défaitisme au sein d'une communauté témoin de trois faillites antérieures. Il préfère poursuivre l'oeuvre de son prédécesseur... mais sous les auspices d'une nouvelle corporation composée de 40 actionnaires (hommes d'affaires, professionnels et représentants de la classe ouvrière).

Le 4 mai 1975, la compagnie **Hebdo Le Voyageur Inc.** achète pour $1.00 La Voix française du Nord Ltée, dont elle s'engage à payer les dettes ($36,000) et à percevoir les comptes en souffrance ($9,000 dont 30 p.c. s'avéreront irrécupérables). Elle se donne une administration strictement commerciale, et lance une souscription qui rapportera quelque $25,000.

L'entreprise connaît des jours pénibles au cours de sa première année d'existence: directeur inexpérimenté; personnel dévoué mais sans connaissance pratique de la rédaction et de la technique; clientèle réduite (1,600 abonnés), ce qui ne facilite pas la vente d'espace publicitaire; grève des postes pendant trois mois. Heureusement, des amis fidèles investissent un 2e montant de $25,000 au printemps 1976, ce qui inaugure le départ d'une ère vraiment inespérée de progrès: en PUBLICITE (1975, $36,000; 1976, $69,000; 1977, $108,000; 1978, $189,000; 1979, $227,000); en PERSONNEL (employés à plein temps: 4 en 1975, 5 en 1976, 6 en 1977, 9 en 1978 et 12 en 1979; à mi-temps: 1 en 1976, 1 en 1977, 2 en 1978, 4 en 1979; à la pige; 1 en 1976, 3 en 1977, 4 en 1978 et 6 en 1979); en NOMBRE DE PAGES HEBDOMADAIRES (18 en moyenne en 1975; 32 en 1976, 36 en 1977, 40 en 1978 et 48 en 1979); et en TIRAGE, les 1,600 exemplaires de 1975 passant à 5,400 en 1979, dont 3,115 payés (abonnements distribués par la poste; copies vendues au moyen de boîtes sur la place publique, ou dans les kiosques et les porte-journaux) et 1,500 distribués dans plusieurs écoles primaires et secondaires, dans les hôpitaux, dans des foyers et autres institutions.

Un problème majeur demeure, celui de la qualité de la rédaction. Il faudra encore du temps pour le régler à fond, mais on y parviendra sûrement si les francophones du Moyen-nord ontarien continuent d'appuyer leur hebdomadaire en nombre croissant, si les écoles poursuivent leur collaboration et préparent une relève de lecteurs, et si l'on évite les grèves désastreuses comme celle de l'International Nickel Co., qui fit perdre au **Voyageur** quelque $82,000 en 1978-1979.

En tout cas, les cinq membres du Conseil d'administration du **Voyageur** réservent la priorité à cette qualité de la rédaction, dans leur directive récemment adressée au directeur: "D'abord, faites un bon journal; ensuite, payez très bien vos employés; et seulement après, nous récolterons les profits."

## le journal de Cornwall

**Le Journal de Cornwall**, fondé le 26 août 1977 par l'Imprimerie Prescott et Russell, a pour clientèle potentielle les Franco-ontariens de la ville de Cornwall et des comtés de Glengarry et Stormont. Ils sont 27,000 sur une population totale de 60,000, mais le journal n'a pu atteindre au cours de ses deux premières années d'existence que quelque 2,000 familles convaincues de la nécessité d'un journal comme moyen pour contrecarrer l'assimilation rampante, convaincre les indifférents, mettre en valeur leurs institutions scolaires et culturelles, et établir un pont entre les deux groupes de langue officielle.

Mais maintenant, ce journal à 90 p.c. de contenu local et régional semble répondre à l'attente d'un plus grand nombre qui aiment lire, en français, les nouvelles sportives d'abord, puis les chroniques d'actualité, les articles touchant la francophonie, l'éditorial; qui, par lettres à l'éditeur, expriment leurs réactions et commentaires, répondent aux questions soulevées, apprécient les services rendus et, parfois, vont même jusqu'à souligner la moindre erreur de typographie. Tout cela s'exprime chaque semaine par un nombre accru d'exemplaires vendus et lus.

Les quatre membres du personnel sont "polyvalents": le directeur ajoute à ses lourdes responsabilités celles de la vente publicitaire, de la rédaction sportive, des photographes, de la mise en page, des relations extérieures; la journaliste (11 années d'expérience) s'occupe de la grande variété d'informations générales, et spécialement de la page éditoriale; le responsable du tirage voit à accroître la clientèle des abonnés, à recruter des camelots, et même à vendre de la publicité; la secrétaire-dactylo fait aussi de la reproduction de textes. Cette équipe polyvalente, dont chaque membre provient du milieu et s'implique dans le milieu, produit un journal que beaucoup reconnaissent comme l'un des outils majeurs de l'éveil progressif des Franco-ontariens de la région. Pas surprenant que les institutions scolaires (50 écoles élémentaires, 8 écoles secondaires, 1 collège communautaire, 1 campus universitaire) et hospitalières (3 hôpitaux et 5 institutions pour malades chroniques), les 130 organismes communautaires, culturels et sportifs, les 200 commerces, les industries du territoire, ainsi que les services publics (municipaux, provinciaux et fédéraux) prennent de plus en plus l'habitude de considérer **Le Journal de Cornwall** comme leur porte-parole attitré ou comme un outil préférentiel de vente par le truchement de la publicité.




Fondé en 1947 par M. André Paquette, Le Carillon rejoint aujourd'hui (par poste, camelots et vente chez les dépositaires) 92,1 p.c. des foyers francophones et francophiles de son marché principal Hawkesbury-Grenville, 62. p.c. et 25 p.c. respectivement de ceux des comtés de Prescott et de Russell, et une proportion satisfaisante de ceux du comté de Glengarry. Ses 6,406 copies vendues se comparent favorablement à celles que distribuent Le Droit (4,326), The Citizen (2,213) et The Ottawa Journal (678) dans le même territoire. (Chiffres vérifiés par l'Audit Bureau of Circulations de Chicago.)

Cette forte pénétration du **Carillon** démontre à quel point ce journal familial est profondément enraciné dans la région. Il y est devenu un outil essentiel de développement communautaire, social et économique. Le contenu de ses pages, où il a de tout pour tous, exprime et rejoint tous les groupes d'âges, d'intérêts, de métiers et professions. Chaque nouvelle provenant des petits villages y est traitée à sa pleine valeur, car l'événement qu'elle rapporte ou décrit est très important pour ceux qui l'ont communiqué. Les nouvelles scolaires aussi sont d'importance majeure, d'autant plus que la relève des lecteurs et collaborateurs de demain se prépare sûrement dans les écoles de la région desservie. Enfin, le service efficace de distribution est un autre élément prioritaire, car le moindre retard de livraison provoque des réactions démontrant qu'on attend avec grande impatience "son" journal bi-hebdomadaire.

**Suite à la page suivante**

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

**LE CARILLON...**
**suite de la page précédente**

Le Conseil d'administration de l'Imprimerie Prescott et Russell Ltée comprend neuf membres: le Président-Editeur, le vice-président et directeur de la production, le vice-président et directeur des ventes, le rédacteur en chef, le directeur de l'information, le directeur du bureau, le directeur du tirage, le directeur impressions journaux, et le directeur impressions commerciales. La plupart des quelque 50 employés ont commencé sur place leur apprentissage. Mais dans la salle des nouvelles, trois des journalistes ont reçu leur formation de base au Cours de journalisme du Collège Algonquin d'Ottawa. C'est à cet endroit que se trouve un potentiel de relève du personnel.

## BONJOUR CHEZ-NOUS

**Bonjour chez-nous**, journal à distribution gratuite fondé par Suzanne Sarazin et Carole Auger pour desservir la population de Rockland (à 85 p.c. francophone), a été un mensuel de mai à septembre 1976, un bimensuel d'octobre 1976 à avril 1978; il est devenu un hebdomadaire en mai 1978. Depuis, les deux propriétaires ont ajouté le canton de Cumberland (à 50 p.c. francophone) au territoire déjà desservi, embauché six nouveaux employés pour compléter l'équipe des trois anciens, acheté un équipement plus moderne et augmenté le tirage régulier à 7,000 exemplaires. Or le tirage hebdomadaire a atteint le chiffre record de 8,150 copies en février dernier, ce qui encourage les deux fondatrices à projeter, pour mai prochain, une campagne de "vente" par camelots, par abonnements et chez les dépositaires.

**Bonjour chez-nous** se veut d'abord et avant tout un organe d'informations locales et régionales, au service de sa clientèle potentielle de 30,000 lecteurs: parents, agriculteurs, fonctionnaires, écoliers et collégiens, jeunes travailleurs, petits commerçants, etc. Il leur offre le plus large éventail possible de nouvelles concernant la vie française du milieu et relevant de la politique municipale et provinciale; il leur présente des éditoriaux traitant principalement d'événements locaux; il leur communique les activités des diverses associations communautaires, culturelles et sportives. A noter que certaines écoles secondaires utilisent le journal comme matériel de classe, notamment dans le cadre de cours socio-économiques, et y publient leurs propres nouvelles, pour assurer un lien entre l'école et la communauté.

Les lecteurs réagissent de toutes manières: mémos, appels téléphoniques, lettres à l'éditeur, etc. Tout laisse croire qu'ils sont très généralement satisfaits de ce qu'ils reçoivent comme information, et aussi de la qualité d'impression et de présentation de "leur" journal. A preuve, plus particulièrement: la réponse empressée d'un grand nombre, sous forme de participation financière, lors de la campagne d'abonnement de soutien en novembre 1979.

## L'EXPRESS

A Toronto, plusieurs journaux francophones, de plus ou moins longue durée, ont précédé L'EXPRESS que MM. Jean Mazaré, François Taisne et Edouard Apanaszewski ont fondé en mars 1976. Aussi, pour assurer sa durabilité, les nouveaux fondateurs multiplièrent les initiatives, dès les débuts, pour s'assurer une clientèle de lecteurs francophones et francophiles et pour répondre à leur besoin (exprimé ou perçu) d'une plus grande variété d'informations. C'est que le nombre de personnes qui, dans Toronto et banlieues, parlent ou lisent le français est à la fois impressionnant et diversifié: population totale, 2,124,295; population francophone, 30,635 (ou 1.4 p.c.); population parlant ou lisant le français, mais dont ce n'est pas la langue maternelle, 200,000 environ. Il n'est pas surprenant que plus du tiers des lecteurs de L'EXPRESS ne soient pas de langue maternelle française.

En 1976, le tirage n'était que de 3,000 copies hebdomadaires distribuées gratuitement. On décida de rendre le journal vraiment visible sur la place publique, et en plusieurs endroits à la fois, au moyen de 183 boîtes distributrices "ouvertes" (où l'on paie si on le veut bien). On les remplace présentement par des boîtes "fermées", redéployant les boîtes ouvertes ailleurs dans la métropole. Les résultats s'avèrent encourageants: là où peu de clients déposaient leur mise, de 40 à 50 exemplaires sont désormais payés en bonnes pièces sonnantes. Et le tirage actuel est de 15,000: 5,000 copies distribuées aux abonnés réguliers; 5,000 autres déposées dans les boîtes distributrices; 5,000 enfin chez les dépositaires et, lors d'occasions spéciales, dans des écoles, etc. Chaque semaine, approximativement 10,000 copies sont bel et bien payées.

Le marché publicitaire privé potentiel est quasi illimité, mais l'organisation du journal et son département des ventes ne sont pas suffisamment rodés pour que des chiffres précis soient avancés à ce moment. Quant au marché publicitaire gouvernemental, assez important à Toronto et en Ontario, son potentiel varie selon les gouvernements au pouvoir, et selon leur perception des francophones au Canada, et particulièrement hors Québec, c'est-à-dire comme groupe canadien de langue officielle ou comme groupe... ethnique.

Le rédacteur en chef et les journalistes assurent le traitement de l'information à partir d'idées originales, de recherches ou des communiqués reçus. L'EXPRESS, journal indépendant de tout parti, association ou mouvement politique, se veut ouvert à l'expression de toutes les idées et de tous les courants d'opinion, mais en tant que journal francophone il accorde beaucoup d'importance aux informations qui concernent directement les Canadiens français. Enfin, il couvre tous les domaines d'intérêt humain et refuse de se limiter à la scène locale, d'abord parce qu'il est le SEUL journal de langue française de la région, et aussi parce que nombre d'événements à portée provinciale, nationale et internationale affectent Toronto ou trouvent des échos à Toronto.

## LE REMPART

De 1950 à 1967, **Le Rempart**, bulletin mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario, renseignait les membres des sections locales sur les activités de leur Société. Il contenait aussi des nouvelles générales, ce qui incitait des francophones de la région à s'y abonner. C'est ce qui poussa des membres de l'exécutif de la Société, à l'occasion du Centenaire de la Confédération, à transformer le bulletin en un journal mensuel de format tabloïd imprimé commercialement.

Un peu plus tard, l'équipe bénévole ne suffisant plus à la tâche, on créa la compagnie Les Publications des Grands-Lacs Ltée (50 actionnaires, dont 5 forment le Conseil d'administration) qui demanda à l'Association canadienne-française de l'Ontario de fournir un animateur-journaliste, et prit la décision de publier **Le Rempart** deux fois par mois. Devenu enfin un hebdomadaire, le 1er mars 1979, ce journal complète la radio-télévision française de Radio-Canada comme moyen écrit d'identification des communautés francophones du sud-ouest de l'Ontario, plus précisément la ville de Windsor et les comtés d'Essex et de Kent.

Dans cette région, les Franco-ontariens constituent à peine 5 p.c. d'une population totale de quelque 300,000. Ils sont généralement de revenus moyens, dispersés en petits îlots, et constamment menacés d'assimilation à cause de l'incompréhension de leurs aspirations et besoins par la majorité, d'une ambiance nettement multiculturelle, et de l'influence américaine provenant de la populeuse région métropolitaine de Detroit.

**Le Rempart** est le lien de communication et d'expression des familles francophones. Il les informe sur les événements et activités de leurs associations communautaires et culturelles, et de leurs institutions scolaires (15 écoles élémentaires et 2 écoles secondaires françaises). Il suscite la réflexion sur les moyens susceptibles d'améliorer leur situation et de favoriser leur plein épanouissement.

**Le Rempart** a présentement une clientèle de 1,150 abonnés par courrier (service excellent, mais toujours plus coûteux) et 300 abonnés scolaires. Ses 4 employés à plein temps et 2 à mi-temps, avec le président du Conseil d'administration, s'acharnent à produire un journal de qualité, à percer le marché potentiel de publicité, à atteindre un nombre possible de 2,500 abonnements.

## LE MADAWASKA

L'existence même du journal hebdomadaire **Le Madawaska** d'Edmunston, depuis le 27 novembre 1913, est la proclamation de la vitalité constante des Brayons de la République du Madawaska. A preuve, ses 200 exemplaires du début ont monté à 1,200 en 1923, à 4,300 en 1948, et à 8,503 lors de la dernière vérification (mars 1979) par l'Audit Bureau of Circulations de Chicago.

Le journal, qui accapare à lui seul 13 des 32 employés de l'entreprise de la famille Boucher, jouit d'un personnel remarquablement stable. "Nous les payons pour les former, de dire l'éditeur actuel, M. Jean-Louis Boucher, mais il est évident qu'une telle politique est rentable: durant les 30 dernières années, aucun nouvel employé ne s'est présenté avec une carte de compétence, mais 15 de nos employés actuels se partagent 285 années de service".

Si les investissements en personnel sont importants, les sommes que l'on a dû consacrer aux équipements le sont davantage. Les dernières améliorations en 1972, nécessaires entre autres pour assurer la survie et la rentabilité du journal et pour garantir à tout le moins quelque 32 emplois contre une douzaine de concurrents, ont entraîné de grands changements au **Madawaska**: d'abord, un ensemble de machines électroniques a permis de passer de la composition "linotype" au procédé "lithographique", ensuite, après des analyses approfondies, on a dû confier l'impression du journal à une imprimerie de l'Etat du Maine.

Cependant, Le **Madawaska** fut vite aux prises avec un problème bien connu des éditeurs des journaux hebdomadaires: la hausse vertigineuse des frais postaux. Ceux du **Madawaska** ont augmenté de 650% en l'espace de dix ans. Imprimé aux Etats-Unis pour des raisons strictement commerciales, Le **Madawaska** est classé par Postes Canada comme un journal publié dans un pays étranger: imprimé, d'accord; publié...?! En bref, pour un service coûtant 4¢ l'exemplaire en 1970, le ministère des Postes exige 26¢ en 1979; en d'autres mots, de chaque abonnement de $15.00, au-delà de 88 p.c. ou $13.30 sont versés directement aux Postes, ce qui ne laisse que $1.70 pour défrayer les coûts de 52 numéros. L'éditeur réagit ainsi: "Le ministère des Postes est en train de nous saigner à blanc." Et ses confrères de la presse hebdomadaire s'accordent avec lui pour craindre, suite à ces agissements de Postes Canada, que ce soit notre Gouvernement qui fasse finalement disparaître certains membres de cette presse hebdomadaire.

Pourtant, la preuve est faite que la communauté francophone du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick veut conserver son journal, expression et reflet fidèle de sa vitalité et garant de la continuation de cette vitalité. De tous les indices de l'acceptation du **Madawaska** par sa communauté, trois semblent des plus révélateurs: chaque exemplaire du journal est payé; les organismes et les individus de la région, conscients du grand accès qu'ils ont à ces pages, fournissent un grand nombre de communiqués et de chroniques régulièrement; et, test par excellence, le journal est lu, car "lorsque par hasard nous faisons une erreur, nous sommes grandement rassurés tout de suite que nos lecteurs nous lisent". A noter qu'une page en langue anglaise est consacrée chaque semaine à l'infime minorité anglophone.

## l'Aviron

Madame Rachel Guérette a fondé **L'Aviron** à Campbellton en 1962. Au tout début, sa cuisine familiale servait de siège social à la modeste entreprise qui... connaîtrait des progrès continus au cours des années 1970, et deviendrait l'outil d'information des communautés francophones d'un territoire de près de 100 milles de rayon, dans le nord du Nouveau-Brunswick et sur la côte gaspésienne (de Saint-Quentin à l'est jusqu'à New Richmond à l'ouest). Les centres principaux sont Campbellton (10,000 habitants), Dalhousie (6,000), Carleton (4,000) et Saint-Quentin (3,000).

Seul journal francophone de toutes ces communautés, **L'Aviron** est maintenant la propriété de M. Michel Desrosiers, qui dirige un personnel de dix employés à plein temps et distribue quelque 8,000 exemplaires par semaine.

**L'Aviron** se donne pour mission d'être avant tout un journal communautaire. Son traitement de l'information et sa politique éditoriale sont donc axés sur cet objectif. Ses informations, strictement locales et régionales, proviennent de ses journalistes, de correspondants réguliers et de personnes ressources dans tous les coins du territoire. L'information ne déborde ce cadre local et régional que si la nouvelle provinciale, nationale ou internationale touche directement ses lecteurs.

Les activités économiques principales de la région sont le tourisme, l'exploitation forestière, la pêche et les services médicaux (soit six hôpitaux, dont l'un est une institution provinciale). Les plus grandes compagnies sont la CIP (forêt), Fraser (forêt), CIL (produits chimiques) et Northeast Pine (meubles). Les principaux concurrents de **L'Aviron**, lorsqu'il s'agit de marché de publicité, sont les trois hebdomadaires anglophones The Tribune (Campbellton), The Graphic (Campbellton) et The Dalhousie News (Dalhousie), l'hebdomadaire francophone Le Chaleur (New Richmond) et les stations CKNB et CHNC.

## LE POINT

Né à Bathurst le 12 avril 1978, **Le Point** appartient aux Éditions du Nord Ltée, compagnie possédant deux autres hebdos (Le Voilier et La Boueille) et un magazine mensuel des gens de mer (Au Quai).

Le journal couvre la ville de Bathurst et la région environnante (d'un rayon de 55 kilomètres) où, sur une population totale de 31,000, quelque 20,000 sont des franco-

suite à la page suivante

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

**LE POINT . . .**
**suite de la page précédente**

phones. Au début, on ne distribuait que 1,500 exemplaires par semaine; maintenant, le tirage est 3,700 copies, et on vise à atteindre le maximum possible de 6,000.

Pour y parvenir, le personnel, (le directeur, deux journalistes, deux vendeurs de publicité, l'agent de la distribution et la secrétaire de bureau) cherche principalement à solidifier et à accroître la visibilité active des francophones dans un territoire où la "minorité" anglophone contrôle 75 p.c. de l'économie et aussi les moyens de communication (un poste de radio anglophone, deux postes de télévision anglophones, un réseau de câblodistribution anglophone), et à rendre la population francophone d'égal à égal avec cette minorité puissamment établie. Le journal est aussi le défenseur et le promoteur des causes linguistiques et socio-culturelles des Acadiens, surtout dans le domaine scolaire, face à la dualité linguistique du Conseil scolaire du district N° 4.

Par conséquent, le personnel traite l'information de façon objective, mais avec un penchant naturel de défense des droits de sa clientèle francophone : gens de métier, familles, écoliers et collégiens, corps professoral et libéral, qui s'intéressent aux actualités locales et régionales, aux petits faits quotidiens, aux nouvelles sportives, etc., mais qui lisent de plus en plus ce qui touche la situation scolaire, l'économie, les effets de la politique sur leur vie sociale et culturelle. C'est donc pour encore mieux servir leurs lecteurs que les rédacteurs soignent la qualité de la langue écrite et adaptent leurs articles aux besoins de tous les groupes d'âge et, de façon encore plus particulière, de la gent écolière.

# le Voilier

En août 1965, madame Corinne Blanchard fonde **Le Voilier**, bulletin mensuel qui dessert les 5,000 citoyens de la ville de Caraquet. Avec ses collaborateurs, des bénévoles pour la plupart, elle y rapporte les nouvelles locales et fait connaître les initiatives des gens du milieu.

En avril 1971, le bulletin, de format tabloïd désormais, étend ses services à toute la population de la Péninsule Nord-Est du Nouveau-Brunswick et couvre ainsi les municipalités de Grande-Anse à Néguac en passant par Tracadie, Shippagan et l'Ile de Lamèque.

En janvier 1973, sous la direction de M. Léandre Ferron, **Le Voilier** devient le seul hebdomadaire au service d'une région à plus de 90 p.c. francophone, la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick. Comparativement aux quelques centaines d'exemplaires vendus chaque mois au début, on distribue maintenant 5,000 exemplaires par semaine.

En janvier 1977, **Le Voilier** fait l'acquisition du journal bilingue "Bathurst Tribune", en vue d'inclure la région de Bathurst dans son territoire et d'en mieux desservir les francophones.

En avril 1978, après quelques mois de fonctionnement dans ce territoire élargie, on constate que les francophones de Bathurst veulent leur propre journal. **Le Voilier** se retire donc dans la péninsule acadienne, et l'on fonde **Le Point** à Bathurst.

Au début de la présente année 1980, le tirage hebdomadaire du **Voilier** se maintient à environ 7,000 exemplaires. Avec **Le Point** de Bathurst et **La Boueille** de Cap-Pelé, il fait partie intégrante de la compagnie Les Editions du Nord Ltée, dont les membres du Conseil d'administration sont MM. Alphée Michaud, président, Léandre Ferron, vice-président, Wilfred Roussel, directeur général, et Yvon Cormier, comptable. La compagnie possède aussi l'imprimerie commerciale Imprimerie du Nord.

Le personnel du **Voilier** se compose actuellement de 14 employés à temps plein (le directeur général, 2 journalistes, 2 vendeurs de publicité, un agent de tirage, un comptable, 2 secrétaires, un maquettiste, un technicien de chambre noire, 2 photocompositrices et un directeur du montage) et de 3 autres à mi-temps (2 pigistes et une correctrice d'épreuves).

**Le Voilier** dessert un marché potentiel de 45,000 francophones et pénètre dans 65 p.c des foyers. On peut donc affirmer que 30,000 personnes le lisent chaque semaine: 50 p.c. de ces lecteurs sont des abonnés, alors que l'autre moitié reçoivent le journal par camelot ou se le procurent chez un dépositaire. Environ 80 p.c. de l'information traitée dans le journal provient des journalistes employés à plein temps; 10 p.c. provient de pigistes à mi-temps; et 10 p.c. provient de communiqués.

La majeure partie de la publicité est tirée du marché local, le reste provenant d'annonceurs de la région de Bathurst qui voient, dans la péninsule acadienne, une source appréciable de consommateurs. On peut affirmer que la publicité payée de source gouvernementale, de divers niveaux, représente moins de 10 p.c. des revenus publicitaires du **Voilier**.

# La boueille

**La Boueille** naît à Cap-Pelé en 1975, sous forme de bulletin paroissial. Trois mois après la parution du premier numéro, le feu ravage l'école qui l'abrite et détruit son équipement. L'équipe bénévole se réinstalle dans un garage non isolé, la rédaction et la mise en page se faisant dans la cuisine d'une maison voisine. Eventuellement, le bulletin se transforme en un journal mensuel.

En décembre 1978, la compagnie Les Editions du Sud devient propriétaire de **La Boueille**, et son conseil d'administration en fait, le 5 mai 1979, le journal hebdomadaire d'une partie du sud-est du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement de la ville de Shédiac et du village de Cap-Pelé.

M. Bertrand Johnson assume la direction du journal depuis le 26 novembre 1979. Son personnel comprend une secrétaire-comptable, deux journalistes à plein temps et un à mi-temps, et un vendeur de publicité. La mise en page du journal est faite à Caraquet par les Editions du Nord, mais le journal est imprimé à Moncton par l'Imprimerie Acadienne Ltée.

Le journal dessert une population de familles à 98 p.c. francophones. Ses articles et reportages visent donc à satisfaire une clientèle de 12 à 90 ans: écoliers, jeunesse, adultes et personnes âgées qui lisent (selon un sondage maison) les articles d'actualité locale, les nouvelles sportives, les articles de type "features". Un groupe restreint mais s'élargissant de mois en mois lit les articles d'intérêt provincial et national, nouvelles que le journal traite toujours en fonction de sa clientèle.

Ses sources d'information se répartissent ainsi: 85 p.c. du contenu hebdomadaire provient de ses propres journalistes, 5 p.c. de correspondants réguliers, 5 p.c. de pigistes et 5 p.c. d'agences de presse sous forme de communiqués. Par leurs articles, les journalistes de **La Boueille** animent et développent chez leurs lecteurs un sentiment de fidélité linguistique et d'appartenance au "peuple" acadien, suscitent des débats sur les sujets d'intérêt majeur pour la population desservie, et dénoncent certaines injustices sociales dont ils prennent connaissance. Il n'est pas surprenant que son tirage augmente de façon régulière: il est actuellement de 2,300, soit 1,600 abonnements et 700 exemplaires vendues au comptoir.

# Le Courrier
DE LA NOUVELLE ECOSSE

M. Désiré d'Eon fonde **Le Petit Courrier** à Pubnico-Ouest en 1937 pour doter les Acadiens de sa région, chaque semaine, d'un lien familial de communication en français. En 1972, ce pionnier vend son journal à L'Imprimerie Lescarbot Ltée qui compte, parmi ses 24 actionnaires, MM. Allan Boudreau, président, Peter Boudreau, trésorier, Cyrille Leblanc (actionnaire principal), éditeur et rédacteur en chef, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse, la Société Saint-Pierre et l'Université Sainte-Anne, qui relancent le journal à Yarmouth sous un nouveau nom, **Le Courrier de la Nouvelle-Ecosse**, et lui donnent comme objectif de servir de lien de communication, d'information et d'animation de toutes les communautés acadiennes de la province.

En Nouvelle-Ecosse, il y a plus de 80,000 personnes d'origine française, dont la moitié seulement se déclarent de langue maternelle française et un tiers à peine utilisent encore le français comme langue d'usage au foyer. Toutefois, alors qu'au niveau provincial l'assimilation est de 66 p.c., elle est moindre au niveau des régions desservies: Digby, 5 p.c.; Yarmouth, 17 p.c.; Richmond, 20 p.c.; Inverness, 8 p.c. Mais le taux de scolarisation de la 9e à la 12e année n'est que de 40 p.c. chez les Acadiens, comparativement à 57 p.c. chez les Anglophones; et seulement 28 p.c. des Acadiens de 45 ans et plus ont fréquenté l'école de la 9e à la 12e année, comparativement à 5 p.c. chez les Anglophones du même groupe d'âge. Ces chiffres expliquent l'un des problèmes majeurs dont souffre **Le Courrier**: le nombre restreint de ceux qui ont atteint un niveau satisfaisant de compréhension du français écrit. En somme, le journal ne peut compter que sur un nombre potentiel limité de lecteurs, et son recrutement d'un personnel qualifié (surtout en rédaction) est aussi affecté par une telle situation.

Tout de même, un progrès relatif s'établit en ce double domaine. Par exemple, en 1972 le journal n'avait qu'un rédacteur et une secrétaire, plus deux religieuses assurant bénévolement la correction des textes et la traduction des annonces; aujourd'hui, son personnel comprend 11 employés à plein temps et 6 à mi-temps. Ils accomplissent un bon travail en rédaction, en publicité (qu'il faut traduire), en composition, en mise en page et en administration, bien qu'aucun d'eux n'ait bénéficié d'une formation quelconque dans la production d'un journal. Toutefois, lors d'un départ, il est extrêmement difficile de combler le poste vacant, surtout au secteur de la rédaction.

Le tirage du journal a triplé depuis 1972. Sur un marché potentiel de 4,000 abonnements, compte tenu des ravages de l'assimilation, **Le Courrier** distribue chaque semaine 3,100 copies par la poste, plus 100 copies délivrées à l'école secondaire anglophone de Yarmouth. Cette réussite démontre que le journal a des racines profondes et étendues dans les communautés acadiennes, jusqu'à 500 milles de son siège social.

**Le Courrier** évalue à 70 p.c. sa pénétration du marché de publicité local. Le problème se situe, en ce cas, dans le fait des changements multiples de vendeurs et de leur difficulté à conceptualiser des programmes d'annonces publicitaires susceptibles d'intéresser les clients. La publicité gouvernementale, tant fédérale que provinciale, laisse grandement à désirer: chacune d'elles représente moins de 5 p.c. des revenus de publicité du journal . . . qui reçoit, heureusement, sa juste part des organismes municipaux et scolaires d'Inverness, de Clare et d'Argyle.

Comme sources d'information, **Le Courrier** a deux pigistes au Cap-Breton et un pigiste-photographe à Pubnico-Ouest; trois membres du personnel au siège social assurent la rédaction de textes (en plus d'autres tâches); des correspondants bénévoles communiquent les nouvelles de leur village ou région. L'information reçue des gouvernements est adaptée aux besoins des lecteurs. Toujours, l'information locale ou régionale garde la priorité.

# La Voix Acadienne

En juin 1976, la Société Saint-Thomas d'Aquin lance **La Voix acadienne**, lien précieux entre les communautés acadiennes de l'Ile-du-Prince-Edouard qui n'ont pas de journal francophone depuis 75 ans. Elle en distribue gratuitement les quatre premiers exemplaires, tout en organisant une campagne qui rapportera 800 abonnements. Le journal en a maintenant 1,500, et quelque 400 copies payées par les conseils scolaires sont distribuées chaque semaine aux élèves des classes françaises régulières et des cours d'immersion.

La Voix acadienne Ltée, corporation à but non lucratif et sans actions, est créée le 23 septembre 1976 et prend le journal en charge le 1er avril 1977. Une fois l'an, les abonnés (ou propriétaires) précisent les politiques du journal et élisent les sept directeurs qui se rencontreront chaque mois pour voir au bon fonctionnement du journal.

Le personnel se compose ainsi: un rédacteur en chef, un rédacteur adjoint, un vendeur de publicité et trois employés de bureau. Le journal est entièrement préparé sur place, mais photographié et imprimé par le Summerside Journal qui lui rend de grands services depuis les débuts et avec qui il échange des articles et photos.

Le système scolaire provincial et régional ne favorise guère la formation sur place de rédacteurs adéquatement préparés en français, et la situation précaire du journal ne permet pas d'offrir des salaires qui attireraient des journalistes d'expérience. Toutefois, des membres du personnel suivent présentement des cours de français dispensés par un permanent de la Société Saint-Thomas d'Aquin, et des anciens enseignants collaborent à la production d'un hebdomadaire qui se compare favorablement aux autres. En outre, **La Voix acadienne** a tiré profit des séminaires offerts depuis 1975 par l'Association de la presse francophone hors Québec.

L'assimilation s'étend à un rythme alarmant, au point qu'à peine la moitié des 17,000 Acadiens de l'Ile peuvent encore lire le français. A moins d'un réveil extraordinaire, le jour où ses lecteurs de 50 ans et plus disparaîtront pourrait marquer la mort du journal. **La Voix acadienne** s'efforce donc d'attirer les jeunes lecteurs en leur offrant chaque semaine deux pages adaptées à leurs propres intérêts, et en pénétrant dans les écoles où les enseignants l'utilisent pour stimuler le goût de la lecture en français. Quant aux autres pages du journal, elles ne contiennent que des articles faciles à lire, et portant surtout sur les centres d'intérêt prioritaires dans l'Ile: activités des organismes francophones, éducation, agriculture, pêche, tourisme.

C'est dire que **La Voix acadienne** n'est pas d'abord une entreprise commerciale. Tout de même, le journal s'efforce de tirer sa part d'un marché publicitaire peu reluisant dans l'Ile: aucune grande industrie, aucun gros annonceur acadien, très peu d'Acadiens à des postes de direction dans des entreprises d'envergure ou des ministères gouvernementaux. Courageusement, il s'attaque au marché de Summerside, principalement, avec un succès relativement en progrès. Cette publicité difficilement acquise lui parvient toujours en anglais, comme d'ailleurs celle du gouvernement provincial, d'où l'obligation de tout traduire. Il reçoit peu de publicité du gouvernement fédéral, mais . . . en français.

Malgré tant de difficultés, **La Voix acadienne** est le porte-parole respecté d'Acadiens longtemps écrasés, mais de plus en plus vivants. Et, au niveau de la politique provinciale, les autorités commencent à tenir compte de sa présence et de son message hebdomadaire.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

# Les petites annonces

**À VENDRE** - lit de bébé, 30" x 52" long. Téléphoner: 247-5701.
- 254 -

**À VENDRE** - 1975 "Le Sabre Buick" - très bon état - prix demandé - $2800.00. Téléphoner 237-6413.
- 257 -

**À VENDRE** - une photocopieuse Xerox 660-11 - une aubaine à $2,500 - raison de vente - pour en acheter une plus grosse - (seulement 8000 copies) - téléphonez (1) 433-7130.
- 279 -

**PATRIOTES DE CHEZ-NOUS!** Saint-Boniface a droit à un second poste radiophonique de langue française, affilié au réseau FM de Radio-Canada. Faites un effort. Partagez votre opinion avec Radio-Canada, le Secrétariat d'État et la S.F.M.
- 259 -

**À VENDRE** - orgue "Baldwin" modèle 48C à deux claviers. Pédalier au complet, deux caisses de résonnance et banc. Bonne condition. Téléphoner entre 9h et 17h au 233-7304.
- 261 -

**À LOUER** - promenade Enfield Crescent - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et toilette privées, poêle et réfrigérateur, lot de stationnement. Idéal pour femme seule ou jeune couple. Situé près des magasins, autobus, de l'hôpital et du collège. Libre le 1er avril. Composer 247-3190.
- 271 -

**À VENDRE** - boul. Provencher - salon de coiffure - établi depuis 30 ans (place pour 2 opératrices). Téléphoner après 17h au 257-8259.
- 269 -

**PERDUE** - le 10 mars aux environs du 260, avenue de la Cathédrale, une chatte toute noire répondant au nom de "Chimo". Récompense offerte. Veuillez vous adresser à l'adresse mentionnée ci-dessus ou téléphonez au 237-5963 après 17h30.
- 263 -

**À VENDRE** - 1977 Chevy Van camper (Curtis) en très bonne condition, complètement équipé pour camping - $10,500 ou offre raisonnable (neuf $18,000) - composer le 233-8291 après 17h.
- 264 -

**VENTE PRIVÉE** - à Saint-Pierre - bungalow de 3 chambres à coucher. 1392 pieds carrées. Sous-sol complet. Garage attenant. Grand lot - téléphoner Claude Hébert au 1-433-7472.
- 231 -

**À LOUER** - rue DuMoulin - appartements au 2e étage de 3 chambres à coucher - libre le 1er mai - $195. Téléphoner au 233-1932.
- 265 -

**À LOUER** - rue La Flèche - appartement de 4 pièces, poêle, frigidaire, buanderie, stationnement ainsi que tous les services compris. Au sous-sol - $160 par mois. Disponible immédiatement. Téléphone: 233-0606.
- 276 -

**FEMME DE 66 ANS** - veuve, possédant une maison à Saint-Boniface, aimerait rencontrer une personne 66-69 ans. Écrire à **LA LIBERTÉ** (boîte no 262), C.P. 96, Saint-Boniface, R2H 3B4.
- 262 -

**À LOUER** - maison d'une chambre à coucher près de Sainte-Anne, libre immédiatement. Téléphoner le 422-8336 après 18h.
- 260 -

**VENTE PRIVÉE** - Norwood - ancien logement de 2 étages, 2 chambres à coucher; comprend: foyer ouvert, coin-repas en cèdre. Importante hypothèque de 10% appropriable - taxes basses. Idéal pour jeune couple. $37,500. Téléphone: 256-2354 - à n'importe quelle heure.
- 281 -

**CHERCHONS À LOUER** - une maison de 3 ou 4 chambres à coucher pour le 1er mai. Téléphoner: 247-9458.
- 267 -

**À LOUER** - à Saint-Boniface, rue DuMoulin - un appartement d'une chambre à coucher, meublée. Téléphoner au 237-1625.
- 270 -

**À VENDRE** - une maison - rue Saint-Jean-Baptiste. Vente privée - maison en excellente condition, deux étages, trois chambres à coucher, deux salles de bains complètes. Salle de récréation au sous-sol. "Screened verenda 10' x 10'. Près des écoles et autobus. "Built-in dishwasher" et draperies incluses. Prix bien en dessous du prix réel. Téléphone: 233-1122 après 17h.
- 273 -

**À LOUER** - à Sainte-Anne - nouvelle maison - 3 chambres à coucher - sous-sol à la grandeur - tapis mur à mur, sur grand lot - $350 par mois - libre immédiatement. Composez le 233-0698 ou (1) 422-5360.
- 278 -

**JE DÉSIRE** garder des enfants dans ma maison du lundi au vendredi (dans Southdale) - téléphone 257-4998.
- 274 -

**À VENDRE** - triplex à Saint-Boniface, potentiel d'au moins $710 par mois, nouvelles fenêtres, insulation, poêles, frigidaires, etc... Terrain 44' x 114' - grand foyer, garage, maison d'environ 3,600 pieds carrés. Taxes peu élevées. Téléphone: 233-0606. Pas d'agent s.v.p.
- 277 -

**À LOUER** - suite de deux pièces - boulevard Provencher - homme préféré - libre le 1er mai. Téléphone: 237-6413.
- 275 -

**DEMANDE** - de l'emploi pour réfugiés; s.v.p. téléphoner au numéro 247-9458.
- 268 -

**couple** avec 3 enfants recherche pour le 1er juillet un bungalow en location avec 3 ou 4 chambres à coucher dans Saint-Vital ou Saint-Boniface. Téléphone - le soir au 257-2936 ou le jour - 247-6750.
- 272 -

**À VENDRE** - maison de 3 chambres à coucher, une 4e dans le sous-sol; inclus réfrigérateur, poêle, machine à laver, sécheuse, congélateur. Situé à 4 milles au sud du périmètre - route 59 - sur lot 50' x 220'. $38,900.00 - Téléphoner au 253-8581.
- 266 -

**À VENDRE** - belles draperies (pour salle à manger) faites sur mesure et un rideau de cuisine même matériel (seulement 2 ans d'usure). Un ensemble de Niagara cyclo-message le "Thermo Cyclopad" et le "Niagara hand unit" en bonne condition. Téléphone: 257-6922.
- 280 -

**Les petites annonces**

**"GRATUITES"**



## ASSUREURS



## AVOCATS-NOTAIRES



## CHIROPRATICIENS



## COMPTABLES



## TRANSPORTS



## ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION



## OPTOMÉTRISTES

# Nécrologie

### Michel Durand

À l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le mercredi 13 février 1980 est décédé à l'âge de 86 ans et 6 mois M. Michel Durand, époux de feue Valentine Faucher.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles: Olive (Mme Hubert Comte) de Saint-Boniface, Claire (Mme Pat Parrott) de Regina, Louisa (Mme Richard Klyne) d'Edmonton, et Adèle (Mme Felix Sarrasin) de Lorette, Manitoba; quatre fils: Benoit, de Notre-Dame-de-Lourdes, Hilaire, Cyrille et Aurèle de Saint-Boniface; quinze petits-enfants; une soeur, Marie (Mme Lucien Lemieux) de Saint-Vital; six frères: Maxime et Louis de Notre-Dame-de-Lourdes, Auguste, Joseph et Piere de Saint-Boniface, et Léon d'Eriksdale, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé dans la tombe par son épouse, Valentine, le 30 juillet 1971; quatre soeurs: Virginie (Mme Jean Comte Sr.) Henriette (des Soeurs Grises), Eulalie (Mme Auguste Richaud) et Thérèse (Mme Yves Dondo); et trois frères: Jean, Etienne et Adrien.

La messe des funérailles eut lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le samedi 16 février à 14hr.30 et fut présidée par M. l'abbé Joseph Choiselat. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient trois petits fils: Richard Comte, Eric Klyne et Daniel Parrott, et trois neveux:Raymond Comte, Hubert et Charles Durand. Les servants à l'autel étaient: Gilbert, Bertrand, Roméo et Angéla Durand. Raymond Comte et Hubert Durand recueillirent les offrandes et Mme Clémence Mao fit les lectures.

#### REMERCIEMENTS

La famille de M. Michel Durand désire remercier M. l'abbé Choiselat, la chorale, ainsi que les Filles d'Isabelle, qui ont préparé et servi la collation après les funérailles.

Enfin, merci pour tous les témoignages de sympathie, offrandes de messes, prières et assistance aux funérailles.

### Sr Amanda Turenne

À la Maison Provinciale des Soeurs Grises, le vendredi 14 mars 1980, est décédée Sr Amanda Turenne, à l'âge de 93 ans dont 73 ans de vie religieuse.

Outre les Soeurs de sa Communauté, la défunte laisse dans le deuil: une soeur, Mme Emérence Ritchot de Saint-Boniface; un frère, M. Adélard Turenne de Saint-Pierre-Jolys; 3 belles-soeurs: Mme Irène Turenne de Saint-Boniface; Mme Léontine Turenne de Saint-Pierre-Jolys; Mme Béatrice Turenne; plusieurs neveux et nièces dont: père Edmond Turenne o.m.i. de Winnipeg; père Roland Turenne s.j.; Sr Rosa-Anna Ritchot s.g.m.; Sr Carmen Catelier s.n.j.m.; plusieurs cousines dont Sr Cécile Maurice s.g.m. et Sr Blanche Turenne s.g.m.

Née le 16 février 1887 à Saint-Pierre-Jolys, Sr Amanda entra au Noviciat de Saint-Boniface en 1904. Elle prononça ses premiers voeux en 1907 et fit sa profession perpétuelle en 1912. De 1909 à 1922 elle travailla à l'admission de l'hôpital de Saint-Boniface pour ensuite se rendre à l'hôpital de Régina et y demeurer jusqu'en 1936. Elle fut ensuite nommée provinciale, poste qu'elle occupa jusqu'en 1944. Par la suite elle a travaillé à l'hôpital de Gravelbourg, à l'hôpital Taché et au sanatorium de Saint-Boniface en qualité de secrétaire-hospitalière jusqu'en 1957, année où elle fut admise à l'infirmerie de la Maison Provinciale.

Les prières furent récitées à la Maison Provinciale des Soeurs Grises le dimanche 16 mars à 19 heures. Le service fut célébré le lundi 17 mars, à 19 heures au même endroit. Inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de Sr Amanda fut confié au Salon Mortuaire Desjardins.

### Abbé Joseph Jolicoeur

A l'hôpital général de saint-Boniface le jeudi 20 mars 1980, est décédé, à l'âge de 71 ans et 9 mois, l'abbé Joseph Jolicoeur de la résidence Sainte-Antoine, 151 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface.

Joseph Jolicoeur est né le 7 juin 1908 à La Broquerie, fils de Stanisla Jolicoeur et d'Angèle Fiola. Après ses études primaires à La Broquerie, il fit ses études secondaires et philosophiques au Collège Saint-Victor de Beauce de 1929 à 1936, et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal de 1936 à 1940. Mgr Emile Yelle l'ordonna prêtre le 29 mai 1940 à La Broquerie.

L'abbé Jolicoeur exerça son ministère d'abord comme vicaire à Saint-Norbert (1940-42). puis comme curé à Vassar (1942-46). A partir de 1946 il remplit plusieurs fonctions diocésaines: visiteur des écoles (1946-48) aumônier de la croisade (1946-49), et aumônier diocésaln de l'Action Catholique (1947-49). Par la suite, il fut nommé curé à Powerview (1949-52), à Sainte-Elizabeth (1952-56), Morris (1953-56) et finalement à Mariapolis (1956-57).

Après avoir travaillé quelques annés comme aumônier au Sanatorium de Sherbrooke, il offrit ses services au diocèse de Sault-Ste-Marie où il fit du ministère de 1958 à 1964. De retour dans le Diocèse de Saint-Boniface, il remplaça les prêtres sur demande. En juin 1973 il se retira du ministère actif. À partir d'octobre 1977, il demeura à la résidence Saint-Antoine (Grand-Séminaire).

Les funérailles ont été présidées par Monsieur l'abbé Henri Perron, vicaire général, dans l'église Saint-Joachim de La Broquerie, lundi le 24 mars à 19h30. L'inhumation eut lieu au cimetière de La Broquerie.

La direction des funérailles de l'abbé Joseph Jolicoeur avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 357 rue DesMeurons.

#### Remerciements

Mme Alphonsine Girardin et Mme Estelle Gabel désirent remercier tous les parents et amis pour leur aide et leurs témoignages de sympathie lors du décès de M. Fortunat Girardin, le 6 mars 1980. Remerciement spécial à l'abbé Roy ainsi que la chorale de Notre-Dame de l'Assomption.

### M. AMÉDÉE ALARIE

Soudainement, le 7 mars, le Seigneur rappellait à Lui M. Amédée Alarie qui, à son insu, avait reçu le St Viatique au cours de la messe quotidienne, première valeur dans sa vie.

M. Alarie laisse dans le deuil six filles: Laurette Alarie de Saint-Boniface, Mme Denis (Germaine) Prenovault de Saint-Boniface, Sr Aldéa Alarie, s.g.m. de Saint-Boniface, Sr Hélène Alarie, s.b. de Québec, Mme Amando (Yvette) Cochingyan du Parc Windsor, Ninette Alarie de Longueil, Québec; trois fils et deux belles-filles, Denis de Winnipeg, Donat et Irène de Sainte-Agathe, Gilles et Cécile de Sainte-Agathe; dix-sept petits-enfants; un frère Hormidas de Saint-Boniface deux soeurs, Mme Mathieu (Antoinette) Lemoine et Mme Armand (Berthe) Gratton de Sainte-Agathe.

Son neveu et filleul Laurent Alarie, o.m.i. de Fort Frances présidait la Messe de la Résurrection, assisté d'un autre neveu Joseph Alarie o.m.i. de Kenora, de M. l'Abbé Philippe Jean, curé ainsi que de cinq autres concélébrants dont le Père Aurèle Lemoine de la paroisse du Précieux Sang. Sr Agathe Dorge, s.n.j.m. de Saint-Boniface était à l'orgue.

#### REMERCIEMENTS

Les membres de la famille remercient sincèrement les nombreux parents et amis qui les ont réconfortés de leur présence et de leurs prières.

### Germaine Régnier (née Morin)

Lundi le 3mars 1980 à l'hôpital King Edward de Winnipeg, après une longue maladie, Germaine Régnier, née Morin, rendait son âme à Dieu à l'âge de 78 ans. Elle était née le 19 aout 1901 à Saint-François Xavier, Manitoba, qui fut son lieu de résidence toute sa vie. Elle laisse dans le deuil son époux, Marc, et ses huit enfants: Thérèse (Jules Allard) et Maurice (Patricia Des Lauriers) de Saint-François Xavier; Marie-Ange, Carmel (Karl Riese) et Marguerite de Winnipeg; Reine (Dollard Picard) de Los Angelès; l'abbé Gérard de Saint-Rémi Québec; et Anne-Marie (Stan Monaghan) de Harrow, Ontario; trois soeurs, Mme. Sara Précourt de Saint-François Xavier; Mme. Adéline Bouvier (Henri) de Gravelbourg, Saskatchewan; et Mlle Laura Morin de Saint-Boniface, ainsi qu'une belle-soeur Mme. Alma Morin de Saint-Boniface. Elle laisse aussi dix-neuf petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Elle fut précédée dans la vie éternelle par ses deux frères, Henri et Alcide, et sa soeur, Mme.Florette Leclerc

Toute sa vie fut passée au service de sa famille. Elle était aussi toujours contente de rendre service à sa paroisse.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 6 mars en l'église de Saint-François Xavier. La messe de la résurrection fut célébrée par son fils, l'abbé Gérard; y prenaient part comme concélébrants, S. E. Mgr. Charles A. Halpin, Archevêque de Regina, Saskatchewan; M. l'abbé Roland Lavoie, curé de la paroisse; M. Peter Dunphy, v.g.; M. Norman J. Chartrand P.D. chancelier; M. Roy Larrabee, P.D. (cathédrale Ste. Marie); M. Ward Jamieson, C.S. vice-chancelier; MM. les abbés Edouard Morand (Lady of Victory); Patrick Morand (Saint-Vital); Maurice Comeault (Dunrea); John Currie (St. Paul Apostle); Chris Soeterboek (St. John, Portage la Prairie); et le R. P. Jos. Dirscoll, s.j. (St. John Brebeuf). Plusieurs religieuses, amies de la famille, assistaient aux funérailles. Les chants furent exécutés par la chorale de la paroisse. Les porteurs étaient six petits fils: Richard, Gilles, Normand, et Guy Régnier; Michael Riese et Gérard Allard. D'autres petits enfants servaient à l'autel; Valerie Allard, Suzanne Régnier et Marc Riese. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par un neveu, M. Léon Précourt, escorté par Mmes. Emilia Des Lauriers, Agnes Précourt, Solange Ménard et Tony Allard. Les lecteurs étaient son fils, Maurice, et son gendre, Stan Monaghan. Sa fille Marguerite, a lu les prières universelles. Les placiers étaient Willie Leclerc et René Regnier, neveux de la défunte.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. À l'issue de la cérémonie, un goûter fut servi par les Dames Auxiliaires à la salle communautaire.

#### REMERCIEMENTS

M. Marc Regnier et sa famille désirent remercier tous ceux qui ont offert des marques d'amitiés et de sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère, soit par des offrandes de Messe, cartes de sympathies, participation à la messe, ou visite au salon mortuaire. Un merci special à S. E. Mgr. Charles A. Halpin et les autres membres du clergé venus concélébrer la Messe, les membres de la chorale, les porteurs, les Dame Auxiliaires, et tous ceux qui ont rendu service d'une façon ou d'une autre.







**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROLAND GABRIEL POIRON, du Village de Garland, au Manitoba, employé à son compte, décédé;

Toutes réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200 - 170 rue, Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H OT4 le ou avant le 30e jour d'avril 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY

Procureurs de la succession.

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AMÉDÉE ALARIE, du village de Sainte-Agathe, au Manitoba, fermier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 22 avril 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de mars, A.D. 1980.

F.R. AVANTHAY

Procureur de la succession.

**AVIS** de la réunion annuelle de la **"Red River Valley Mutual"** Compagnie d'assurances

qui aura lieu

**le mercredi 9 avril 1980**

à 19 h 30

au "Curling Rink", ALTONA, Manitoba

**Concernant les sujets suivants:**

1- Recevoir et examiner les relevés financiers de la compagnie pour l'année se terminant le 31 décembre 1979, avec ceux des experts-comptables.
2– Ratifier et approuver les décisions du conseil d'administration pour l'année précédente.
3- Nommer les experts-comptables de la compagnie pour l'année suivante.
4- Élire les administrateurs de la compagnie pour l'année suivante.
5- Considérer et, si jugé opportun, annuler tous les règlements "By-laws" de la compagnie, y compris les modifications, et les remplacer par des règlements généraux révisés se conformant au "Manitoba Corporation Act" et au "Manitoba Insurance Act". Copies de ces règlements généraux révisés sont disponibles pour inspection au bureau principal de la compagnie.
6- Traiter les questions indiquées ci-dessus, ou d'autres affaires, à condition qu'elles soient amenées avant la réunion et conformément aux règlements.

Si vous êtes un assuré de la compagnie vous en êtes un membre, et comme tel, habilité à voter et à prendre une part active à la réunion.

Les relevés financiers sont disponibles au bureau principal à ALTONA, Manitoba.

Un repas sera servi.

Les visiteurs sont les bienvenus.

# La Page de Bicolo ...

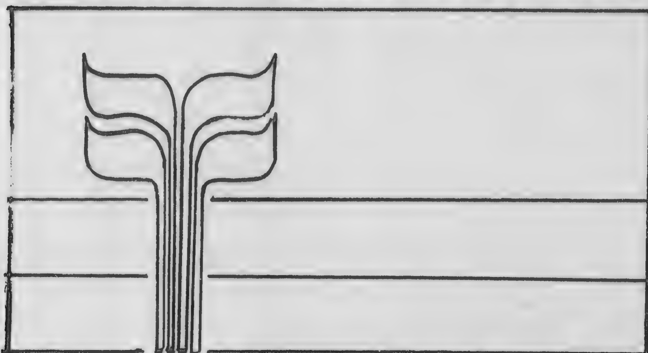
*hou. hou..! N'oublie pas le Concours du drapeau franco-manitobain!*
*Il se termine le 8 avril!*

**Bicolo**

C'est le temps des sucres au **Québec**. As-tu déjà visité une cabane à sucre? Oh, que ça sent bon!



## Le Concours du DRAPEAU



**Envoie a Bicolo avant le 8 avril**

C.P. 262
Sainte-Pierre-Jolys
Manitoba R0A IV0

***Colorie notre drapeau Franco-manitobain.***

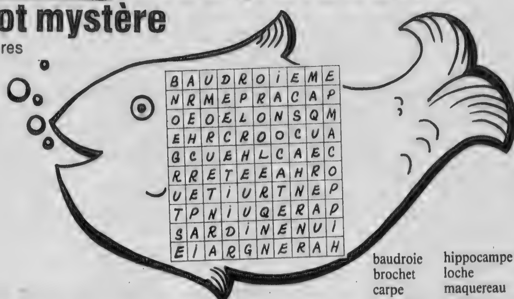
Tu te souviens de la description de la semaine dernière?
Pour les plus grands, écris ce que les couleurs signifient:

**Rouge** ....................
**Jaune** ....................
**Vert** ....................
**Ton nom** ..................
**Adresse** ..................
.............
**Age** ........... **No. Menbre** ........

## les poissons

### mot mystère

5 lettres




| | | |
|---|---|---|
| baudroie | hippocampe | raie |
| brochet | loche | requin |
| carpe | maquereau | sardine |
| esturgeon | morue | sole |
| hareng | perche | thon |
| | | truite |

## Poisson d'avril!

Bientôt ce sera le premier avril. Habituellement le premier avril, les gens se "jouent des tours" et devant la surprise de leur pauvre victime, s'exclament joyeusement "**poisson d'avril!**" Alors amuse-toi bien en ce jour du premier avril tout en te souvenant qu'il est drôle de jouer des tours à condition que ces tours soient amusants et inoffensifs.
Autrement ce n'est plus drôle du tout!

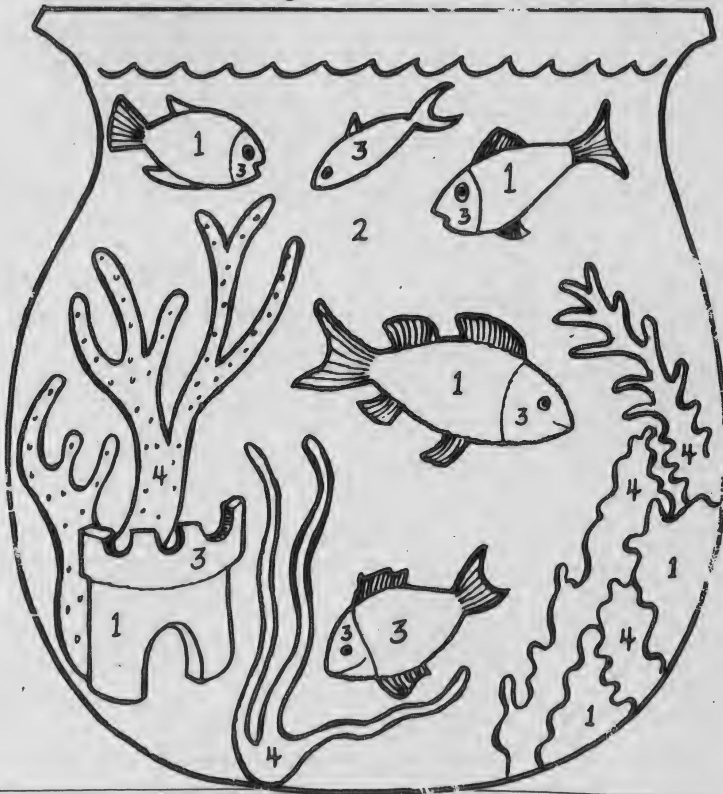


-J'ai voulu l'abattre, il faisait de l'ombre sur la maison!




## DES POISSONS À COLORIER

Numéro 1 - Orange 2 - Bleu 3 - Jaune 4 - Vert



# la cabane à sucre

*Voici une cabane à sucre que tu auras beaucoup de plaisir à découper, et à monter, ne trouves-tu pas? Colle d'abord cette page sur un carton mince avant le découpage, ce sera plus solide. Colorie-la très jolie!*

PLIEZ EN DEDANS — PLIEZ EN DEHORS — PLIEZ EN DEDANS

TOIT

TUYAU

PETIT TOIT

VOICI CE QUE ÇA DONNE, UNE FOIS TERMINÉE.

## Nouveaux membres

5538 **Janine Danais** Saint-Claude
5539 **Mark Lindsay** Saint-Lambert, P.Q.
5540 **Miriam Kless** Saint-Lambert, P.Q.
5541 **Elizabeth Armani** Saint-Lambert, P.Q.
5542 **J.F. Charland** Saint-Lambert, P.Q.
5543 **Julie Caulson** Saint-Lambert, P.Q.
5544 **Daniel Gariepy** Saint-Lambert, P.Q.
5545 **Lisa Phipps** Longueil, P.Q.
5546 **Verena Miller-Wills** Saint-Lambert, P.Q.
5547 **Jessica Fairchied** Saint-Lambert, P.Q.

**Nouveaux membres**

# LES SUCRES!

*Oui! c'est le temps des sucres dans les provinces de **Québec** et de l'**Ontario**.*

*Le temps des sucres a lieu ordinairement durant les mois de mars et d'avril. La recolte de la sève d'érable est certainement une des plus vieilles traditions de notre pays.*

*Le travail consiste à entailler les troncs d'érable et à y introduire un chalumeau sous lequel on installe un seau.*

*En une seule journée un arbre remplit 20 à 25 seaux! La cueillette se fait habituellement à l'aide d'un traineau surmonté d'un grand tonneau de bois. On revient ensuite à notre cabane à sucre pour transvider la sève dans de grandes chaudières sous lesquelles frétille un gros feu de bois.*

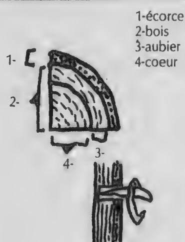
*L'eau en bouillant se transforme en sirop, puis en tire, puis en sucre.*

*Ce "sucre du pays" de même que les réserves de sirop d'érable font partie intégrante de l'alimentation familiale tout au long de l'année.*

*Au Manitoba, nos érables ne donnent pas de sirop, mais on peut en acheter au magasin. Moi, j'aime bien arroser mes crêpes avec du bon sirop d'érable!*

***Bicolo***

Entaillage de l'érable et fixation du chalumeau.




## Membre gagnant

3, 125

**René Painchaud** 11 ans

Fannystelle,

Manitoba

**ATTENTION... ATTENTION!**

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....................................

Adresse: ....................................

....................................

Code postal: ....................................

Âge: .................. Année: ..................

## BOUCHARD REALTY

**Téléphone**
**(1) 433-7502**
**SAINT-PIERRE-JOLYS**
**Manitoba**

**SAINT-PIERRE**
Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

**SAINTE-ANNE**
"Hobby-Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher. Étable avec "barn cleaner" - 2 graineries en métal et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

**SAINT-MALO**
Près du lac - beau grand lot boisé - possession immédiate.

**ILE-DES-CHÊNES**
**$53,000**
***Dimanche le 23 mars "Open-House" de 1h à 4h.***
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces, attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

## À vendre:

Gestetner 320 avec couvercle - électrique - en bon état - avec encre et stencils. Appelez **256-4384** entre **9h00** et **16h00**.

## À SAINT-BONIFACE

**À VENDRE** - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663**.

## SAINT-BONIFACE
### NOUVEAUX APPARTEMENTS
***505, angle des rues Ritchot et Hamel***

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**




**INVESTISSEMENT SPÉCIAL**

Près du centre commercial de Saint-Vital, 3 lots contigus, au total approximativement 165' x 272' de façade. Derrière le boulevard Bishop Grandin.

**Lot 50' x 508** **SAINT-VITAL**
1 1/2 étage - 3 chanbres à coucher, salon,salle à manger, cuisine, sous-sol à la grandeur. Fenêtres et portes neuves. Passage en avant aboutissant à un garage simple.

**SAINT-BONIFACE**
**10 1/2 hypothèque - 2 ans** - 3 chambres à coucher, 1 1/2 étage, salles de bains (4 pièces), cuisine, passage avec bar et tabourets donnant sur un salon complètement rénové, pour plaire à ceux qui ont le coeur jeune. Salle de récréation en partie terminée. Près de la paroisse de "Holy Family".

**SAINT-VITAL**
**Spécial pour une grande famille.** Bungalow - plus de 1700 pieds carrés - 4 grandes chambres à coucher, très grande cuisine avec cuisinière et four encastrés. 2 installations sanitaires. Salle de récréation terminée. Garage attenant. Bonne hypothèque de 10 1/4 % appropriable pour les 3 prochaines années.

**Près de "Holy Cross"** **$29,900.00**
Maison familiale 1 1/2 étage idéale pour un prix aussi bas.Comprenant au moins 4 chambres à coucher, une grande cuisine, salle à manger, salon, chambre supplémentaire - ou office -. Toutes les doubles fenêtres. A une coute distance de marche du Précieux Sang.

**Restaurant** **SAINT-BONIFACE**
Cette propriété comprend 2 immeubles. L'un est un triplex avec entrée privée. Impeccable. L'autre est un restaurant pour 30 personnes à un prix très raisonnable.

**Pour les propriétés susmentionnées et d'autres dans les environs, veuillez vous adresser à:**

**Mme A. FOREST**
**Résidence; 284-6458**

## À LOUER
***505 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE***

Garçonnière et appartement de 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer et lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies. Éclairage payé par locataire. Disponible immédiatement. Composer **247-4942** ou **257-8820**.

## SAINT-BONIFACE

**Maison de famille**, très attrayante, dans un beau quartier de Saint-Boniface. 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, nouveau plancher-2 salles de bain - sous-sol fini - salle de récréation - salle d'étude (place pour lavage) - garage - belle cour. Proché de toutes commodités.
pour plus de renseignements téléphoner à:

**Paul Boisonault à 257-9692 (Pager 01) ou 261-8454**
**Block Bros. McKagne Sigmar Realty**

## RECHERCHE

Une personne à **temps partiel** 5 ou 6 heures par semaine **(mercredi soir)** pour adresser les journaux sur machine "Addressograph".

Entrée en fonction: immédiatement

Veuillez téléphoner à:
**LA LIBERTÉ**
Tél : 247-4823

## ON DEMANDE

Offre d'emploi — **à temps complet ou à temps partiel, homme ou femme.** Compagnie touristique de Winnipeg a besoin de

**GUIDES BILINGUES**

(français/anglais) pour tournées organisées. Le candidat(e) doit avoir une apparence soignée. Avoir une bonne maîtrise des 2 langues, une bonne présentation, être ponctuel et dévoué.
La Compagnie se charge de la mise au courant.
Pour interviews et rendez-vous s.v.p. téléphoner à: **l'administrateur de la Rivière Rouge — Tél: 669-2826 entre 9h et 17h.**

## METRO AGENCIES LTD

**294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182**
**Nap et Bernice Res.: 269-3360**
**Ron Res.: 257-2267**

### EN DEHORS DE LA VILLE
### "Public Open House"

**Samedi** le 5 avril **13h.à 17h.**
**Dimanche** le 6 avril
Joli bungalow de 2 chambres à coucher, construit dans un cadre plaisant. Ce bungalow est complètement isolé, avec garage attenant. Coût de chauffage très bas et taxes seulement de $13,24 pour 1979. Appeler Ron pour directions.

**SAINT-BONIFACE**
Bungalow immaculé de 2 chambres à coucher, emplacement idéal sur un lot de 45' x 120' - chambre à coucher et chambre supplémentaire au sous-sol et très grand garage pour une automobile. Déménager, c'est tout ce que vous avez à faire!

Valeur exceptionnelle pour cet unique bungalow. Complètement remis à neuf avec un décor qui vous impressionnera, nous sommes sûrs. Situé sur un beau lot de 45 pieds.

Maison familiale de 2 étages, 4 chambres à coucher, très bien située près des écoles. Nouvelles fenêtres en aluminium, nouvelles installations électriques et sanitaires ainsi qu'appareils électriques négociables.

**NORWOOD**
Nouveau sur le marché! Plus de 1300 pieds carrés d'espace, confortable pour une famille. sert actuellement d'habitation à une seule famille mais pourrait être utilisée comme duplex. Comprend 4 chambres à coucher avec une chambre à coucher supplémentaire et chambre de récréation dans le sous-sol. Beau lot et garage. N'attendez pas!

**ÎLE-DES-CHÊNES**
Bungalow de 3 chambres à coucher - 5 ans d'âge - situé sur un lot de 90'x120'. Avec sous-sol à la grandeur, prévu pour une chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation. Juste à 10 milles du "Winnipeg Mint"

**Propriété commerciale.**
Excellent propriété située rue Marion - zone C2 - Maison de 1 1/2 étage, bâtie sur un lot de 40' x 122'.

## ÉCONOMISEZ
## $ $ $

Le lave-vaisselle vous fera gagner du temps. Un mois de location gratuite - 1 an d'âge - **appartement de 2 chambres à coucher**, près de l'hôpital de Saint-Boniface - à 5' de l'avenue Portage et de la rue Main. Le loyer comprend le lave-vaisselle, tapis mur à mur, système de sécurité, grand réfrigérateur et poêle, $275.00 par mois.
***Appeler Jan C21 Carrie Realty.*** *Laissez votre message au numéro:* ***233-1999.***

## VENTE PRIVÉE
### SAINT-MALO, Manitoba

Approximativement 900 pieds carrés. Lot de 80' x 160' avec maison ancienne, complètement remodelée, partie additionnelle neuve de 14' x 30' avec porche. Lot de 80' x 160' disponible (si vous avez besoin de plus de place). **$25,000.00**
*Pour plus d'information, téléphoner* ***347-5668.***

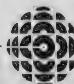
## La Société Radio-Canada
recherche un(e)
### CAMERAMAN PIGISTE

pour le services des nouvelles de CBWFT.

Les candidats doivent avoir leur propre équipement.

Le contrat négociable est pour une durée d'un an.

Prière d'adresser les candidatures par écrit, avant le 4 avril 1980 au:



**Superviseur des Nouvelles de CBWFT**
**541, avenue Portage**
**Winnipeg, Manitoba**
**R3B 2G1**

CBWFT 3/10

## LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

demande une personne pour
**le poste d'agent de**
développement - programme préscolaire
Sous la direction de la coordonnatrice des programmes:

- Agit comme personne-ressource auprès des groupes préscolaires, garderies, prématernelles, mimi-franco-funs et mini-franglais. (Information, aide organisationnelle, coordination, etc...)
- Organise et/ou coordonne des sessions de formation et de recyclage pour les animateurs préscolaires, les aides préscolaires et les parents
- Développe et maintient le Centre de ressources préscolaires avec la collaboration des groupes préscolaires
- Assure le maintien du Mini-journal
- Sensibilise et informe les parents et les organismes aux besoins et au développement du mouvement préscolaire
- Assure une liaison entre les groupes préscolaires, les permanents d'organismes et des ressources dans la communauté

**- Qualifications requises:**
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité de travailler en équipe
- capacité d'organisation et d'initiative
- expérience en animation de groupes et ou formation
- expérience dans le domaine préscolaire

- **Salaire**: selon l'expérience et la classification
- **Entrée en fonction**: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre **curriculum vitae avant le 4 avril à:**

**Madame Marie Déquier**
**Directrice générale**
**Société franco-manitobaine**
**C.P. 145**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**

# LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

*est à la recherche d'un*

## AGENT D'INFORMATION

**Sous la direction du directeur général,**

**l'agent d'information sera responsable:**

-de l'information et de la publicité concernant les divers programmes du C.c.f.m.
-de la relation avec les médias
-de la préparation de documents et communiqués de presse

**Qualités requises:**

-très bonne connaissances du français parlé et écrit
-très bonne connaissances du Manitoba français
-doit faire preuve d'initiative et de bon jugement
-étude et / ou expérience dans le domaine des communication sociales

**Entrée en fonction: le plus tôt possible**
**Salaire: à négocier**
Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 1er avril, 1980 à Lorette Beaudry Ferland,**
Directeur,
Le Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.
R2H OG7

# AGENCE D'ASSURANCES DEMANDE

**Une personne compétente avec connaissance de la dactylographie, facilité d'expression écrite et verbale dans les deux langues officielles.**

FONCTIONS:

— responsabilitées variées, entre autre, tenue générale des échéances mensuelles de contrats propriétaires occupants.
— Contact avec le public.
— Service d'autopac.
— responsabilitées de routine journalière de bureau.

*Pour plus d'informations composez **247-4816** ou faire parvenir votre curriculum vitae à*

**la case postale 129,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4**

# ÉDITEUR

**On demande** une personne, qui a une bonne maîtrise de l'anglais et du français, pour faire la sélection et l'édition de manuscrits.

**La préférence** sera accordée au candidat ou à la candidate qui a de l'expérience dans les affaires et la connaissance de la culture autochtone.

**Faites parvenir votre curriculum vitae à**

**Publications Pemmican**
300-275, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2B3

## *DACTYLO-DICTA BILINGUE*

La Citadelle, compagnie d'assurance, est à la recherche d'une dactylo-dicta bilingue pour dactylographier tout matériel écrit ou dicté pour le Service de la Traduction.

**EXIGENCES:**

- parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit)
- 55 ou 60 mots à la minute
- connaissance excellente de grammaire et d'orthographe

**Pour plus de renseignements
communiquer avec
Louise Robertson
Service du Personnel
956-1030
LA CITADELLE ASSURANCE
360 Broadway
Winnipeg, Manitoba**

# LE FOYER NOTRE-DAME INC.

**recherche un(e)**
**DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS(IÈRES)**

**Le foyer Notre-Dame Inc.**, est un établissement agréé de 65 lits pour soins aux personnes âgées. Il s'est fixé un défi et a mis sur pied un programme de soin gériatriques qui donne ainsi l'occasion de travailler avec une équipe pluridisciplinaire. Les services offerts le sont par un médecin salarié, un(e) pharmacien(ne), un(e) diététicien(ne) et thérapeute, en plus du département des soins infirmiers. Chaque semaine on débat des cas particuliers de résidants et on s'empresse d'y donner suite par des soins appropriés. Des séances de recyclage sont au programme et ont lieu tous les ans.

Le(la) directeur(trice) (des soins) coordonne cet intéressant programme de soins gériatriques et cette position offre présentement des ouvertures possibles.

**Responsabilités Majeures:**

Le(la) directeur(trice) des soins, en relation avec l'administrateur, est responsable de l'organisation, de la direction et de la coordination du département des soins et des services afférents.

Parmi les autres responsabilités, citons: conservation des normes hospitaliers (qualités de soins), le développement du personnel et le maintien de relation harmonieuses au sein des départements et de l'équipe pluridisciplinaire.

**Qualifications:**

- Le(la) candidat(e) doit être infirmier)ère) diplômé(e), avec compétence clinique évidente et une aptitude aux responsabilités et à la direction des autres.
- Baccalauréat en nursing serait souhaitable, expérience et référence dans une administration de soins serait un atout.

**Salaire selon éducation et expérience.**
Veuillez faire parvenir votre demande ainsi qu'un curriculum vitae à:

**RENÉ COMTE
ADMINISTRATEUR
FOYER NOTRE-DAME INC.
NOTRE-DAME DE LOURDES, MANITOBA
R0G 1M0**



Fonction publique Canada / Public Service Canada



Appel de candidatures mixtes / Open to both men and women

**Agriculture Canada, Direction générale de la politique, de la planification et de l'économie**

## CHEF, SECTION DES RESSOURCES AGRICOLES Ottawa (Ontario)

**$36 847 à $40 563**

**No de référence: 80-OC-PSC/AGR-068-213 (310-058-106)**

**Fonctions**
Organiser, planifier et exercer des fonctions administratives et diriger le travail de la Section; entreprendre des enquêtes, des recherches et des analyses économiques; rédiger des notes d'information, des rapports et des articles et présenter des propositions d'élaboration de politiques et programmes; fournir des services de consultation et approfondir les connaissances du personnel dans les domaines suivants: fixation de l'impôt des fermiers et des sociétés agricoles, finances et main-d'oeuvre agricoles et analyse de l'utilisation de la terre, de la main-d'oeuvre et du capital combinés en fonction de la production et de la mesure de la productivité agricole; recommander des changements aux politiques et programmes et en tracer les grandes lignes.

**Conditions de candidature**
Baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en économie ou en économie agricole. Expérience de l'analyse économique des questions liées au crédit agricole, à la fixation d'impôt, à la main-d'oeuvre et aux terres. Expérience des politiques et programmes relatifs aux ressources agricoles et expérience de la supervision des spécialistes.

***Exigences linguistiques***
*La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.*

## ÉCONOMISTE PRINCIPAL $36 847 à $40 563

**(développement agricole) Fredericton, Nouveau-Brunswick**

## ÉCONOMISTES (développement agricole)

**$28 174 à $36 268 (Ste-Foy, P.Q. et St-Jean, Terre-Neuve)**

**No de référence**
**80-OC-PSC/AGR-071-026 (Fredericton, Nouveau-Brunswick) (220-043-001)**
**80-OC-PSC/AGR-068-607 (Ste-Foy, Québec) (140-042-003)**
**80-OC-PSC/AGR-068-613 (St-Jean, Terre-Neuve) (120-042-004)**

**Fonctions**
Formuler, en collaboration avec les fonctionnaires provinciaux et fédéraux, une stratégie de développement agricole pour la province; concevoir, en collaboration avec la province, des programmes de développement conformes à la stratégie agricole; négocier des ententes, des principes et des programmes et assurer la gestion des programmes de développement en collaboration avec les représentants des provinces, de l'administration fédérale ou de l'industrie.

**Conditions de candidature**
Baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en économie, en économie agricole ou dans tout autre domaine relié au poste. Expérience de la négociation à des niveaux supérieurs, de l'administration de programmes de développement économique ou agricole ainsi que de l'examen et de l'analyse de projets présentés par des fonctionnaires provinciaux, et de la formulation de recommandations à cet effet.

**Exigences linguistiques**
Pour le poste à Sainte-Foy (Québec), la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. En raison de la nature de ce poste, la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Pour le poste à Sain-Jean (Terre-Neuve), la connaissance de l'anglais est essentielle.
Pour le poste à Fredericton (Nouveau-Brunswick), la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Possibilité de postes semblables dans d'autres centres urbains. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais ou du français suffit. Pour d'autres postes, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Dans le cas où vous indiqueriez un intérêt particulier pour des postes semblables éventuels, veuillez spécifier le(s) centre(s) urbain(s) préféré(s).

*"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.*
*Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".*

**NOTE**
Faute de candidats pleinement qualifiés, le poste pourra être offert à un niveau inférieur.

**Comment se porter candidat**
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
**Louis Desroches
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la Capitale nationale
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, 16e étage
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite: le 3 avril 1980**

*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*

# Les 101 ans de Marie Jobin

***Mme Marie Jobin de Saint-Claude a récemment fêté son 101e anniversaire de naissance. Nous publions cette semaine une deuxième tranche d'une série écrite par Mme Marie-Jeanne Delaquis qui a souvent rencontré la centenaire.***

par Marie-Jeanne DELAQUIS

On entre dans ce que les gens d'ici appellent un "shack." Une seule pièce, meublée d'une table rustique, d'un petit poêle et de quelques chaises. Sur un pan de mur des tablettes servant de vaisselier et de garde-manger. Deux lits, plutôt deux grabats recouverts d'une paillasse. Une draperie divise les deux chambres. Cette draperie, venant de France, évoque chez cette famille réunie, le souvenir d'un autre foyer plus grand, plus convenable où une présence maternelle donnait une âme aux choses et une chaleur à l'atmosphère.

Nous somme arrivées l'avant-midi. A l'heure du dîner, Madame Thompson femme du cantonnier, arrive avec un panier rempli de provisions. "Sa présence nous fait du bien, car nous nous sentons comme perdues dans la forêt." La fatigue du long trajet, la joie de la réunion, la surprise du nouveau toit sont trop d'émotions pour des jeunes de 15 et 13 ans! Elles cherchent dans le sommeil le courage pour un lendemain qui leur semble sans issue dans ce Canada si différent de Marseille.

La jeunesse a le don de récupération incroyable. Dès le lendemain, après une bonne nuit de repos, Louise et Marie regardent la vie avec des yeux nouveaux. "On était comme des enfants, tout nous semblait drôle!" La vue d'une vache étonne les deux soeurs. Elles n'ont jamais vu cette bête. Après la traite elles s'empressent de boire du "bon lait chaud."

Un dimanche, Monsieur Charreyron, avec ses enfants, visite la famille De Sèves, venant de la même région. Le groupe familial

# Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place **aux comités de parents de Laurier et de Saint-Léon**

## Comité de parents de Saint-Léon

L'école de Saint-Léon est une école élémentaire offrant la programmation française de la première à la huitième année. Il y a cette année 60 élèves divisés en quatre classes de deux grades. Notre école est la seule désignée "française" dans la division la Montagne.

En effet, c'est en juin 1976, à la demande des parents, à travers l'Association de parents et maîtres que notre école a changé à l'enseignement en français.

L'Association de parents et maîtres existait depuis longtemps dans la paroisse. Ce fut donc un simple changement de nom au "Comité de Parents" qui s'effectua en 1976, et un faible changement d'organisation.

Nous essayons de favoriser la communication et la collaboration entre parents, école, professeurs, étudiants et commissaires.

L'exécutif du présent Comité de Parents se forme comme suit: Roland Talbot (président); Marie Labossière (vice-présidente); Lucille Gaudet (secrétaire); Lucille Rondeau (trésorière); Diane Labossière, Célestin Grenier et Robert Grenier (conseillers).

Se joignent à nos assemblées — le directeur de l'école, M. Jacques Beaudoin, le commissaire local, Richard Grenier et le surintendant de la division — Henri Bouvier.

### Activités:

- Au début de l'année scolaire, une assemblée générale a eu lieu pour rencontrer les professeurs et prendre connaissance de leur programme. C'est à cette même assemblée qu'a lieu l'élection des nouveaux membres.
- En décembre, le Concert de Noël a le support et l'aide du Comité de parents.
- En février, nous avons appuyé notre commissaire local pour une soirée d'information sur le fonctionnement de la commission scolaire — budget, prévisions, etc . . . Ce fut la seule assemblée (d'autres semblables ont eu lieu dans les autres villages) faite en entier en français.
- Un concours de "bon parler français" a été organisé pour le mois de mars. Le gagnant de chaque grade se verra présenter un trophée, gracieusement offert par le comité culturel de St-Léon.

### Chez les élèves:

- Les étudiants de 7e et 8e années ont organisé et participé à la liturgie d'un des dimanches de l'Avent.
- Ces mêmes étudiants ont, en octobre, fait un marcheton afin de ramasser des fonds pour l'achat de raquettes. Un grand succès!

**Marie Labossière**
**Vice-présidente**

## Comité de parents de Laurier

L'assemblée annuelle du comité de parents de l'école Laurier a eu lieu le 12 mars 1980. Je désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui ont été élus: pour un terme de trois ans — Shirley Delaurier, Cécile Gamache et Ronald Bernardin; pour un terme de deux ans — Rémi Gingras. Les autres membres du comité sont: Florence 'Letain, Pat Fox, Zenovia Delaurier, Clayton Ogg et Maurice Maguet. La directrice de l'école, Marie Savard, ainsi que nos commissaires Daniel Delaurier et Gilles Dupuis sont aussi membres du comité exécutif.

Dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu dix réunions de l'exécutif et deux réunions spéciales. Une soirée d'information a eu lieu en avril 1979 avec les parents des enfants de la maternelle et de la pré-maternelle. Il y avait peu de parents présents, mais ceux qui se sont rendus ont démontré beaucoup d'intérêt.

Au mois de mai, une réunion spéciale a eu lieu avec les parents des enfants à l'école secondaire (qui est à Ste-Rose) et le directeur de l'école secondaire, M. Roy Murray. Ceci était pour expliquer les cours de "semester" offerts à Ste-Rose. La question d'avoir d'autres matières enseignées en français a été passée et nous avons eu l'assurance du directeur et des commissaires que s'il y a un nombre suffisant d'élèves qui sont intéressés, il n'y aura pas de problèmes.

Le comité de parents a fait le don de quatre (4) toboggans pour l'école. Nous avons aussi recruté l'aide du conseil étudiant pour faire une vente de billets pour acheter une glissoire de 10 pieds.

### Le succès du programme

Un billet de logement, en cas d'urgence, a été organisé sous la direction de Marie Savard. Beaucoup de parents avaient démontré une inquiétude compréhensive en cas de tempête. Un merci à toutes les personnes qui ont répondu de bon coeur au billet de logement.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui m'ont aidé à remplir mes fonctions durant l'année; aux membres de l'exécutif du comité de parents ainsi qu'à tous les parents qui supportent notre programme; à la directrice et tous les professeurs car ils démontrent un dévouement sincère dans l'enseignement du français; à nos commissaires qui sont toujours disponibles; à tous les membres de la Fédération provinciale des comités de parents car par votre dévotion, il existe un bon rapport entre tous les comités de parents dans la province.

Le dévouement et la coopération de chacun est essentiel pour le succès du programme dans nos écoles.

**Eva Milette**
**Présidente**

part tout joyeux à travers les bois, suivant un petit sentier. Le gaieté des trois enfants fait oublier au cher papa les dures réalités de la vie de pionnier.

La messe dominicale a lieu toutes les 3 semaines et cela dans une famille. A peine une quinzaine d'assistants et le village est au complet. La première messe pour Louise et Marie est chez M. Bonnet Comme on doit se sentir bien solidaires dans cette maison transformée en cénacle. Les prières de ce petit groupe "charismatique" soutiennent ces exilés, célibataires ou couples. Leur idéal est commun: "faire de ce coin de terre une petite France catholique".

Après deux semaines, Louise et Marie ne veulent plus rester à Saint-Claude: "il n'y a rien à faire." Elles s'engagent comme ménagères à Saint-Boniface. Louise demeure chez M. Guilbault, un ferronnier et Marie chez M. Lauzon, un boucher. Saint-Boniface leur plaît. "Les maison, sans être des châteaux sont plus convenables et la population française est plus nombreuse".

M. st Mme. Lauzon sont parents de 3 filles et 2 garçons. Ils sont "à l'aise" et reçoivent assez souvent des amis. L'ouvrage ne manque pas et les journées sont longues. Être ménagère en 1892, c'est se lever tôt: 5 heures et finir après souper à 6 heures. Être ménagère en 1892 c'est savoir tout faire: lessive, repassage, reprisage en plus d'entretenir la maison et faire la cuisine.... et tout cela pour $10.00 par mois. Louise et Marie n'habitent pas loin l'une de l'autre. Les rencontres sont nombreuses. La Messe dominicale est un rendez-vous, les soirées sont souvent passées ensemble ou avec des petites amies de leur âge. Quel que soit l'époque, les rêves et les désirs des adolescentes sont les mêmes. On a le goût de rire, le goût d'être coquette, le goût de tout... même le goût de pleurer! Les conversations de 1892 sont les mêmes que celles d'aujourd'hui et Marie trouve en sa soeur aînée la meilleure des confidentes.

Les deux années passées à Saint-Boniface ne déçoivent pas trop la jeune ménagère. "Il fallait vivre, je n'avais pas le choix." En **1979** beaucoup d'adolescentes fréquentent l'école et rêvent d'en sortir le plus tôt pour gagner des sous. En 1894, beaucoup d'adolescentes doivent travailler et rêvent de s'instruire. "Comme j'aurais aimé aller à l'école plus longtemps!" Cet aveu de notre Centenaire est sincère puisque maintenant elle passe ses journées à lire et aime faire des commentaires avec la famille sur ses lectures. En lisant la vie des saints elle dit avec humour: "Il n'y a plus aujourd'hui des saints comme autrefois."

A l'école de la vie, Marie prépare son rôle d'épouse et de mère. Toutes les qualités requises chez la femme: dévouement. oubli de soi, disponibilité s'acquièrent dans cette famille de sept personnes. Se sent-elle fatiquée, déprimée à certains jours? --sa seule thérapie "verser des larmes en cachette ou sortir avec sa soeur Louise."

L'hiver, les deux soeurs traversent la rivière sur la glace. C'est un agréable passe-temps, magasiner à Winnipeg ou simplement faire du lèche-vitrine. Avec $10.00 par mois on ne peut pas se permettre souvent de folles dépenses. Il faut penser à l'essentiel d'abord. Un jour elle décide d'acheter un manteau. Une fois le choix fait, elle demande à sa soeur le $10.00 qu'elle prétend lui avoir donné en traversant la rivière. Plus d'argent! Perdu, sans doute, en jouant dans la neige.

Elles se souviennent tout à coup d'avoir croisé sur la glace un jeune homme un peu "éméché". Comme elles le connaissent bien, elles décident d'aller le voir chez sa mère. Arrivées à la demeure elles expliquent la raison de leur visite. En écoutant le récit, le pauvre type remet le $10.00 trouvé sur la rivière. Après 86 ans ce fait encore bien vivant dans la mémoire de Madame Jobin. L'honnêteté de ce malheureux rejeté par la société ne s'oublie pas. "Il ne faut pas juger par les apparences."

Marie se paie le luxe d'une paire de patins. Seulement $2.00. Après les avoir bien fixés à ses bottines et attachés solidement avec des courroies, notre future sportive se lance fièrement sur la patinoire. Un tour, deux tours, assez bien réussis -- bang! Elle s'étend de tout son long! L'orgueil reçoit un coup plus violent que le dos... car il y avait des spectateurs. Quelques jours plus tard, à la Saint-Valentin, elle reçois une carte représentant une patineuse dans une posture semblable à la sienne lors de sa chute. Elle devine les auteurs "les étudiants du collège." Fini la carrière de patineuse de fantaisie!

Ils ont les yeux clairs ces jeunes collégiens et Marie est à l'âge d'attirer les regards de l'autre sexe et avec raison. La fraîcheur de son teint, la douceur de son regard, le charme de son sourire, la grâce de sa démarche juvénile font déjà rêver un jeune québécois installé à Saint-Claude.

**Suite la semaine prochaine**

## "Charbonneau et le chef" au C.U.S.B.

Une troupe de théâtre composée d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface prépare actuellement une pièce de théâtre de John Thomas McDonough intitulée "Charbonneau et le chef" qui est présentée cette fin de semaine à Gravelbourg dans le cadre du Festival théâtral fransaskois.

La pièce sera offerte au public manitobain le 2 avril à 12h00 et le 3 avril à 20h00 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les billets sont en vente au C.C.F.M. et tout autre renseignement peut être obtenu en s'adressant à Roland Stringer au 233-1633 ou à Pierre Trudel au 256-2155.